wants pp. 145-432.

(N.° 1.) Prairial an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOET, TIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr LOBSTEIN, etc etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux: on s'attache sur tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus interessans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des experiences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

IX.e ANNÉE.

TOME I.

S. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPEDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iena, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Strasbourg, etc. etc.

IX.e ANNÉE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN XI — 1803.

BRITISH MUSEUM

A

LA SOCIÉTÉ GALVANIQUE.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

MORALE.

Cours de Morale, à l'usage des jeunes demoiselles; par François de Sales *Amalric*. Paris, *Bernard*. An XI. — 1803. 2 vol. in-12, 5 fr. et 6 fr. 50 cent. francs de port.

Depuis la publication du concordat, cette auguste alliance de la philosophie avec la religion, de bons esprits secondent à l'envi les vues d'un gouvernement régénérateur, les uns par des ouvrages où la religion parle son véritable langage; les autres, par des productions marquées au coin de la vraie philosophie. On peut mettre à la tête des ouvrages du premier genre la troisième édition de la *Démonstration évangélique* de M. Duvoisin, évêque de Nantes. Je place parmi ceux du second genre le *Cours de Morale* du C. Amalric. Plus l'ouvrage de ce dernier sera connu, plus

ou le félicitera d'avoir consacré des talents distingués à faire connoître aux jeunes demoiselles leurs devoirs les plus importans. Il a su rajeunir l'ancienne et belle division de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous mêmes, en présentant aux jeunes personnes dans quatorze discours, leurs rapports avec la divinité; leurs devoirs envers leurs parens et envers les personnes qui concourent à leur éducation; les défauts qu'elles doivent éviter; les vertus qu'elles doivent pratiquer dans leurs relations avec leurs compagnes; les motifs qui doivent les déterminer à la pratique de la vertu; le mérite qu'elles doivent s'efforcer d'acquérir; la simplicité qui leur convient; la sensibilité qu'elles doivent déployer dans les différentes circonstances de la vie; les dispositions où elles doivent être relativement à leur établissement; enfin les dangers qu'elles courent à leur entrée dans le monde.

Tels sont les sujets des discours qui composent le Cours de Morale du C. Amalric. La méthode oratoire qu'il a employée, est la plus capable de faire impression sur la jeunesse. Ses principes sont accompagnés d'une multitude d'exemples tirés de l'histoire; la révolution françoise lui en a fourni de très intéressans; mais ils n'ont pour but que de prémunir la jeunesse contre les illusions d'une prospérité trop souvent passagère, ou de la fortifier

contre les coups presqu'inévitables de l'adversité.

Chaque discours est divisé et subdivisé avec un art qui excite l'attention sans la fatiguer, et avec une variété de talens qui cause au lecteur les surprises les plus agréables.

Il est temps de justifier, par quelques citations, l'impression qu'a faite sur nous la lecture de ces discours.

Dans celui qui concerne les rapports des jeunes personnes avec la divinité, l'orateur leur montre en Dieu un père qui peut tout, un témoin qui voit tout, un juge qui pèse tout, un ami qui console de tout. Il prouve cette dernière partie (t. 1, p. 56 et 57), en exposant que ni la raison, ni le monde ne peuvent nous offrir de vraies consolations, dans les malheurs inséparables de l'état actuel de la civilisation; « sera-ce la raison? Ah! loin de nous faire « oublier dans le passé les malheurs que les temps « ont accumulés sur nos têtes, elle nous attriste en « nous faisant prévoir dans l'avenir des maux qui « n'existeront peut-être jamais; loin de porter au « plus intime de l'ame, ces consolations douces qui « font rendre grace à la main qui nous afflige, elle « sonde les replis les plus secrets du cœur, pour les « arroser du poison que ses éternelles réflexions « préparent; et gravant dans la mémoire des sou- « venirs que les ans ne peuvent effacer, perdant à « prévenir la douleur une force qu'il faudroit em-

« ployer à nous la rendre utile; si elle nous per-
« suade quelquefois la nécessité de nous soumettre,
« rarement elle nous procure l'avantage d'être sou-
« mis. »

« Sera-ce le monde? Ah! le plus honnête est
« obligé de vous abandonner à vos chagrins, pour
« ne pas aigrir votre impatience; et le plus grand
« service qu'il puisse vous rendre, c'est de vous ai-
« der à oublier vos peines, en paroissant les ignorer.
« Les jeux, les divertissemens, les fêtes l'appellent;
« comment se couvriroit-il du deuil qui obscurcit
« vos jours? Dans le tourbillon où il s'efforce de
« s'étourdir, il est trop malheureux lui-même pour
« s'occuper des malheureux. D'ailleurs, votre longue
« prospérité l'importunoit, il s'étoit lassé de vous
« adorer; il se dédommage par la dureté de ses mé-
« pris, de la bassesse de ses hommages, et se venge
« de vos caprices en insultant à vos malheurs. »

Ce morceau, par la force des pensées et l'élégance du style, rappelle les beaux temps de l'éloquence françoise.

Je regrette que le C. Amalric n'ait pas mis immédiatement à la suite de ce discours celui qui concerne les dispositions avec lesquelles les jeunes personnes doivent s'acquitter de leurs devoirs religieux. Ce dernier est neuf par son objet et par la manière dont il est traité. L'auteur y trace aux jeunes personnes la conduite qu'elles auront à tenir

dans le monde, envers ceux qui ont la témérité de fronder tous les cultes, ceux qui les suivent par hypocrisie, et ceux qui, par intolérance, condamnent les opinions différentes de celles qu'ils professent. Il prouve aux jeunes personnes qu'elles réduiront au silence les premiers, en leur montrant le bonheur que procurent des opinions religieuses éloignées de toute superstition; les seconds, en rendant un hommage continuel à la vérité dans leurs discours et dans leur conduite; les troisièmes, en tâchant de leur persuader que la sagesse du gouvernement a voulu que la justice dominât seule parmi les Français, et qu'il a craint un culte oppresseur dans un culte exclusif. Le C. Amalric a communiqué ce discours au ministre des cultes et a eu la satisfaction de le voir approuver dans tout son contenu par ce sage ministre.

Dans le discours sur les devoirs des jeunes personnes envers celles qui concourent à leur éducation, l'auteur n'oublie pas les égards qui sont dus aux domestiques fidelles et honnêtes. Après avoir rapporté un trait de dureté d'une maîtresse impérieuse envers un domestique, il ajoute : « Eh! quels sont « donc ces hommes que des hommes traitent si mal? « L'un d'eux est attaché à Pison proscrit, il prend « son nom et se laisse tuer à sa place. Un autre en- « dure courageusement la torture la plus cruelle, et « meurt sans vouloir rien avouer qui puisse faire tort « à son maître. L'illustre Catinat, disgracié et dé-

« pourvu de ressources, trouve dans son valet-de-
« chambre un ami généreux qui lui remet avec joie
« tout ce qu'il possède. Que d'autres exemples dans
« notre histoire n'aurois-je pas à vous citer en fa-
« veur de ceux dont je défends les intérêts! Je sais
« que les derniers temps en ont égaré beaucoup;
« mais je sais aussi que dans ces mêmes temps,
« beaucoup d'actes de la plus courageuse vertu ont
« parmi eux honoré l'espèce humaine; et l'on cite
« plusieurs personnes attachées au service des vic-
« times dévouées au glaive, qui les ont sauvées en
« exposant leur propre vie au fer des tyrans. Une
« dame perd de nos jours sa fortune entière; sa
« femme-de-chambre travaille nuit et jour pour la
« nourrir, et paye après sa mort les dettes que sa
« maîtresse avoit contractées. Cléry, valet-de-cham-
« bre de Louis XVI, s'enferme à la tour du Temple
« avec ce prince infortuné, et lui prodigue, dans
« les temps les plus orageux, les soins de l'attache-
« ment le plus tendre. Le respectable Barthélemy,
« aujourd'hui sénateur, est condamné à la dépor-
« tation au-delà des mers; *Letellier*, son domes-
« tique ou plutôt son ami, l'y suit et y meurt avec
« un courage invincible. Eh! combien d'autres n'ont
« pas moins honoré la servitude volontaire! »

Quoi de plus touchant que ces derniers traits dont les jeunes personnes d'aujourd'hui savent que leurs pères, leurs parens, leurs amis, ont été les objets ou les témoins. Tel est le parti que des écrivains impartiaux savent tirer des malheurs de notre révolution; ils les citent pour exciter des sentimens

d'humanité, et non pour réveiller ceux de la haine ou de la vengeance.

Le C. Amalric ne s'est pas contenté d'exhorter les jeunes personnes à la pratique de la vertu par l'exposition des principes d'une saine morale ; il présente à la fin du second volume, sous le titre d'*Emilie*, l'histoire d'une personne qui a profité de l'excellente éducation qu'on lui a donnée ; *Emilie* fait aujourd'hui le bonheur de celui auquel elle est unie par le plus respectable des liens. Mère vraiment digne de ce nom, elle se voue toute entière à l'éducation physique et morale des deux enfans que la Providence lui a accordés. Il est facile de lever le voile dont l'auteur a enveloppé cette intéressante histoire. Depuis sa publication, la vertueuse Emilie a perdu l'enfant de son sexe qui faisoit concevoir les plus belles espérances. Puisse-t elle se consoler de cette perte douloureuse, en développant les heureuses dispositions du fils qui lui reste !

Le Cours de Morale du citoyen Amalric tiendra une place distinguée parmi les ouvrages de ce genre ; le nom de son auteur sera cité avantageusement à la suite de ceux de Fénélon (1),

(1) Le Traité de l'*Education des filles* par Fénélon, sera toujours regardé comme un des meilleurs ouvrages de cet immortel écrivain. Ceux qui le lisent, doivent surtout remarquer et faire remarquer ce passage : « que les cérémonies servent à exprimer notre religion et à « l'exciter ; mais que les cérémonies ne sont pas la religion même ; « qu'elle est toute au-dedans, puisque Dieu cherche des adorateurs « en esprit et en vérité. » page 161, édition de Paris, 1729, in-12.

de Dodsley (2), de Jean-Jacques Rous-

(2) Dodsley, littérateur anglais, a exercé la librairie avec distinction. Un de ses principaux ouvrages est un Opuscule sur la Morale, publié pour la première fois en 1750, et intitulé : *the OEconomy of human life; translated from an indian manuscrit, Written by an ancient Bramin.* London, Cooper. 2 vol. in-16. Il fit paroître la même année *an Appendix to the œconomy of human life.* In-16.

Le style oriental dans lequel est écrit cet excellent code de morale, le fait lire avec un intérêt particulier. Il semble que l'auteur se soit plu à réunir les plus brillantes couleurs pour peindre une femme accomplie, et présenter ainsi à l'imitation un modèle parfait dont il est agréable de s'approprier quelques traits.

Peu d'ouvrages ont joui d'un aussi grand succès en France et chez l'étranger auprès des partisans de la langue françoise. J'en connois huit traductions différentes.

La première fut publiée à Berlin, en 1751, chez *Birnstiehl*, par M. Desormes, sous ce titre : *le Bramine inspiré*, traduit de l'anglois, in-8.° de 120 pag. Elle fut réimprimée dans la même ville, la même année, chez *Etienne de Bourdeaux*, par l'infidélité, et sous le nom d'un M. l'Escallier, copiste de M. Desormes.

La seconde traduction parut à la Haye, en 1751, petit in-8.°, sous ce titre : *Economie de la vie humaine*, ouvrage traduit de l'anglois. Ce second traducteur est M. de la Douespe.

En la même année 1751 il parut à Londres une nouvelle traduction du même ouvrage par M. Despréfays, lieutenant assesseur au présidial de Saint-Pierre-le-Moustier. C'est un petit in-12.

On vit paroître une quatrième traduction in-12 en 1752, à Paris probablement, sous Edimbourg. Elle est de M. d'Aine qui fut depuis intendant de Bayonne.

M. d'Harnouville a publié en 1755, à la Haye, chez Scheurlier, la première traduction de la seconde partie de l'Economie de la vie humaine. Elle forme un volume de 118 pages petit in-8.°

La cinquième traduction de la première partie, parut à Paris, en 1760, sous ce titre : l'*Elixir de la Morale indienne*, ou *Economie de la vie humaine*, etc.; petit in-12. Fréron la trouvoit bien inférieure à celle de M. Desormes.

Voici le titre de la sixième : *Manuel de tous les âges*, ou *Eco-*

seau (3), de Grégory (4), de Fordyce (5),

nomie de la vie humaine ; traduit d'un ancien manuscrit indien en anglois, et de l'anglois en françois, sur la dernière édition, par miss D. P. Paris, Belin, 1782 ; in-12 de 200 pages. Je ne connois pas l'auteur de cette traduction ; mais elle me paroît aussi fidelle que bien écrite ; d'ailleurs elle contient la seconde partie dont il n'existoit encore que la traduction de 1753, imprimée en particulier.

La septième et la huitième ont été publiées cette année à Paris. L'une qui se vend chez Batilliot fils, rue Hautefeuille, est accompagnée du texte anglois. Elle a pour auteur M. Taillefer qui n'a point traduit la seconde partie. L'autre, qui est de madame Rivarol, et qui contient la seconde partie, se trouve chez Fabre, au palais du Tribunat.

Il est à remarquer que le nom de l'auteur de l'Economie de la vie humaine n'a été connu d'aucune des personnes qui ont traduit cet opuscule en françois. La plupart l'ont attribué à mylord Chesterfield qui a pu seulement donner quelques conseils à Dodsley, avec lequel il étoit très-lié.

Si je regardois comme des autorités dignes d'une pleine confiance la *France littéraire* de 1769, et le *Dictionnaire des hommes illustres* de Caen, je citerais l'abbé de Guasco pour neuvième traducteur de l'Economie de la vie humaine ; mais j'ai fait d'inutiles efforts pour me procurer cette prétendue traduction, qui est annoncée comme ayant paru en 1755, in-8.°. D'ailleurs, il n'en est nullement question dans l'éloge de l'abbé de Guasco, composé par M. Dacier, et inséré dans le tom. 45 des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cependant l'habile secrétaire a travaillé d'après des renseignemens très-détaillés qui lui ont été fournis par les amis de l'auteur.

(3) Quelle fille, quelle femme peut lire la plus grande partie du quatrième volume d'*Emile*, sans desirer d'être ornée de toutes les vertus particulières à son sexe ?

(4) Grégory est auteur du *Legs d'un père à ses filles*. La traduction de cet ouvrage par Morellet, est justement estimée ; aussi a-t-elle été souvent réimprimée. Le libraire Cailleau en a fait paroître en l'an 8, une édition in-12 accompagnée du texte anglois.

(5) Fordyce a publié des sermons pour les jeunes dames et les jeunes demoiselles. Ils ont été traduits en françois en 1778, in-12, sur la septième édition angloise.

de Saint-Lambert (6). Le nouveau Cours de morale rappelle souvent les discours de nos plus célèbres orateurs qui, aujourd'hui, sont plus admirés que lus. L'écrivain qui a su marcher sur leurs traces, en se proposant un but d'utilité plus générale, peut espérer de jouir du succès qui a couronné leurs travaux. Puissent les chefs des maisons d'éducation apprécier le mérite de l'ouvrage du C. Amalric, et s'en servir pour former l'esprit et le cœur des jeunes personnes qui leur sont confiées! Cette honorable distinction vient de lui être accordée par M.me Campan qui dirige avec une réputation si méritée un des plus beaux établissemens de ce genre. Cet exemple a déja eu des imitateurs, et il sera approuvé des parens qui ont à cœur que leurs enfans prennent une juste idée de leurs devoirs.

Je puis ajouter, en terminant cet article, qu'il se fait, en ce moment, une traduction angloise de l'ouvrage du C. Amalric.

A. BARBIER, *bibliothécaire du Conseil d'Etat.*

(6) L'*Analyse de la femme* est un des meilleurs morceaux des *OEuvres philosophiques* de l'estimable Saint-Lambert qui vient d'être enlevé aux lettres et à ses amis. L'Envie, après avoir outragé ses cheveux blancs, commence à lui rendre une justice un peu tardive.

MÉDECINE.

MÉDECINE.

MÉDECINE LÉGALE et Police médicale, de P. A. O. MAHON, Professeur de Médecine légale et de l'Histoire de la Médecine à l'Ecole de Médecine de Paris; Médecin en chef de l'Hospice des Vénériens de Paris; Membre de la Société de l'Ecole de Médecine, de la Société médicale d'Emulation; et auparavant, Docteur de la Faculté de Paris, Membre de la Société royale de Médecine, etc. etc. Avec quelques notes du C. Fautrel, *ancien Officier de santé des armées.* Trois volumes in-8.° de 1350 pages. Prix, 12 fr. brochés, et 16 fr. par la poste, francs de port. A Paris, chez F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20; et à Rouen, chez J. B. M. *Robert*, imprimeur-libraire, derrière les Murs-Saint-Ouen, n.° 4.

CET ouvrage, fruit des veilles d'un des médecins les plus instruits, nous présente, à la fois, le tableau de toutes les connoissances nécessaires pour maintenir la sureté des citoyens vivans en société, quand,

parmi eux, il s'élève des difficultés sur lesquelles la justice ne peut prononcer sans le secours du flambeau de la médecine. Ces deux traités de *Médecine légale* et de *Police médicale*, forment trois volumes dont nous allons successivement parcourir le contenu.

Tom. Ier — Après avoir exposé en général ce que l'on doit entendre par médecine légale, par rapports en médecine; après avoir énoncé que la médecine légale a pour objet la vie des hommes, la conservation, la santé, la maladie, la mort, les différentes lésions et les facultés de l'ame et du corps considérées physiquement, l'auteur présente toute l'étendue des obligations que s'impose un médecin-légiste, et tout homme de l'art exposé, par état, à être consulté à chaque instant par des juges dont la conscience n'est point suffisamment éclairée. L'étude de la médecine légale a longtemps occupé nos anciens, et on ne sait trop par quelle fatalité les modernes l'ont négligée. On peut dire qu'en France elle est encore au berceau, si l'on considère quelle marche rapide lui ont fait faire, depuis peu, les médecins de quelques contrées qui nous environnent. On ne peut en accuser, sans doute, que le peu de considération dont on entoure ceux qui la cultivent, et surtout le peu de lucre qui la suit. La médecine légale est vraiment une science isolée fort étendue; elle n'exige pas moins de connaissances et d'expérience que la médecine pratique, et une grande perfection dans les qualités morales de ceux qui la

sultivent ; en sorte que le poids des obligations est énorme, tandis que la satisfaction et la reconnoissance publiques paroissent infiniment moindres.

Ces considérations générales sont immédiatement suivies d'un article dans lequel il s'agit de l'impuissance divisée en *naturelle*, *accidentelle*, *momentanée*, *perpétuelle*, *absolue* ou *relative*. D'après cette classification, il est aisé de voir quelles sont les différentes espèces d'impuissances dont l'auteur a voulu parler, et la nature de l'exposé même ne nous permet d'entrer dans aucun détail sur ces matières. Cependant on a vu des femmes accuser leurs maris d'être impuissans, et ceux-ci être contraints de prouver publiquement le contraire, lorsqu'ils avoient des raisons suffisantes pour s'opposer aux poursuites de leurs épouses. C'est ce qu'on nomme *congrès*, épreuve qui dégrade l'homme, et n'en fait qu'un animal qui le rapproche des brutes ; encore est-elle le plus souvent très-équivoque. Aussi, le 18 janvier 1677, l'avocat-général de *Lamoignon* conclua pour que le parlement de Paris révoquât par un arrêt solennel, une mesure aussi sale qu'immorale. La *castration* a des signes certains qui la font reconnoître ; elle est une cause d'impuissance absolue, et suffit pour rompre les nœuds qui avoient paru les plus légitimes. On en peut presque dire autant des *hermaphrodites* ou de ces individus dont les organes de la génération sont si irrégulièrement conformés, qu'on a peine à concevoir auquel sexe ils appartiennent ; car dans l'espèce humaine, on n'a point encore anatomique-

ment reconnu de véritable *hermaphrodite*, ou la réunion des deux sexes bien prononcés.

De la défloration. — Il est le plus souvent très-difficile de décider sur ce point, par cela même que les signes de la virginité sont infidelles et abusifs. Cependant il est des cas où on pourroit la prouver, si elle a eu lieu par violence, et si l'examen suit de près l'attentat commis contre une fille honnête qui aura fait toute la résistance possible. *Devaux* nous en rapporte plusieurs exemples. Que doit-on penser de ce *moine* de Prague, de cet *aveugle* qui, par l'odorat seul, distinguoient une fille chaste de celles qui ne l'étoient pas? Qui ne connoit pas ces paroles de Salomon? *Vanité des vanités, tout est vanité. S'il est impossible de reconnoître dans la mer le chemin d'un vaisseau, dans l'air celui d'un aigle, sur un rocher celui d'un serpent, il sera aussi impossible de reconnoître le chemin qu'a fait un homme quand il a pressé amoureusement une fille.* Voilà donc une question de médecine légale sur laquelle on ne peut prononcer sans la plus grande réserve. On en peut dire autant du *viol*, à moins qu'on observe sur le champ des déchiremens, des effusions de sang, et surtout une extrême disproportion entre le coupable et la victime.

Des questions de droit fort importantes sont celles relatives à la grossesse et aux naissances tardives. Pour la première, un médecin est souvent consulté afin de la constater quand une femme coupable est condamnée à mort, ou bien lorsqu'elle est accusée d'a-

voir caché son accouchement et d'avoir fait périr son fruit. Une coupable ne peut pas en imposer longtemps lorsqu'elle n'a d'autre vue que de retarder son supplice; mais si on ne s'y prend de bonne heure, il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer affirmativement qu'une femme a tué son enfant, surtout si l'on explore à une époque éloignée de l'accouchement : alors tous les signes caractéristiques ont disparu ; ceux qui existent encore rentrent dans la classe générale, et on en est réduit à dire que l'accusée a eu des enfans, sans savoir si c'est dans le temps même pour lequel on informe. — Quant aux *naissances tardives*, il importe de savoir si elles existent. Le pour et le contre ont été longtemps discutés par *Louis*, *Le Bas*, Ant. *Petit*, et par beaucoup d'autres écrivains célèbres qui rapportent, de part et d'autres, des faits qui semblent avérés. Mais les qualités ou apparences qui pourroient caractériser un fœtus tardif ne sont pas faciles à assigner, car la constitution maladive de la mère ou de l'enfant, ou procure l'avortement, ou n'empêche point que le fœtus, malgré sa foiblesse, ne vienne au terme ordinaire; comme aussi on a vu quelquefois que les maladies de la mère n'influoient point sur la santé de l'enfant. En un mot, les erreurs de calculs, trop souvent fréquentes, n'empêchent-elles pas de croire aux naissances tardives ? On élève encore souvent en justice des doutes sur la légitimité de certains enfans, qui, cependant, sont nés à une époque avouée par la nature. Voici les questions médico-légales que l'on

peut agiter relativement au *part illégitime* : un enfant né le septième mois après le mariage peut-il en être regardé comme le fruit ? Est-il facile de constater si le fœtus a survécu à la mère, quand celle-ci meurt avant que l'accouchement soit terminé ? Les mêmes questions peuvent être faites relativement aux monstres, aux prétendus hermaphrodites et à tous les êtres mal conformés.

De l'avortement. — Faire périr un fœtus dans le sein de sa mère, ou l'en chasser par un moyen quelconque, avant l'époque où la nature lui auroit permis de vivre de sa propre vie, tel est le crime que les lois poursuivent sous le nom d'*avortement*. Ce crime, longtemps impuni chez plusieurs peuples de l'antiquité, fixa enfin l'attention des législateurs qui prononcèrent la peine de mort envers quiconque en seroit convaincu. Il est des signes qui caractérisent un avortement : ils se tirent de l'inspection de la mère vivante ou morte, de celle du fœtus et de la connoissance des choses qui ont précédé et suivi : ceux que fournit l'examen de la mère ne sont pas également sensibles dans tous les temps, car l'hémorragie, l'aplatissement du col de l'hétérus peuvent avoir disparu ; la grossesse pouvoit n'être pas avancée. Dans tous ces cas, les juges ne peuvent asseoir un jugement que sur des preuves extrinsèques et étrangères au délit. Il faut constater si l'accusée a caché son état, si elle a fait clandestinement quelques remèdes, si elle s'est adressée à quelques personnes de l'art pour se procurer de ces substances emménagogues réputées abortives, enfin, si par

l'examen du fœtus, on reconnoit les traces de quelque violence propre à le tuer. Cependant il est des circonstances qui semblent autoriser l'avortement : c'est lorsque le vice de conformation est extrême ; quand l'accoucheur assiste une femme qui a une hémorragie utérine et dont il ne peut espérer conserver l'enfant ; lorsqu'on est assuré de la mort du fœtus : sans parler de celles qui mettent dans l'alternative de sacrifier ou risquer la vie d'une mère en lui pratiquant l'opération césarienne. Voilà autant de questions sur lesquelles l'auteur n'a pas voulu prononcer définitivement.

Les fœtus nés avant le terme ordinaire sont appelés *avortons* jusqu'à la fin du sixième mois, et ce sont de véritables fœtus viables quand ils naissent depuis le septième jusqu'au neuvième, car les naissances à huit mois ou avant le terme de neuf, donnent autant d'espoir de conserver les enfans, que s'ils avoient pris le jour à la fin du septième.

Le professeur *Mahon* parle ensuite des *monstres* et des *môles* en véritable philosophe ; il examine ce que l'on doit entendre par l'*état douteux de l'esprit et du corps*, et conclud que tout individu dont le dérangement d'esprit est constaté, ne doit point avoir l'administration de ses propres affaires, ni exercer aucune fonction importante, s'il n'a pas des intervales lucides bien décidés. Il en est de même de ceux dont l'état de *démence* est bien avéré. Mais des médecins doivent bien prendre garde qu'il ne soit pas supposé, soit de la part d'un coupable qui cherche à éviter la peine qu'il a encourue, soit de

la part de parens avides qui tentent de faire prononcer une interdiction contre celui dont ils veulent posséder d'avance la fortune. Les observations générales sont également applicables à ce qu'on appelle maladies simulées, dissimulées ou imputées.

T. II. — S'il est besoin de connoissances fort étendues pour qu'un médecin puisse remplir dignement son ministère invoqué par des juges, il n'en doit pas moins être ainsi, quand il est question de prononcer sur une blessure qui a causé la mort d'un individu. Il est nécessaire d'avoir des notions anatomiques fort exactes, de connoître les organes dont la lésion est évidemment mortelle, de distinguer ces circonstances facheuses ou un blessé meurt, par faute d'un bon traitement, ou parce qu'il a négligé volontairement et par entêtement tous les moyens propres à seconder les efforts de ceux qui cherchaient à le conserver à la vie. D'où il est constant que de toutes les plaies il en est d'évidemment mortelles et dont l'auteur est punissable; qu'il en est d'autres accidentellement mortelles par la faute du malade ou par celle du chirurgien, et pour lesquelles l'auteur ne doit pas être inquiété aussi rigoureusement. Le praticien doit encore distinguer fort à propos si le blessé est mort, parce qu'on ne lui a pas pu donner à l'instant tous les secours nécessaires, ou parce qu'on les a négligés. En un mot, il est de ces observations rares, à la vérité, qui constatent des guérisons surprenantes lors même de la lésion de certains organes essentiels à la vie. Ces observations doivent donc être connues du médecin, afin qu'il

sache se renfermer dans de justes limites, quand il est requis de prononcer sur des cas aussi épineux. Tels sont les points de vue généraux qui ont fixé l'attention du docteur Mahon, dans ce qui a trait aux blessures considérées universellement et en particulier.

De la mort apparente. — On peut regarder cet article comme étant absolument du domaine de la *police médicale*. En effet, dans un gouvernement régi par de bonnes lois, il est des époques de rigueur où il convient d'enlever les morts, comme il en est aussi d'autres qu'il convient d'éloigner, si des parents le desirent, et quand il ne s'annonce aucune putréfaction; bien plus encore lorsque les membres ne se roidissent pas, que la chaleur se conserve à peu près la même, et surtout lorsque la mort a été si subite que l'on peut soupçonner un état létargique. Des observations très-multipliées ne nous permettent pas d'ignorer que des hémorragies à la suite de blessures graves, ont jeté des malheureux dans un tel état d'épuisement, qu'ils ne conservoient plus aucun signe sensible de la vie, et que cet état a duré plusieurs jours après lesquels ils ont été comme ressuscités. On a des exemples de personnes enterrées toutes vives; de femmes grosses, mortes pour ainsi dire, dans le travail de l'enfantement, revenir tout-à-coup et accoucher fort heureusement, quand, pour sauver l'enfant, on eut pratiqué la première incision qui convient lors de l'*opération césarienne*, autorisée par la mort jugée certaine de la mère. Enfin l'auteur expose les moyens qu'il importe d'employer

toujours pour s'assurer de la mort des individus avant de les enlever.

Constater une *mort violente* est d'autant plus difficile, que l'on est plus éloigné de l'époque à laquelle on l'a cru déterminée. L'état de putréfaction, le changement de couleur de tout le tissu de la peau, le gonflement ou l'accroissement dans le volume de tout le corps, ne permettent plus de distinguer les contusions, à moins qu'il n'y ait eu fracture et que dans ce point on ne remarque encore beaucoup de sang épanché. Mais comment s'assurer des effets du poison, de sa nature? Sans prudence on s'expose à commettre beaucoup d'erreurs et à confondre une infinité de signes qui sont autant l'effet de la putréfaction que celui des coups violens. Les mêmes difficultés n'existent pas, quand il s'agit d'un cadavre nouvellement découvert, et c'est sur lui seul qu'il est possible de constater le vrai genre de mort. Dans tous ces cas, la justice qui requiert un examen, veut qu'on lui présente un rapport par écrit. Il ne peut être fait d'après une simple inspection; il est besoin d'examiner tout l'extérieur du corps, puis successivement toutes les parties contenues, sans en négliger une seule. Le docteur Mahon décrit fort minutieusement comment on doit procéder à ces sortes d'opérations, qui sont trop connues des hommes de l'art pour en dire un mot ici.

Une question de médecine légale, sans doute, la plus difficile à traiter, est celle qui dérive de l'*empoisonnement.* Tout se borne à constater son existence, sa nature, et à connoître les moyens propres

à en arrêter les effets. Tantôt l'empoisonné vit encore, tantôt on n'a plus que son cadavre à examiner. Il est besoin de savoir si l'accident a eu lieu volontairement de la part du souffrant, ou si le délit a été commis par un autre; si le poison appartient à l'une ou à l'autre des trois classes végétale, animale et minérale. A l'inspection des cadavres, on distingue peu les deux premiers genres; mais le troisième a des effets qui lui sont propres pour chaque espèce, et laisse constamment des traces faciles à découvrir. Après avoir parlé des différens symptômes produits par chaque genre et par chaque espèce de poison en particulier, l'auteur indique les expériences chymiques les plus propres à faire découvrir la vérité : puis il considère les poisons en général et chacun en particulier. Les trois classes de poisons sont divisées en deux grands ordres; en volatils et gazeux et en fixes ou solides. Tous peuvent être introduis dans le corps humain sous les cinq points-de-vue suivans : 1.° par le nez, au moyen des odeurs; 2.° par les poumons, au moyen de la respiration; 3.° par la bouche, l'ésophage; 4.° par l'anus; 5.° par la peau, sous forme de topique.

Les gaz animaux, végétaux, minéraux constituent le premier ordre de chaque classe respective; et le premier ordre de la troisième classe comprend de plus, les gaz mixtes qui sont les émanations des marais, des végétaux pourris, de l'eau croupie, des fosses d'aisance, des mines, des feuilles vertes renfermées à l'ombre; ce même ordre comprend encore les minéraux réduits en vapeurs; tels que l'arsenic,

le plomb, l'antimoine, le mercure, le gypse et la chaux. Dans le second ordre de la première classe, il est fait mention des poisons animaux fixes, puis des végétaux simplement *narcotiques*, de ceux qui sont *narcotico-âcres*, et totalement *âcres*. Les poisons minéraux fixes divisés en mécaniques, comme le verre, l'email pilés, la silice en poudre, le sulphate calcaire, l'alumine, la baryte ; en poisons *minéraux chymiques*, tels les acides sulphurique, nitrique, muriatique, etc. ; en *métallico-chymiques*, tels l'arsenic, le mercure, le cuivre, etc., forment autant de genres du second ordre de la troisième classe.

L'*infanticide* est la mort violente et méditée d'un enfant né vivant, ou prêt à naître. Il est difficile souvent de se procurer toutes les notions nécessaires pour s'assurer de l'existence du crime, car une femme peut cacher sa grossesse et ne la pas déclarer dans les premiers temps, sous prétexte qu'elle ne se soupçonnoit pas dans cet état : supposé même qu'elle accouche, elle peut dire que le travail s'est effectué à l'instant où elle s'y attendoit le moins, en allant à la selle ou satisfaire d'autres besoins ; enfin qu'elle étoit seule, dans l'impossibilité de donner des soins à son enfant, dont le cordon ombilical s'est rompu, et que sa vie a été compromise par une violente hémorragie. Dans tous les cas, l'homme de l'art qui est consulté, doit s'informer si l'enfant est né mort ou vivant, et s'il a vécu après l'accouchement. Pour cela il faut s'informer si la mère a été blessée par un coup, une chute,

sans quoi on ne peut préjuger que l'enfant est né mort. L'inspection du cadavre faite promptement, et dans l'instant que la mère offre encore les signes d'une nouvelle accouchée, permet de reconnoître les traces de la violence exercée sur quelque point du corps de l'enfant, dont les organes pulmonaires sont dilatés par l'effet de la respiration qui a eu lieu. Ce dernier examen, qui donne lieu à des présomptions très-fortes sur la vie de l'enfant qui a respiré, n'est d'aucune utilité quand la putréfaction commence. Quand bien même encore les poumons divisés de cet être tué par sa mère, resteroient à la surface de l'eau dans laquelle on les plongeroit, la coupable pourroit encore en accuser un accouchement laborieux, et la respiration qui a eu lieu lorsque l'enfant étoit au passage du bassin après la rupture de la poche des eaux de l'amnios. Si à toutes les présomptions, se joignent encore des signes extérieurs de lésion, il est facile de constater la mort violente, et leur absence rend cette question tout-à-fait épineuse, pour reconnoître la vérité. C'est ainsi que l'on juge quelles sont les précautions à employer dans l'ouverture de ces sortes de cadavres, et quelle est l'attention que l'on doit apporter dans l'examen du cordon ombilical, des organes de la respiration, de la moelle épinière et du cerveau.

T. III. — *Des Noyés.* — Il n'est que trop fréquent de trouver des cadavres dans l'eau, à sa surface, dans son fond, et le plus souvent sur les bords des grandes rivières. Il reste au médecin légiste à décider s'il y a eu assassinat antérieur, ou bien si la

personne est véritablement morte sous les eaux. Des blessures profondes de la poitrine, du bas ventre, de la tête ; l'impression circulaire faite au col, au moyen d'une corde ; le gonflement de la face, de la figure ; l'absence d'un mucus écumeux dans les poumons et dans la trachée artère, ne laissent guère douter d'une mort violente et d'une projection postérieure du cadavre dans l'eau. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, il faut que ces examens se fassent promptement, car quand il n'y a pas de traces de blessures mortelles, ou autres, les phénomènes que l'on observe ne sont pas assez distincts, et se confondent en grande partie avec ceux propres à la submersion. Ici M. *Delafosse* docteur en médecine et auteur de cet article, s'attache à détailler tous les moyens propres à faire découvrir la vérité ; mais il met souvent le doute sage et prudent, à côté des erreurs graves et préjudiciables que l'on pourroit commettre involontairement. N'a-t-on pas vu des malheureux au désespoir se brûler la cervelle sur le bord d'un batteau, et tomber dans l'eau immédiatement après avoir reçu le coup. Comment alors distinguer ce suicide d'un assassinat commis par une main criminelle ? L'article des noyés a encore offert à l'auteur d'excellentes idées applicables à la *police médicale*. Il fait l'énumération de tous les établissements qui existoient autrefois, que l'on n'encourage pas assez aujourd'hui, et dans lesquels on avoit pour but de donner aux noyés tous les secours les plus nécessaires et les plus prompts. Un gouvernement sage, philanthrope ne doit jamais laisser dé-

truire des institutions aussi utiles, qui tranquillisent les citoyens de toutes les classes, et plus particulièrement ceux que leurs occupations appellent pendant toute leur vie aux travaux de la marine, au flottage des bois, et à toute espèce de commerce par eau.

La *suspension* ne présente pas de questions moins difficiles à résoudre, car elle peut être l'effet du *suicide*. Tout homme de l'art, appelé de bonne heure, ne doit rien négliger pour tâcher de rappeler à la vie tout individu que l'on trouve suspendu nouvellement, et conservant encore toute sa chaleur naturelle. L'ouverture des jugulaires a souvent été favorable dans ces circonstances : on pourroit encore aider ce moyen par l'application des bains de *Shmucker*, sur la tête que l'on auroit rasée promptement. Des preuves de succès nous autorisent à tout tenter, et on peut regarder comme extrêmement homicide, même lorsque la mort paroît certaine, de ne pas de suite débarrasser le cadavre de la corde qui lui serre le col, avant que la justice ne soit représentée sur le lieu où l'homme de l'art est appelé. Ce devroit encore être l'objet de la sollicitude des législateurs en matière de *police médicale*, car un moment indicible, par son peu de durée, peut, lorsqu'il est saisi à propos, rappeler à la vie l'être malheureux que le désespoir portoit à se l'arracher. Dans tous les cas de *noyés* et de *suspendus*, il faut faire un rapport par écrit. Les personnes instruites n'ignorent point le langage propre, et quelle doit être la manière d'exposer les faits. Tout rapport doit se faire par écrit, sur le

lieu même où l'on observe. Il importe de noter tout ce que le cadavre présente d'extraordinaire sur toute sa surface, en procédant de la tête aux pieds, puis de rechercher successivement dans les cavités, d'observer l'intégrité ou la lésion des organes contenus, et de tout écrire à mesure que la dissection méthodique se fait. Exposer les faits avec clarté, ne se livrer à aucune discussion étrangère à l'objet, capable de jeter plus de confusion dans l'idée des juges, est tout ce qui doit faire l'attention du médecin ou du chirurgien. On peut encore être obligé de faire d'autres rapports d'un genre tout-à-fait différent, mais également exigés par des tribunaux; alors la même marche et le même esprit doivent diriger celui qui en est chargé.

De la Police médicale.

Un traité de police médicale ou d'hygiène publique, est encore à faire dans notre langue. On peut dire que ce travail n'a été qu'ébauché par le professeur *Mahon*. Il est à regretter que quelque médecin ne s'occupe pas de nous traduire celui que l'Allemagne doit aux soins et au mérite distingué du célèbre professeur *Frank* le père, premier médecin du grand hôpital civil, à Vienne, et digne successeur des *Van-Swieten*, *Mead* et *Stoll*. Cet ouvrage, qui jouit d'une grande réputation, ne feroit pas moins d'honneur à son traducteur qu'à l'auteur principal. Dans le traité dont il s'agit particulièrement ici, le docteur *Mahon* n'a considéré sous le rapport philosophique et d'économie politique,

tique, que quelques articles isolés, tels que le célibat, la cohabitation, la contagion, le mariage, la grossesse, les femmes en couche, l'opération césarienne, les peines afflictives et l'inoculation. Mais il reste encore à traiter beaucoup d'autres objets non moins essentiels, sous le rapport des mœurs, de la salubrité publique, des travaux propres à chaque classe de la société, à chaque individu, eu égard à sa conformation physique. L'exercice de la médecine ne mérite pas moins de tenir une place distinguée dans un traité de police médicale, ainsi que tout ce qui a trait aux établissements nombreux dans lesquels sont entassés une infinité d'individus, comme sont les hopitaux, les casernes, les ateliers de toutes les espèces, et ces souterrains dans lesquels sont employés des bras utiles et vigoureux pour l'extraction des mines; enfin une police médicale n'est pas moins nécessaire pour les personnes qui passent leurs jours sur les mers et les rivières.

Ce n'est encore ici qu'un très-léger aperçu sur ce qui reste à faire pour compléter un traité de *police médicale :* on sent qu'il ne faudroit pas absolument créer, mais ramasser, coordonner beaucoup de matériaux épars et précieux qui existent déja, dans le nombre desquels on trouve des chef-d'œuvres qui ne réclament qu'un savant, grand observateur et laborieux.

Du célibat. — L'auteur examine d'abord quels sont les individus que la nature condamne à rester, toute leur vie, sans s'engager dans les liens du mariage, que de bonnes lois devroient leur interdire, puis-

qu'il ne pourroit en résulter qu'une dégénérescence de l'espèce humaine. Les rachitiques, les écrouelleux, les lépreux, les phthysiques, etc.; tous ceux enfin qui sont atteints de maladies héréditaires. Est-ce un bien, dans un état policé, d'exiger le célibat chez les prêtres? Le docteur Mahon ne le pense pas. Y a-t-il de l'avantage que les soldats ne se marient jamais? Tous les peuples de l'antiquité autorisoient le mariage des militaires; on en trouve des exemples chez les Grecs, les Romains dont le courage étoit à toute épreuve: une femme, des enfans attachent à la patrie, la rendent chère, donnent du courage, arrêtent les désertions, entretiennent des hommes nés soldats: des célibataires sont des fléaux dans la société. A Rome, à Sparte, à Lacédémone ils ne pouvoient occuper aucune place dans le gouvernement, ils ne jouissoient d'aucune prérogative, leur vieillesse n'étoit pas même respectée, tandis que dans toutes les assemblées on faisoit honneur au respectable père d'une nombreuse famille. Si le célibat n'étoit pas autorisé, s'il étoit même en quelque sorte réprouvé, le mariage précoce ou prématuré étoit sévèrement interdit. Aussi l'auteur reproche-t-il, avec raison, à la génération présente, les unions qui se contractent fréquemment, quand une fille est à peine nubile, quand un jeune homme ne fait qu'atteindre sa vingtième année. Il exige que le corps et tous les organes physiques soient complétement développés, pour remplir tous les devoirs d'époux. C'est à cette précipitation pour le mariage que nous devons cette grande mortalité d'enfans, faibles en

naissant, mal constitués, mal nourris par une mère dont les glandes du sein ne sont pas encore propres à sécréter un bon lait.

Chez les Spartiates, des magistrats nommés par le peuple, étoient expressément chargés de l'examen et de la censure des vêtements : pourquoi n'en seroit-il pas de même dans le siécle ou nous vivons ? Le sexe perdroit-il de ses charmes en couvrant ses bras nus et sa poitrine découverte ? Il n'est pas douteux qu'il ne les fit rechercher d'avantage, et son amour-propre n'y gagneroit pas moins que son physique. On ne verroit pas autant de femmes affectées de maladies chroniques ; la phthysie ne feroit pas autant de ravage, les accouchemens seroient, sans contredit, plus heureux, les grossesses moins pénibles, et la santé des nouveaux nés beaucoup meilleure. Il est à présumer que toutes les mères ne vivent que dans l'être qu'elles portent dans leur sein, que rien ne leur est plus précieux que ce fruit d'une union légitime, que c'est lui qui les attache à la vie, à leur époux. Faisons des vœux pour qu'elles pensent au bien qu'elles doivent à la société, qui réclame d'elles leur propre conservation pour en obtenir d'excellens citoyens. Mais il faudroit que la société fit davantage en faveur des femmes, qu'elle ne négligeât rien pour leur santé, qu'elle multipliât les établissemens publics, dans les provinces, pour assister, daus leurs couches, les femmes pauvres et dénuées de tous secours, qu'elle pourvût à l'éducation des sage-femmes, et à leur placement dans chaque pays où elles ne pourroient se fixer qu'après

avoir donné des preuves de capacité nécessaire. Tels sont les vœux d'un excellent homme, du professeur *Mahon.*

Il nous resteroit encore à parler de l'inoculation de la petite vérole : les circonstances présentes semblent en dispenser ; elles nous présagent un avenir heureux, des loix sévères pour l'inoculation de la vaccine que l'on peut avec sureté substituer à la petite vérole naturelle ou inoculée. L'humanité jouit actuellement d'un bienfait inattendu : il conservera beaucoup d'individus exposés aux ravages d'une maladie horrible qui, trop souvent, a dépeuplé d'enfans des contrées entières. Tout homme ami de son pays, doit espérer que des législateurs s'occuperont de cet objet important, et qu'il en sera de la vaccine, comme de la circoncision chez les Turcs ; c'est-à-dire, que chaque citoyen sera déclaré coupable de la mort de son enfant, par suite de la petite vérole, s'il a négligé de le *vacciner.* Cette opération moderne devra être assez familière pour que chacun puisse la pratiquer sur ses propres enfans, dans tous les instants de leur jeunesse, s'il ne veut avoir recours à des mains étrangères. Quelle occasion plus favorable pour extirper de notre continent ce fléau destructeur, qui a déja moissonné tant de millions de victimes !

LÉVEILLÉ, Méd. P.

PHYSIOLOGIE.

Système physique et moral de la femme, par P. Roussel, de l'Institut national de France. Edition deuxième et posthume, augmentée de l'éloge historique de l'Auteur, par J. L. Alibert, médecin de l'hôpital de S. Louis. Prix, 4 fr. et 5 fr. franc de port. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-S. André-des-Arcs, n.° 12.

Il n'est pas facile de louer les ouvrages et les hommes de génie; on se pénètre bien de leur mérite; mais il est mal-aisé de s'exprimer quand il s'agit de le définir.

Il y a, pour les productions de l'esprit, des règles, des principes, des beautés de convention, de l'observation et de la réunion desquels naissent divers motifs d'éloges. Mais ce n'est point là ce qui frappe dans les ouvrages du génie; ils ont un mérite qui leur est propre; ce mérite consiste, souvent, dans la conception et le développement d'une grande idée, dans une manière nouvelle d'envisager un grand objet.

Les hommes et les ouvrages d'esprit se ressemblent presque tous; aussi, ce que l'on a dit des uns est, plus ou moins, applicable à tous les autres. L'homme de génie, au contraire, ne ressemble qu'à lui, et

presque rien de ce qui a été dit d'un autre ne peut lui être appliqué ; il faut des observations, des réflexions qui lui soient propres. Ce n'est qu'en méditant sur ce qui constitue le génie particulier de son ouvrage et de sa personne, qu'on peut, utilement et convenablement, parler de l'un et de l'autre, et c'est là ce qui rend le genre de l'éloge si difficile.

Telles sont les réflexions qui se sont présentées à nous, dès que nous avons voulu nous occuper du compte que nous allons rendre du Système physique et moral de la femme et de son auteur.

Lorsque ce livre parut, il n'étoit ni connu ni annoncé. On n'avoit point encore, à cette époque, l'art d'appeler, des années à l'avance, la curiosité du public sur ses productions ; adresse d'autant plus *mal-adroite* que l'impatience, rendant plus exigeant, il est bien rare que l'ouvrage, lorsqu'il vient à paroître, procure un plaisir qui dédommage de l'attente. Celui du docteur *Roussel* parut sans bruit, sans fracas et sans explosion ; mais il eut bientôt fixé l'attention des philosophes, des médecins, des gens de lettres, et même celle de cette classe nombreuse d'êtres aimables et frivoles, répandus dans la société, et qui, sans être médecins, philosophes, littérateurs, ni savans, sont associés à tout cela par leur esprit, leur atticisme et leur goût. L'ouvrage de Roussel fut annoncé dans tous les papiers publics avec les éloges qu'il méritoit, et il prit rang dans les bibliothéques parmi les philosophes, les médecins et les littérateurs du premier ordre. Voici comme Laharpe en parloit au grand-duc de

Russie. On sait que cet excellent et sévère littérateur n'était pas prodigue d'éloges, et que, lorsqu'il en accordoit, il falloit y avoir des titres bien incontestables, et surtout ne donner, d'aucun côté, prise à sa sévérité qui tenoit peut-être autant à son caractère qu'à son amour pour les lettres.

Après avoir fait connoître le but de l'ouvrage, Laharpe ajoutoit : « M. Roussel écrit avec élégance « et intérêt, sans déclamation et sans fausse cha- « leur. Ses observations sont d'un vrai philosophe, « et son style est à la fois d'un écrivain sage et « d'un homme sensible; quoique le fonds de son « ouvrage soit nécessairement un peu scientifique, « il se fait lire partout avec agrément. »

Mais, dans l'ouvrage dont il s'agit, il est un mérite et un talent bien précieux, qui ne dut pas échapper à Laharpe, et qui méritoit bien qu'il en parlât.

La matière qui y est traitée obligeoit souvent l'auteur à fixer l'attention de ses lecteurs sur des organes, dont les fonctions semblent avoir été cachées avec soin par la nature elle-même ; sur des organes que la modestie couvre de ses voiles les plus épais. Roussel, forcé de les soulever de temps en temps, pour parler du mécanisme et des fonctions organiques de ces parties, l'a fait avec tant de délicatesse, de ménagement et de circonspection, a paré les objets dont il a traité, de tant de fleurs, en a parlé dans des termes si mesurés, qu'il a repoussé loin de l'imagination, toutes les idées dont la pudeur auroit pu s'effaroucher. Cette délicatesse

de style, dans tout ce qui a rapport aux femmes, est un des mérites caractéristiques de cet ouvrage, généralement estimé par l'importance de son objet et généralement aimé par la décence et les graces avec lequel il est écrit.

Mais revenons au fonds de l'ouvrage lui-même.

Le Système physique et moral de la femme est une production frappée au coin du génie tant dans sa conception que dans son exécution; elle renferme une grande idée, et présente le développement d'un système savant et ingénieux, qui rend compte d'une foule innombrable de phénomènes que l'on avoit été jusqu'alors sans pouvoir expliquer, et même sans trop croire qu'ils fussent susceptibles d'explications. Il s'agit de l'action réciproque du physique sur le moral et du moral sur le physique. Voilà toute l'idée de l'ouvrage; et l'ouvrage est employé tout entier, d'abord, à démontrer l'existence de ce rapport, et ensuite à saisir son action dans toutes les circonstances importantes de la vie des femmes, dans les fonctions propres au sexe et dans ses différents périodes de maladies ou de santé. On voit que ce double rapport combiné, applicable à la femme, ne l'est pas moins à l'homme, et qu'il ne varie qu'en raison des fonctions diverses auxquelles l'un et l'autre est appelé.

Les médecins et même quelques philosophes avoient toujours regardé l'homme comme une machine soumise à des lois mécaniques; ils avouoient, seulement, que cette machine étoit d'une organisation supérieure. Les uns en plaçoient le grand ressort

dans le sang qui, en circulant avec rapidité, en vertu d'une première impulsion, donnoit à cette machine, et y maintenoit le mouvement, la chaleur et la vie. D'autres voyoient ce principe moteur dans la respiration; mais comme l'observe le docteur Roussel, chapitre VI, page 59, « Toute hypothèse relative à l'économie animale, qui sera « fondée sur une série de mouvemens et d'actions « mécaniques, dont l'une doit nécessairement amener l'autre, se trouvera toujours défectueuse, « lorsqu'il s'agira de faire cadrer avec elle tous les « faits qui s'y rapportent; parce que, dans cette « sorte de systèmes, on oublie toujours la pièce « principale qui doit faire la base de l'édifice. Cette « pièce, dans les systèmes qui ont les corps organisés pour objet, c'est le moral qu'on ne peut « jamais perdre de vue, sans s'égarer; tous les « pas qu'on fait sans ce guide ne sont que des « chutes. »

Stahl fut un des premiers qui soupçonna les rapports de l'action morale avec l'organisation physique; il ouvrit une carrière nouvelle à la médecine, mais la médecine ne pouvoit avancer dans ce labyrinthe, sans la philosophie; elle avoit besoin de son flambeau et de ses méditations.

Roussel, initié par l'anatomie dans tous les détails de notre organisation matérielle, qui avoit approfondi la science du cœur humain, étudié le jeu des passions, et qui étoit d'ailleurs doué d'un tact moral d'une finesse exquise, s'appliqua à observer dans toutes les circonstances et dans toutes les

époques de la vie des femmes, dans toutes les fonctions qui leur sont propres, enfin dans leurs divers degrés de santé et de maladie, le rôle que le moral pouvoit y jouer.

Après avoir réuni sur cette matière une grande masse d'observations, de faits, de rapports, de résultats; après avoir comparé les différences générales et particulières qui distinguent l'organisation des sexes, après avoir rapproché celle qui semble leur être commune, et en avoir constaté la différence, malgré leur similitude apparente; après avoir trouvé dans la différence des fonctions propres à chaque sexe, la raison de la différence de cette organisation, il posa enfin les bases du système qui fait l'objet de son ouvrage; et comme l'a observé avec infiniment de sagacité le docteur Alibert, « il analysa les prodiges de l'entendement et de la pensée, déroula les lois mystérieuses de la sensibilité, d'où dérivent comme d'une source intarissable et commune, tous les phénomènes de l'économie physique et morale de l'homme. »

Le Système physique et moral de la femme est précédé d'un éloge historique de Roussel, par le docteur Alibert, médecin de l'hôpital de S. Louis. Nous avons observé en commençant cet article, qu'il étoit difficile de louer les hommes de génie et leurs ouvrages; nous avons dit qu'il falloit dans ces sortes d'éloges, des réflexions et des observations qui leur fussent particulières; et nous avons puisé cette idée dans la notice historique dont il s'agit; on sent en la lisant, qu'avant de l'entreprendre, M.

Alibert avoit profondément médité l'ouvrage de Roussel, et qu'il s'étoit procuré sur la vie de ce médecin, avec lequel d'ailleurs il étoit lié, un assez grand nombre de faits et d'anecdotes pour pouvoir y puiser des notions suffisantes et qui pussent le mettre à même de tracer un portrait fidelle d'un philosophe dont les ouvrages et le nom passeront à la postérité.

L'éloge historique qui précède cette édition du Système physique et moral de la femme, ajoute un mérite de plus à l'ouvrage, et doit le faire rechercher de tous ceux qui aiment la philosophie, la médecine et les lettres. Cet éloge sera lui-même l'objet de nos réflexions dans un second article.

D'AZZIA.

HISTOIRE NATURELLE.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique ; par une Société de Naturalistes et d'Agriculteurs : *avec des figures en taille-douce, tirées des trois règnes de la nature.* De l'imprimerie de *Crapelet. Première, seconde* et *troisième livraisons*, faisant les tomes I à IX, et comprenant le commencement de l'alphabet, jusqu'à la lettre H, avec 91 planches représentant plus de cinq cents objets. Prix, 19 fr. 50 cent. par livraison. A Paris, chez *Déterville*, libraire et éditeur, rue du Battoir, n.° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

Les progès rapides et journaliers de la science de la nature exigeoient qu'on en fit un résumé complet, au niveau des connoissances modernes. M. Valmont de Bomare ayant senti, vers le milieu du dernier siécle, l'importance de cette vérité, publia, en 1764, un *Dictionnaire universel et raisonné d'Histoire naturelle.* Cet ouvrage, alors unique en son genre, eut un grand succès ; mais l'histoire natu-

relle ayant fait, depuis ce temps, des pas aussi sûrs que rapides vers la perfection, cette science a tellement agrandi son domaine, qu'il est aujourd'hui impossible à un seul homme, d'embrasser et de suivre avec succès l'étude de toutes ses branches à la fois. Aussi ne doit-on pas être surpris que l'auteur du *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, ait échoué, dans les dernières éditions de son ouvrage, dans le projet de traiter de toutes les parties des connoissances naturelles. On pourroit actuellement, avec raison, lui appliquer ce que Diderot pensoit de Chambers, qui avoit entrepris seul, un *dictionnaire universel de toutes les sciences*. « Ce qui doit « étonner, disoit l'immortel éditeur de l'ancienne « Encyclopédie, c'est qu'un homme ait été assez « hardi et assez borné pour le tenter lui seul. Celui « qui s'annonce pour savoir tout, montre qu'il « ignore les limites de l'esprit humain. »

Le dictionnaire que nous annonçons n'est pas l'ouvrage d'un seul homme; c'est le fruit des travaux de douze auteurs justement célèbres dans les annales des sciences, dont la plupart n'ont pour mérite que leurs talens et leur probité reconnue; pour récompense de leurs premiers essais dans la carrière difficile des lettres, que l'estime de leurs concitoyens, et celle des savans de toutes les nations; dont enfin les emplois publics, n'ont ni ralenti les travaux, ni assoupi le génie. Les nommer ici, c'est, à n'en point douter, les faire connoître suffisamment. *Sonnini*, digne ami de Buffon, édi-

teur et continuateur de ses œuvres, savant voyageur et naturaliste recommandable, s'est chargé de l'histoire des quadrupèdes et des oiseaux. *Virey*, auteur de l'histoire naturelle de l'homme, s'est chargé de la préface et des articles généraux sur l'homme, la nature, les animaux, et sur la structure et la nature de ces derniers. *Parmentier*, membre de l'Institut national, l'un des plus profonds agriculteurs et des plus savans économistes de l'Europe, a rédigé plusieurs articles relatifs à l'économie domestique et champêtre. *Huzard*, membre de l'Institut, célèbre vétérinaire, a traité l'art vétérinaire, l'histoire des maladies des animaux domestiques, et leur méthode curative. *Bosc*, membre de diverses sociétés savantes, et naturaliste recommandable, a rédigé l'histoire naturelle des poissons, des mollusques et des vers : il s'est chargé aussi de décrire la plupart des plantes.

L'histoire naturelle des insectes a été traitée par deux savants très-distingués : *Olivier*, membre de l'Institut national et voyageur éclairé, s'est chargé de la grande classe des coléoptères; et *Latreille*, correspondant de l'Institut, a rédigé l'histoire de toutes les autres familles d'insectes. *Chaptal*, savant illustre qui réunit la profondeur des connoissances au génie administratif, s'est occupé des applications de la science chymique aux diverses productions de la nature, surtout aux plantes et aux minéraux. *Cels* et *Thouin*, membres de l'Institut, et *Tollard*, savans d'un mérite distingué, ont tracé divers arti-

cles relatifs à la science des végétaux et au jardinage. La plupart des grands articles du règne végétal ont été rédigés par *Dutour*, membre de la Société d'Agriculture de Saint-Domingue, et cultivateur aussi éclairé que zélé naturaliste.

Enfin la minéralogie a été traitée par *Patrin*, digne successeur des Dolomieu et des Saussures, correspondant de l'Institut national et de l'Académie de Saint-Pétersbourg, voyageur instruit et minéralogiste profond (1).

Le nombre des articles traités dans ce dictionnaire est très-considérable; celui des articles de la lettre A seulement, surpasse de plus de *cinq cents* celui de la même lettre dans le dictionnaire de Bomare. Cependant, quoique celui que nous annonçons soit très-complet, il ne faut pas s'attendre à y trouver cette multitude innombrable de noms barbares: recueillis et souvent inventés par une foule de voyageurs obscurs, qui ont parcouru à la hâte des contrées très peu connues, et qui ne les ont entendu prononcer, le plus souvent, qu'une seule fois. Ces mots, ordinairement altérés par les traducteurs, sont devenus si nombreux, qu'il ne seroit pas difficile d'en composer un dictionnaire particulier, lequel n'auroit guères moins d'une centaine de volumes.

(1) Afin de traiter avec plus d'exactitude l'histoire naturelle des quadrupèdes et des oiseaux, les auteurs de ce dictionnaire se sont adjoint les citoyens Vieillot et Desmarest fils. Le C. Libes, professeur de physique à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, s'est chargé des articles de météorologie et de physique.

Les auteurs n'ont donc choisi que ceux, qui, cités par plusieurs voyageurs, peuvent se rapporter surement à des espèces connues.

Les progrès de l'histoire naturelle exigeoient qu'on appliquât cette science aux choses utiles, à l'économie rurale et domestique, à la médecine, aux arts, à l'agriculture, au commerce, etc., afin qu'on n'y négligeât rien de ce qui est bon, utile, agréable dans la vie humaine. Il falloit un ouvrage qu'on pût consulter dans le besoin, sur un objet quelconque d'histoire naturelle, dans lequel on pût puiser promptement les éclaircissemens desirés, et qui réunit, dans un médiocre espace, ce qu'on ne pouvoit rencontrer qu'en une infinité de volumes. Il falloit mettre à la portée de tous les esprits les connoissances naturelles, en généraliser l'etude, et en montrer toute l'utilité. Tel est le but de ce dictionnaire; il renferme non-seulement l'extrait succinct et cependant détaillé des travaux des auteurs anciens et modernes, mais il contient encore le résultat des propres observations de ses auteurs.

Les articles qui composent le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, sont disposés d'une manière neuve et avec beaucoup d'avantages. Les noms des trois règnes de la nature, ANIMAL, MINÉRAL et VÉGÉTAL, sont les clefs de tous les autres articles, et sont, pour ainsi dire, les grosses branches d'un arbre, dont le mot NATURE est le tronc principal. Les articles qui traitent des règnes renvoyent à ceux qui ont pour objet des groupes secondaires d'êtres, nommés

nommés CLASSES, ceux-ci à des groupes tertiaires appelés ORDRES, lesquels font parvenir à ceux des FAMILLES qui se sous-divisent encore en GENRES, et qui comprennent sous les différens noms donnés à ces *genres*, des espèces choisies principalement parmi celles qui présentent quelque chose de remarquable, soit dans leurs formes extérieures, soit dans leur organisation interne, leur composition, leur manière d'être dans la nature, soit enfin dans leurs habitudes ou dans leurs usages. Par cette distribution des articles, faite avec le plus grand soin, on possède dans le même ouvrage, un *système complet* et un *dictionnaire d'histoire naturelle*.

Neuf volumes de cet intéressant ouvrage, parfaitement imprimé et orné de figures très-bien faites, ont déja paru, et traitent la matière jusque vers la fin de la lettre G. Tout promet que l'entreprise de ce dictionnaire, due aux soins et au zèle connus du C. *Déterville*, sera terminée vers la fin de cette année.

Nous ne croyons pouvoir mieux finir cet extrait, qu'en mettant le public à même de juger du style des auteurs et de leur manière de faire, en donnant ici la notice de plusieurs articles pris au hazard dans cet ouvrage, qui fera certainement époque dans les annales des sciences.

Dans le premier volume, les articles *abeille*, *aigle*, *air*, *alimens*, *alouette*, *amygdaloïde*, *âne*, *anguille*, *antimoine*, sont traités avec précision, et cependant avec tout le détail que comportent les

sujets qu'ils ont pour objet. Nous donnerons ici l'extrait de l'article AIR, fait par le C. Chaptal.

AIR, fluide qui environne la terre de toutes parts, que nous respirons continuellement, et sans lequel, ni les animaux, ni les végétaux ne sauroient vivre: c'est la masse générale de ce fluide qui forme l'*atmosphère*.

On croyoit autrefois que l'*air* étoit une substance simple, un élément, proprement dit; mais les expériences exactes des chymistes modernes, ont prouvé qu'il est composé de 72 parties de gaz nitrogène (ou gaz azote), et de 28 parties d'air vital (ou gaz oxygène).

La proportion de ces deux gaz éprouve quelquefois de légères variations, par le mélange de divers principes étrangers, et surtout d'une petite quantité de gaz acide carbonique; mais ces altérations tiennent à des causes locales et sont purement accidentelles.

Les propriétés caractéristiques de l'air vital sont modifiées par celle du gaz nitrogène, et ces modifications étoient nécessaires; car si nous respirions l'air vital dans son état de pureté, il useroit promptement notre vie. Cet air vierge ne nous convient pas plus que l'eau distillée: la nature ne paroît pas nous avoir destiné à faire usage de ces principes, dans leur plus grand degré de perfection.

Avant l'époque actuelle de la chymie, l'air atmosphérique étoit la seule substance gazeuse qui fut connue, et l'on attribuoit à ses modifications, les nuances infinies que présentoient tous les fluides invisibles, que l'observation offroit si souvent aux physiciens.

L'air atmosphérique remplit les souterrains les plus profonds, et s'élève jusqu'à des hauteurs considérables, qu'il seroit difficile de déterminer; car

cet *air* est un fluide compressible dont les couches inférieures ont plus de densité que celles qui sont au dessus : mais on ne connoit pas au juste la progression suivant laquelle cette densité diminue dans les couches les plus élevées. Ainsi, quoique l'on sache qu'une colonne d'air a la même pesanteur qu'une colonne d'eau de 32 pieds, ou une colonne de mercure de 28 pouces, on ne sauroit en déduire la hauteur de l'atmosphère. Le physicien Lahyre jugeoit d'après les phénomènes des crépuscules, qu'elle devoit être au moins de 16 lieues: et Mairan, d'apres l'observation des aurores boréales, avoit trouvé qu'elle devoit approcher de 300 lieues.

L'air est un fluide d'une raréfaction extrême, qui obéit à la moindre impulsion, et dont l'équilibre, sans être rompu, cherche à se rétablir. Il est environ huit cents fois moins dense que l'eau, et l'on croyoit autrefois qu'il n'avoit aucune pesanteur ; mais elle est aujourd'hi parfaitement connue. On sait qu'à la température de dix degrés, dans un lieu médiocrement élevé au dessus de la mer, un pied cube d'air, pèse une once, trois gros, trois grains.

L'air, quoique très-fluide, éprouve de la difficulté à passer par où des liquides plus grossiers pénètrent aisément : c'est ce qui a engagé les physiciens à supposer ses parties rameuses.

Il a, comme les autres corps diaphanes, la propriété de réfranger les rayons de la lumière, mais il paroît douteux qu'il puisse les réfléchir ; et c'est sans des preuves suffisantes, que quelques physiciens ont pensé que ses grandes masses étoient bleues.

L'air est inodore par lui-même : il n'est que le véhicule des parties odorantes.

Il est singulièrement élastique, et ce sont ses vibrations qui nous transmettent les sons. On a des preuves manifestes de son élasticité, par les effets du fusil à vent, et de diverses machines qui sont utilement employées dans les arts.

Ce n'est que vers le milieu du dix-septième siècle (en 1643), qu'on a constaté la pesanteur de l'air par des expériences rigoureuses. L'impossibilité de faire monter l'eau au dessus de 32 pieds dans les pompes aspirantes, fit penser à Torricelli, que c'étoit une cause extérieure qui contenoit ce fluide à cette hauteur, et que ce n'étoit point, comme on l'avoit dit jusqu'alors, une prétendue horreur de la nature pour le vide, qui faisoit monter l'eau dans les tuyaux des pompes.

Ce célèbre physicien remplit de mercure un tube bouché par une de ses extrémités, il le renversa sur une cuvette pleine de ce même métal, et vit le mercure s'arrêter constamment à vingt-huit pouces, après plusieurs oscillations; il vit, dans le moment, que les différences dans les hauteurs répondoient à la pesanteur relative des deux fluides, qui est dans le rapport de quatorze à un. L'immortel Pascal prouva, quelque temps après, que c'étoit la colonne d'air atmosphérique qui soutenoit les liquides à cette élévation, et s'assura que la hauteur varioit suivant la longueur de la colonne qui presse.

On a fait usage de cette précieuse découverte pour mesurer la hauteur des montagnes par le moyen du baromètre; et cette méthode, perfectionnée par plusieurs physiciens célèbres, est devenue d'une telle exactitude, que ses résultats diffèrent très-peu de ceux obtenus par la trigonométrie. Elle a l'avantage d'être plus expéditive, et de pouvoir être employée dans les circonstances où l'on ne pourroit que difficilement faire usage de cette dernière méthode.

Dans le second et le troisième volume, les articles suivans se font remarquer par la manière élégante et à la fois instructive dont ils sont traités. — *Araignée, arbre, ardoise, argent, argile, artichaut, asperge, avoine, autruche; baleine, bananier, basalte, batate, bécasse, betterave, bitume, blé, bois,*

bombyx (Dans lequel se trouve l'histoire du ver à soie), *botanique*, *bousier*, *brèche*, *buffle*, etc.

La seconde livraison, formée uniquement de la lettre C, beaucoup plus abondante en matière que toutes les autres lettres, nous présente principalement les articles suivans. — *Cabinet d'histoire naturelle*, *cacaotier*, *cafeyer*, *caille*, *calas*, *camphre*, *canard*, *canne à sucre*, *cannelier*, *cantharide*, *castor*, *cendres*, *cerf*, *cerisier*, *cétacés*, *chameau*, *chanvre*, *chardonneret*, *chat*, *chêne*, *chenille*, *cheval*, *chèvre*, *chevreuil*, *chien*, *chou*, *chrysalide*, *cigne*, *circulation*, *cochon*, *coléoptères*, *conchyliologie*, *coquille*, *cornouiller*, *corps organisés*, *cotonnier*, *coucou*, *couleuvre*, *courlis*, *coutillière*, *crapaud*, *crustacés*, *cuivre*.

L.

BOTANIQUE.

COMMENTATIO inauguralis sistens historiæ vegetabilium et geographicæ specimen. Auctore Friderico *STROMEYER, m. d., etc.* Goetting. in-4.°

LES plantes, dit Bernardin-de-Saint-Pierre, ne sont pas jetées au hazard sur la terre : telle est l'épigraphe qu'emprunte notre auteur, d'une plume qui, comme la sienne, s'est exercée à l'étude de la nature. Le plan qu'il a conçu d'une histoire géographique des végétaux, rappelle l'ouvrage du célèbre *Zimermann* sur les quadrupèdes, *(Zoologia geographica)*.

Le docteur Stromeyer commence son ouvrage par exposer quelques généralités qui servent à faire pressentir l'utilité de son projet, et à indiquer les moyens d'exécution. Il se demande d'abord à lui-même en quoi consiste l'histoire géographique des végétaux, quels objets et quelles connoissance a-t-on à recueillir sous cette dénomination générale, quels écrits possède-t-on déja dans ce genre d'histoire, et à quelles sources faut-il puiser? Il se réserve de satisfaire pleinement à ces questions dans les dernières parties de sa dissertation. Il établit ensuite son plan de narration suivant les contrées qu'habitent les végétaux, en proposant de comparer les parties connues du globe terrestre, avec celles qui

ne le sont pas. Il distingue l'*extension* et la *distribution* du règne végétal, tel qu'il subsiste actuellement, ou selon son état primitif. Cette distinction des végétaux modernes et des végétaux anciens, trace la division de l'histoire géographique en deux livres, et détermine l'analyse à suivre du mode présent, aux premières origine et au mode passé.

Les plantes croissent sur la terre et dans les eaux. Ce que l'auteur appelle leur extension, comprend leurs demeures actuelles, l'indication des lieux, l'étendue de leurs départemens, les démarcations de territoire, et la désignation des caractères et des habitudes. Tel doit être le contenu de la première section du premier livre, sous-divisée en trois chapitres, dont l'auteur présente les détails de la manière suivante.

1.° Il convient de rechercher si toutes les régions du globe sont peuplées de végétaux, et s'il y a des exceptions à admettre pour des surfaces où l'on ne trouve aucune trace de végétation. Quelles sont la nature du sol et l'influence du ciel, capables d'anéantir la faculté de produire et de conserver les plantes? Y a-t-il des terres qui servent en quelque sorte de limites à la végétation?

2.° Les mêmes individus ne s'observent pas partout. L'*extension* des végétaux, ou la faculté qu'ils ont de se multiplier et de se répondre, est subordonnée à des lois et à des vicissitudes. Leur extension physique, ou vraie, diffère de l'extension géographique, ou apparente. Ils ont aussi une extension native et acquise, une vie sociale, beau-

coup de variétés dans leur grandeur, et sous tous les rapports ils offrent des divisions particulières, suivant; 1.° qu'ils n'occupent physiquement et géographiquement qu'une petite portion de la terre, et qu'ils y sont renfermés dans de plus étroites limites; 2.° qu'ils sont géographiquement dispersés sur de plus grandes surfaces, sans avoir une extension physique proportionnelle; de sorte que, par cette raison, ils peuvent être comptés au nombre des précédens; 3.° qu'ils habitent de vastes contrées avec la même plénitude physique et géographique; 4.° qu'ils occupent géographiquement les grandes parties de la terre, sans faire remarquer une extension physique différente de celle des premières divisions; 5.° enfin, suivant que les mêmes plantes, sous le double rapport d'extension, se multiplient, sont communs à beaucoup de pays, et couvrent presque toute la superficie du globe.

Après que les deux premiers chapitres auront été ainsi développés, le docteur Stromeyer propose de détailler, dans le troisième et dernier, les demeures des plantes les plus remarquables, et il indique, tant par familles que par genres et espèces, plus d'une centaine d'objets intéressans à décrire.

La deuxième section de son premier livre doit comprendre la distribution des végétaux terrestres et aquatiques. La différence et la mesure de ces productions marquent la diversité relative de chaque région de la terre, la proportion de leur éloignement, et la raison des climats; d'où résulte deux bases principales de comparaison qui donnent lieu

de diviser cette seconde section en deux parties. Dans la première, on examine, selon l'influence du ciel et du sol, la multitude des plantes habituées à chaque parties du monde connu, la somme totale de ce que l'on connoît de ces végétaux, et leur proportion avec l'étendue qu'ils occupent. De-là on peut conjecturer combien il reste de plantes à rassembler dans les portions du globe non-découvertes.

Le parallèle des diverses régions considérées suivant leur différence ou leur uniformité, fait apercevoir, soit une propriété constante, soit des variétés dans la végétation. Cette seconde base de comparaison se détaille en trois chapitres. — 1.° Distribution des plantes sous divers degrés d'élévation du pôle; végétation comparée dans le continent et dans les îles adjacentes; différence des bords et des rivages avec la profondeur des terres; opposition des côtes respectives; différence d'un bord oriental à un bord occidental; exposition contraire de chaque revers de montagnes, des plaines vis-à-vis de celles-ci, des vallons avec les coteaux et les sommets; lacs comparés aux étangs; influence des saisons; pays cultivés ou incultes. — 2.° Végétation particulière, soit à l'hémisphère boréal, soit à l'hémisphère austral, soit à l'ancien, soit au nouveau monde, à l'Europe, à l'Asie, à l'Afrique, à l'Amérique et aux archipels qui les entourent. — 3.° Partage de la superficie de la terre suivant les grands caractères qui appartiennent à la végétation; projets de cartes phito-géographiques; leur application utile à l'histoire des plantes.

Le docteur *Stromeyer* termine son premier livre par une troisième section qui doit offrir le résumé des points essentiels de la géographie du règne végétal et de ses lois, afin de comparer le tout avec ce qui a été publié de la géographie du règne animal.

Le deuxieme livre de l'ouvrage projeté, doit nous reporter dès l'origine du monde à l'état primitif d'extension et de distribution des végétaux. Pour développer un tel sujet dans une premiere section de recherches, il n'y a que l'incertitude à admettre, quant aux monumens historiques qui regardent la création adamitique, il n'y a que des inductions conjecturales à former sur cet ancien ordre de choses, d'après l'état présent d'extension et de distribution des végétaux. Les émigrations s'opèrent ici spontanément, selon le vœu de la nature, ou par accident. On peut demander s'il a péri, s'il s'est perdu des espèces, et s'il s'en est reproduit de nouvelles : on peut noter l'émigration connue de certaines plantes apportées d'un lieu à un autre pour y être naturalisées, et les retrouver dans leur ancienne patrie. Il y a des notions acquises sur les principaux changemens que les plantes ont éprouvés dans leur distribution à la surface du globe. Quant aux causes d'émigration des plantes, elles ont d'abord la faculté intime de se recréer, d'un sol à l'autre, par tous les organes qui servent à leur propagation : ensuite l'impulsion des vents, les courans d'eaux, les flots de la mer, certains météores, les avalanges, les tremblemens de terre, les volcans, etc., changent par accident la distribution des plantes. Enfin

il faut tenir compte des hommes et des animaux qui voyagent, des événemens, de la guerre et de la navigation, des opérations de commerce et d'agriculture, aussi bien que de l'étude et des progrès de la botanique.

Toutes les considérations sur les émigrations des plantes, doivent, suivant le plan du docteur Stromeyer, remplir les deux premières parties de la section indiquée ci dessus. L'auteur, dans une troisième partie, traite des conséquences que les changemens de lieu ont dû amener à l'égard des végétaux qui ont passé dans de nouveaux climats, dont les espèces ont pu dégénérer, et les variétés se multiplier selon que l'influence du ciel et du sol, a pu y contribuer. Ces sortes de révolutions, en occasionnant l'apparition nouvelle de quelques végétaux, ou leur destruction, ont dû apporter des changemens dans l'état du sol et dans la population des hommes et des animaux.

Une seconde section de recherches termine le deuxième livre, et est employée à décrire les végétaux les plus anciens; ceux du monde préadamitique, c'est-à-dire, tous ces restes fossiles d'une végétation inconnue, que l'on trouve enfouie à diverses profondeurs. Il y a encore lieu de comparer quelques originaux vivans à ces antiques vestiges qui, à une époque bien antérieure à celle de notre création de sept jours, annoncent que tout semble avoir été bouleversé et détruit à la surface, pour effectuer le changement de forme que la terre conserve encore aujourd'hui. C'est ainsi qu'une révolu-

tion marquée dans les productions organiques, est liée aux accidens plus étendus de la plante elle-même : et que le projet d'histoire phitologique conçu par le docteur Stromeyer, a une connexion nécessaire avec la théorie de la terre.

Jusqu'ici nous n'avons extrait que le plan d'ouvrage proposé par l'auteur : le reste de sa dissertation n'est pas moins important à consulter et à méditer, afin de se faire une idée des grands matériaux dont il a su s'entourer pour parvenir à l'exécution de son travail. A en juger par le choix et le nombre des sources où il a puisé, on est porté à croire que le docteur Stromeyer doit être avancé dans la composition de son histoire géographique des végétaux : au moins semble-t-il ouvrir la carrière à ceux qui voudroient suivre le même objet, et il leur offre le partage de ses richesses. A mesure qu'il détaille les principales autorités des botanistes, des physiciens et des voyageurs, il donne la solution de plusieurs problèmes importans ; il cherche à fixer l'opinion sur la ligne de neige tracée par *Bouguer*, comme limite de la végétation ; sur la poussie rouge observée par *Saussure* et *Ramond*, à la surface des glacis des Alpes et des Pyrénées ; sur les causes de la dénudation absolue de certaines contrées incultes ; sur l'élaboration lente de quelques surfaces volcanisées, avant qu'elles soient en état de reproduire ; sur les conditions nécessaires à la fertilité, etc.

Cette nouvelle manière d'envisager la botanique, nous paroît une des plus avantageuses pour le progrès de la science. « Il y a des savans, dit *Bernardin-*

« *de-Saint-Pierre*, qui ne sortent jamais de leur « routine, et qui s'abstiennent de rien voir au-delà, « quoiqu'ils soient très-riches en faits : tels sont les « botanistes. Plusieurs d'entre eux ont sans doute « de grandes lumières, mais elle leur deviennent « inutiles, parce que leur méthode les force de mar- « cher par un seul chemin, et que leur système « ne leur indique qu'un seul genre d'observation. « Voilà pourquoi leurs collections les plus nom- « breuses ne présentent souvent qu'une simple no- « menclature. »

CALVET, neveu, médecin.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Das National-Museum der Naturgeschichte zu Paris ; von seinem erſten Ursprunge bis zu seinem jezigen Glanze ; geschildert von Gotthelf *Fischer.* — C'est-à-dire, *le Musée national d'histoire naturelle à Paris, depuis sa première origine jusqu'à sa splendeur actuelle. Par* Gotthelf *Fischer.* Francfort-sur-le-Mein, chez *Esslinger.* 1802, premier volume, 12 et 547 pages in-8.°.

Le Musée d'Histoire naturelle de Paris, est un des établissemens littéraires de cette capitale, qui attire le plus, et avec raison, l'attention des étrangers. Ce Musée n'est pas seulement une collection d'objets qui, dans le sens le plus étendu, sont indispensablement nécessaires à l'étude de l'histoire naturelle ; ce n'est pas là seulement un jardin des plantes, qui offre à l'économe et au botaniste les occasions les plus variées de faire des observations intéressantes sous tous les rapports, mais c'est un établissement animé, pour ainsi dire, par les plus habiles professeurs, qui en font une véritable pépinière de naturalistes. L'enseignement des différentes branches de l'histoire naturelle y est distribué entre plusieurs professeurs, de sorte que chacun se livrant

de préférence et presqu'exclusivement à une seule, est, par-là même, en état de faire faire à la science de plus grands progrès. La *zoologie* y est enseignée par trois professeurs : l'enseignement de la *botanique* est également confié à trois professeurs. Quant à la minéralogie, la chymie et à l'anatomie, il y a deux professeurs pour chacune de ces sciences, et plusieurs artistes sont employés à dessiner et à peindre les différens objets de ce musée. L'entretien mécanique des objets, le soin d'empailler les mammifères et les oiseaux, de disposer convenablement les papillons et les insectes, de nettoyer les coquilles et les minéraux, est confié a des personnes qui ne sont pas de simples ouvriers, mais qui entendent parfaitement leur partie, et qui joignent à l'adresse mécanique nécessaire, des connoissances variées sur l'économie et la maniere de vivre des animaux ; et ces connoissances se décèlent surtout dans l'attitude qu'ils savent donner aux différens animaux.

Sur la proposition du C. Lacépède, on a observé dans la distribution des objets conservés dans ce musée, l'ordre systématique le plus exact : chaque objet a son étiquette qui indique le nom de chaque objet, et les divisions et sous-divisions auxquelles il appartient. Cette méthode dans la classification, fait qu'on peut visiter avec fruit cette précieuse collection, sans avoir besoin d'aucun ouvrage. On embrasse d'un même coup-d'œil le système et la classification dans tout son ensemble, et l'on est par-là en état de se former une idée des différens

ordres et genres, de leurs rapports et de leurs différences.

Eblouis par la magnificence extérieure des Musées de Vienne et de Londres, beaucoup de personnes ont été choquées de la simplicité qu'on observe dans le Musée de Paris. Ils n'ont pas fait attention que dans ce Musée l'utile est préféré à l'agréable. Ils n'ont pas songé que la splendeur des capsules d'or, dans lesquelles on fait voir aux curieux, à Vienne, les pierres précieuses, éblouit l'œil, mais n'est ni utile ni agréable aux naturalistes qui veulent voir les objets mêmes et dans l'état le plus naturel.

C'est une observation que des voyageurs non préoccupés ont fait plus d'une fois; que des collections publiques telles qu'on en voit à Vienne, à Londres, à Madrid, à Parme, à Milan, à Turin, à Leide, à Dresde, à Goettingue, à Manheim, à Darmstadt, à Cassel, à Pétersbourg, à Stockholm, à Coppenhague, ont plutôt été utiles aux villes où elles sont placées, en leur donnant une certaine réputation, en y attirant des étrangers, qu'à la science; qu'elles ont été utiles tout au plus à quelques naturalistes qui ont été à même d'en profiter.

Le Musée d'Histoire naturelle à Paris, est au contraire organisé de manière à être de la plus grande utilité. C'est à ce grand but que tout le reste est subordonné.

Indiquer les progrès que cet établissement a faits à différentes époques pour parvenir au degré de splendeur qui le distingue aujourd'hui, faire connoître les hommes célèbres à qui ces progrès sont dus,

dus, tel est le but que se propose le C. Fischer dans le premier volume de son ouvrage que nous annonçons. Dans le second il donnera la description du jardin, des galeries, de la ménagerie, des serres, etc.; et ce volume, accompagné d'un plan du jardin et de gravures des animaux les plus rares, pourra en même temps servir de guide à ceux qui voudront visiter avec fruit ce riche et vaste établissement.

Le premier volume dont nous nous occupons se divise en deux parties : la première embrasse l'histoire du jardin des plantes et de son cabinet depuis sa fondation, par Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII, jusqu'en 1793; dans la seconde, le C. Fischer fait connoître, d'une manière détaillée, son organisation actuelle sous le nom de *Muséum d'Histoire naturelle*, depuis le décret du 10 juin 1793.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les détails historiques très-intéressants qu'il donne sur ce précieux établissement. Outre ces détails historiques sur le jardin même et le cabinet, l'amateur de la biographie, de l'histoire littéraire et de la bibliographie, trouvera encore dans l'ouvrage du C. Fischer, des notices bien faites sur tous les savans à qui l'établissement a des obligations, et le catalogue de leurs ouvrages, plus exact que celui qu'on trouve dans les Frances littéraires publiées jusqu'à ce jour. Dans un appendix le C. Fischer a publié les documens ou preuves historiques, telles que les *lettres patentes concernant l'établissement du jardin Royal des Plantes, du 6 juillet* 1626; — *le règlement de*

la première ouverture du jardin Royal des Plantes, pour la démonstration des plantes médicinales, en 1640; — *le règlement de Louis XIV, qui fixe les exercices de chaque professeur du jardin Royal des Plantes, du* 14 *février* 1708; — *le décret de la Convention nationale, du* 10 *juin* 1793, *relatif à l'organisation du jardin National des Plantes et du cabinet d'Histoire naturelle, sous le nom de Muséum d'Histoire naturelle;* — *Le projet de règlement pour le Muséum d'Histoire naturelle, arrêté par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale, d'après le décret du* 10 *juin* 1793; etc., etc. Ce dernier paroit ici pour la première fois. Nous ne terminerons pas cet article sans faire l'éloge de l'impression de ce volume, due aux presses de M. *Brede* à Offenbach; il y a employé des caractères latins, ce qui a fait éviter la bigarrure qui seroit résultée des nombreux titres latins et françois, et des documens rapportés dans le courant et à la fin de l'ouvrage.

A. L. M.

POÉSIE.

Les Saisons de Thompson, poème. Traduction nouvelle, par J. P. F. Deleuze; avec figures. — Paris, chez *Déterville*, rue du Battoir, n.° 16. 1 volume in-8.° de 400 pages.

Thompson est le créateur de la poésie descriptive. Avant lui, aucun auteur chez les modernes, n'avoit connu cet art d'intéresser, d'émouvoir, de transporter le lecteur en lui offrant une suite de tableaux tracés, nuancés et coloriés par l'imagination, le souvenir et la passion.

L'effet que produisit le chant de l'hiver, lorsqu'il parut pour la première fois en 1726, répondit à la nouveauté du genre, et au talent avec lequel Thompson exécutoit cette conception hardie. L'admiration augmenta, loin de se démentir, quand le poème des *Saisons* fut livré en son entier au jugement du public. Ce sentiment n'est point resté concentré parmi les lecteurs d'Angleterre. Tous les étrangers qui ont lu Thompson dans sa langue, ont partagé l'enthousiasme de ses compatriotes: et ceux même, qui ne le connoissent que par des traductions, ont deviné son génie, et regretté de ne pouvoir le sentir tout entier.

Aujourd'hui les lecteurs françois éprouveront moins de regrets, grace à l'éloquente traduction

que leur présente le C. Deleuze. Pénétré des beautés de Thompson et surtout de son esprit, il s'est efforcé de les faire passer dans notre langue; et, quoique luttant avec les désavantages de la prose, contre une versification pleine de nombre et d'harmonie, et relevée par toutes les inversions que consacre la plus haute poésie, il est resté rarement au dessous de son modèle.

La tâche qu'il s'imposoit paroîtra bien pénible à ceux qui ont étudié l'auteur original. Riche d'idées, fécond jusqu'à l'excès, Thompson prodigue les images, les épithètes; on croiroit qu'il ne trouve pas dans sa langue assez de mots pour exprimer tout ce qu'il sent, pour nuancer tout ce qu'il veut peindre. Soit qu'il imite, soit qu'il invente, sa poésie est un torrent impetueux, qui, trouvant à peine assez d'espace pour se développer, semble changer sans cesse de cours, et ne suivre de loi que le caprice de ses flots. Pour saisir le fil qui rattache ensemble tant de peintures, tant de sentimens, pour retrouver l'intention qui guide constamment le poete, il faut ramener et faire ressortir certaines idées, quelquefois peu saillantes, mais qui seules peuvent enchainer dans l'esprit du lecteur, comme dans l'inspiration du poete, cette suite brillante et presque magique de tableaux toujours variés.

Enfin Thompson a eu, dans la poésie descriptive, un avantage incalculable; il y a porté le talent d'un poète dramatique. De là, ces mouvemens vrais, naturels, pathétiques par lesquels il interrompt ou plutôt il couronne ses sublimes descriptions. Toujours

occupé des moyens de remuer l'ame, et de chercher en nous-mêmes la source de nos plus puissantes émotions, le poète dramatique porte partout l'heureuse empreinte de son génie. Quelque trait de la nature qu'il fasse revivre sous son pinceau, quelque scène qu'il décrive, les hommes y sont toujours acteurs plutôt que spectateurs : jamais il ne parle à l'imagination seule, il a toujours besoin de parler au cœur.

Mais ces caractères, et le dernier surtout, qui donne tant de prix à la poésie de Thompson, présentoient à son traducteur des obstacles redoutables. Où trouver dans la langue assez de mots, et dans la prose françoise assez de hardiesses pour ne pas défigurer l'originalité du style de l'auteur anglois? Comment se pénétrer assez de son enthousiasme pour le communiquer aux lecteurs, et les entraîner avec soi de maniere à ce qu'ils ne cherchent point d'autres transitions que celles du sentiment? Par quel art enfin ployer sans cesse son esprit à ces mouvemens soudains, et quelquefois instantanés, où le poète, oubliant en apparence son sujet, et se livrant à lui-même, éclaire d'un mot notre raison, ou excite notre sensibilité?

Le C. Deleuze a vaincu ces difficultés par un travail soutenu, et plus encore par un talent si marqué qu'on seroit en droit de demander pourquoi, avec autant de poésie dans l'ame et dans le style, il n'a pas tenté d'écrire sa traduction en vers.

J'embarrasse au choix des citations, pour prouver

ce que j'avance, je préférerai ce bel éloge du comité des prisons qui, dès son établissement, délivra un grand nombre de prisonniers détenus pour dettes.

« Pourrois-je oublier ici ces hommes généreux, « qui, touchés des maux de leurs semblables, ont « porté leurs recherches dans ces cachots ténébreux « où la misère gémit sans exciter la pitié, sans même « être entendue; où le malade est sans secours, où « l'on est tourmenté par la faim et la soif, où la « pauvreté partage les peines du crime? quoi! sur « cette terre glorieuse, tandis que l'image sacrée de « la liberté brille dans les rues et dans les places « publiques, de petits tyrans ont exercé leur rage; « ils ont arraché le morceau de la bouche du mal- « heureux; ils l'ont dépouillé des haillons qui cou- « vroient ses membres glacés; ils l'ont privé du som- « meil, la dernière des consolations! au gré de leurs « caprices et de leur cruauté, ils ont chargé de « fers l'anglois, né dans l'indépendance; ils l'ont « plongé dans les cachots, et l'ont impitoyablement « déchiré par des fouets honteux. Leurs traitemens « barbares ont fait périr en secret des hommes dont « la vie et les travaux auroient été utiles à leurs « pays. Fils de miséricorde, poursuivez vos recher- « ches; que votre patience ne se lasse point, et que « la sagesse dirige votre zèle. Dévoilez l'iniquité « de ces monstres qui ont abusé des lois; arrachez « aux oppresseurs leur verge de fer; que ces cruels « soient dévoués au supplice qu'ils ont fait éprouver « aux autres, etc....

Ce morceau est à la fois énergique, élégant et fidelle. Le début du poème, d'un ton tout-à-fait différent, ne le cède point à ce fragment par la pompe et la grace. On en peut juger.

« Viens, aimable printemps! douceur éthérée! « viens; et, du sein de ce nuage de rosée, descends « au son de la musique qui s'éveille, et verse sur « nos campagnes une pluie de fleurs.

« O Hartford! toi qui brilles à la cour par tes « graces naturelles, et qui, dans tes promenades « champêtres, unis la candeur de l'innocence à la « profondeur de la méditation, prête l'oreille à mes « chants: ils peignent ta propre saison, cette saison « délicieuse où la nature est fleurie, et bienveillante « comme toi. »

Le C. Deleuze avoit été devancé par plusieurs concurrens; M.me Bontems et M. Poulain, entre autres, ont traduit avant lui les Saisons; mais il les a de beaucoup surpassés: et il seroit facile de prouver, par des rapprochements, que lui seul a bien senti et bien rendu la véritable poésie du peintre des Saisons.

Il doit surtout son succès au système de traduction qu'il a adopté; à l'attention scrupuleuse et éclairée avec laquelle il cherche, dans chaque expression, la justesse, la noblesse et la conformité à la pensée originale. Cette traduction, non moins que celle des *Amours des Plantes, de Darwin* (1), est une véritable acquisition pour notre langue, et place

(1) Chez *Maillard*, libraire, rue du Pont-de-Lody.

le C. Deleuze dans le petit nombre des traducteurs qu'on n'oubliera jamais, parce qu'on peut les relire comme des auteurs originaux.

La notice sur la vie et les écrits de Thompson, placée au commencement du volume, est écrite avec intérêt, érudition et éloquence ; elle prouve que lorsque le C Deleuze voudra travailler d'après lui-même, ses succès ne seront pas moins assurés.

LÉGOUVÉ.

FABLE.

ESOPE en trois langues, ou *Concordance de ses Fables avec celles de Phèdre, de Faerne, Desbillons, de La Fontaine, et autres célèbres fabulistes françois.* Paris, *Leprieur*, rue S. Jacques. An XI. — 1803. Vol. in-12 de près de 400 pages. Prix, 2 fr. 50 cent.

L'apologue est un don qui vient des immortels.
LA FONTAINE.

UN écrivain célèbre a dit avec raison : « L'invention de ces fables où les animaux sont les maîtres « et les docteurs du genre humain, est une des « plus utiles et des plus ingénieuses dont il y ait « mémoire. Ce sont des leçons qui ne déplaisent « pas, et qui, pour être badines et enjouées, n'en « montrent pas, avec moins de certitude, la honte « et l'injustice des passions déréglées. » Sous l'enveloppe de l'apologue, l'esprit est agréablement exercé dans l'allégorie, et l'amour-propre est ménagé dans l'instruction.

Les fables d'Esope ont été traduites dans presque

toutes les langues, soit en vers, soit en prose. Socrate, dans sa prison, en avoit mis une partie en vers grecs. Environ deux siécles après, Gabrias s'occupa à les versifier dans la même langue. Phèdre comme Esope, esclave et affranchi, eut l'avantage de l'éducation. Il voulut être l'Esope des Latins, comme Virgile en voulut être l'Homère, Térence le Ménandre, et Horace le Pindare. Gaspard Barthius de Custrin, fameux commentateur, plus connu par une érudition verbeuse et pesante, que par un goût fin et délicat, traduisit aussi dans son enfance (1), en vers latins, toutes les fables d'Esope; mais cette traduction, indigne d'être rapprochée d'Esope et de Phèdre, est tombée dans l'oubli qu'elle méritoit.

Quelques personnes ont prétendu, mais sans fondement, que Lockmann avoit été le véritable auteur des fables d'Esope, et que les Arabes les publièrent les premiers, dans leur langue. Au reste, si l'invention de l'apologue est due à quelqu'autre, c'est une lâche ingratitude au genre humain, d'avoir laissé perir le nom et la mémoire d'un homme qui l'a servi si utilement.

Gaullyer, professeur de l'université, fut le premier qui songea à rapprocher les trois fabulistes les plus célèbres. Mais son recueil (Paris, Brocas, 1728) ne contient qu'un très-petit nombre de fables d'Esope, avec un mot-à-mot latin, et les parties du grec, *à l'usage des basses classes*, qui encom-

(1) Voy. Ses *Juvenilia*, 1607, in-8.°

brent ce volume de 140 pages. On offre ici le recueil, peu s'en faut complet, du père de l'apologue.

M. Gail avoit voulu perfectionner l'idée du professeur Gaullyer, en publiant, il y a peu d'années, une édition des trois fabulistes, Esope, Phèdre et La Fontaine; mais non en regard, sans aucunes liaisons entre eux, et en plusieurs volumes séparés; de sorte que pour comparer une fable d'Esope avec celles de Phèdre et de La Fontaine, il faut se donner la peine de feuilleter trois volumes l'un après l'autre, ce qui est une tâche, un travail désagréable pour un lecteur presque toujours paresseux. Dans la nouvelle concordance ésopique et polyglotte, vous avez la satisfaction de trouver réunis sous vos yeux, à côté les uns des autres, les mêmes sujets dans un seul volume, et du format le plus commode.

Cette nouvelle concordance d'Esope aura le droit de plaire à ces personnes qui, entièrement livrées à leurs affaires, ont tout-à-fait négligé, malgré elles, les langues grecque et latine, et qui pourront, sans fatigue et dans de courts momens, à l'aide de ce manuel, se réconcilier aisément avec deux langues anciennes qui ne méritoient pas d'être oubliées.

Comme ce sont les fables de La Fontaine qui font, en quelque sorte, les honneurs du volume, ce volume présente encore un autre avantage aux lecteurs; celui de leur offrir une espèce de rhétorique; car on le sait, que le seul recueil de La Fontaine en est une, où l'on trouve réunis tous les

genres de style; et, à côté d'une naïveté charmante, l'éloquence la plus élevée, et souvent les traits les plus sublimes.

J'aurois aimé qu'auprès de la fable du Cheval et du Loup, de La Fontaine, qui, supérieurement racontée, plaît déja beaucoup (liv. 5, fab. 8), on eût mis la même fable de notre satyrique Regnier, qui, dans son vieux langage, et par son tour marotique, plaira peut-être encore davantage aux esprits les plus délicats.

Pour augmenter l'agrément et l'utilité de ce nouveau fablier polyglotte, outre les principaux auteurs désignés dans le titre, l'éditeur de ce recueil a eu soin encore de glaner ailleurs, et de recueillir beaucoup d'autres fables dont le sujet se rapproche de celles d'Esope; des fables d'Horace, d'Avien, de Taneguy Lefebvre, de Giraud, nommés chacun à leur article; et vingt-cinq autres fabulistes latins, anonymes (2). L'éditeur en a recueilli plusieurs dans notre langue, de Boileau, de Jean-Baptiste Rousseau, de Lamotte, Richer, Barbe, Groseiller, etc.

Ce manuel polyglotte, qui plaira à plus d'un ama-

(2) Le célèbre professeur Lebeau, dans son estimable recueil de poésies latines (*Carmina D. Caroli Lebeau*), Paris, 1782, in-8.°, nous a laissé, en très-beaux vers, vingt-quatre des meilleures fables de La Fontaine, où il a cherché à joûter, autant qu'il lui a été possible, contre ce redoutable rival. Il y en a quelques-unes, en petit nombre, dont le sujet appartient à Esope. On auroit pu, me semble, recueillir ces dernières; elles n'auroient point déparé la nouvelle concordance.

teur de ce genre, pourra être encore perfectionné, dans des éditions subséquentes, car il s'en fera plusieurs de ce charmant recueil.

Pour ajouter à la variété dont on vient de parler, par le nombre des différentes imitations françoises surtout, des fables d'Esope en vers; et pour rendre cette variété plus piquante, on pourroit retrancher, dans la nouvelle concordance, plusieurs fables d'un Defrasnay peu connu, un peu froid et prosaïque, et y substituer plusieurs autres imitations choisies d'Esope, en vers, par de meilleurs conteurs. Heureusement, l'apologue, dans notre langue, est un des champs de la littérature, qui a été le plus remué, et qui a produit la moisson la plus riche et la plus abondante. Pour faire cette nouvelle récolte, où il n'y auroit qu'à gagner, j'invite l'auteur de la nouvelle concordance, à lire dans le Fablier françois (volume in-12, Paris, 1771), les *Notices* littéraires d'environ cent de nos fabulistes, même les moins connus. Ces Notices, qui terminent cette agréable collection, écrites par M. Th. Hérissant, sont bien faites, courtes, semées d'anecdotes, et se font lire avec intérêt. Cette lecture pourroit être utile à l'auteur du présent recueil.

Je sens bien qu'il ne suffit pas ici de trouver un nombre de fables agréables, bien narrées et d'une excellente morale; il faut essentiellement qu'elles se rapprochent du sujet traité par le philosophe esclave de Phrygie. Or, le premier de nos fabulistes françois, La Fontaine, les ayant traduites presque toutes

à sa manière, c'est-à-dire, d'une manière admirable ; prudemment, très-peu de nos poètes ont osé s'essayer sur les mêmes sujets, après les tableaux achevés de ce grand peintre des animaux et des hommes.

Au reste, dans cette nouvelle concordance, les fables françoises qui dominent par leur nombre comme par leur mérite, heureusement sont celles de La Fontaine. Qu'on me permette à son sujet, ce rapprochement. Si l'invention de l'apologue a dû contribuer à la célébrité de la Grèce, cette ancienne métropole des sciences, des arts et des lettres, on peut dire également de la France, que ce sont les chef-d'œuvres en ce genre, de La Fontaine, non inventeur, mais en imitant original, qui ont élevé, au plus haut degré, la gloire littéraire et poétique de notre nation. Un seul volume a suffi à son auteur, pour lui mériter, partout où l'on cultive les lettres, le titre que n'ont point obtenu, ni Corneille, ni Racine, ni Molière, tout admirables qu'ils soient, le *titre d'*INIMITABLE ; et un livre d'environ deux cents fables non inventées, qui sembleroit particulierement destiné à l'amusement de l'enfance, est consacré et proclamé par les véritables connoisseurs, par les véritables philosophes, le livre de tous les états et de tous les âges ; livre auquel on revient toujours, sans jamais se lasser. Aussi ce volume précieux, qui charme, tantôt par ses ornemens naturels et par son ingénuité, tantôt par des fleurs brillantes, par des graces et une élégance exquise

(dans les prologues et les dédicaces); qui nous donne, en badinant, les leçons les plus importantes, et qui réunit, en un mot, l'aménité du style à la profondeur de la morale; ce volume est celui de tous nos écrivains, qui, chez la postérité, ira le plus loin.

Cette nouvelle concordance des fables d'Esope, en trois langues, est une très-bonne idée, exécutée d'une manière agréable, utile et satisfaisante. C'est à l'estimable éditeur de ce fablier (3), que nous devons une autre idée non moins heureuse, et qu'il a parfaitement remplie : je veux dire, un excellent dictionnaire de nos synonymes, par Girard, Beauzée, Roubaud, Diderot, Dumarsais, d'Alembert, Voltaire, etc. Tous leurs synonymes rapprochés auroient pu former une collection de huit à dix volumes in-12, de trente à trente-six livres. Le rédacteur a su tirer la quintessence de ce qu'ils offroient de plus utile et de plus essentiel, et en former un abrégé très-suffisant, plus commode et moins coûteux, de 7 livres 10 sous; un livre à la satisfaction du public, puisque la première édition a été enlevée en moins de dix-huit mois (4).

(3) M. Benoît Morin, ci-devant imprimeur-libraire de Paris.

(4) En voici le titre : « Dictionnaire universel des Synonymes de « la langue françoise, publiés jusqu'à ce jour, par Girard, Beauzée, « Roubaud et autres écrivains célèbres, offrant réunis, près de « 1200 articles. Trois volumes in-12, Paris; d'abord, les frères *Les-* « *guillez*, et aujourd'hui *Maradan.* »

Je crois qu'on peut promettre au même éditeur, un pareil succès pour ce *veni mecum* polyglotte; qu'il deviendra un livre *classique*, adopté dans nos écoles nationales; et que, réimprimé plusieurs fois, chaque édition contribuera nécessairement à l'améliorer encore.

E. B.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

Vaccine.

M. le docteur *Buttaz*, dont nous avons parlé plusieurs fois, a été chargé par l'empereur de Russie, de faire un voyage par ses états pour y répandre la vaccine. Après un séjour de plusieurs semaines à Moscow, où il a vacciné plus de 300 enfans avec un heureux succès, il a quitté cette cité pour visiter les autres villes. Kasan, Kaluga, Tula, Orel, Sawsk, Kursk, Tschernigow, Kiew, Charkow, Bachmut, Tscherkask, Stawropol, Georgiewsk, Mosdok, Teuk, Testy et Astrakan seront les premières où il s'arrêtera, delà il continuera ses voyages dans les autres gouvernemens.

Société économique de Pétersbourg.

La Société Économique de Pétersbourg, dans une séance solennelle, a décerné ses prix. M. Nau,

professeur à Achaffenbourg, eut le premier prix pour avoir fait le meilleur mécanisme d'une machine à beurre : ce prix consistoit dans une médaille d'or. On donna encore une grande médaille d'argent à L. Rauschenplatt fils, horloger à Goettingue, qui avoit traité le même sujet. M. Wiesc, fabricant de tabac à Pernau, eut une médaille d'argent pour un traité sur l'amélioration de la culture du tabac dans l'Ucraine.

Académie impériale des arts.

Le 23 décembre 1802, l'*Académie impériale des Arts*, a eu une séance solennelle ouverte par un discours du président, le comte de Strogonof. Dans cette séance, on lut le règlement de l'Académie approuvé par l'empereur, et on distribua des médailles d'or et d'argent aux élèves qui s'étoient le plus distingués dans leurs travaux. On reçut encore dans cette séance, les comtes de Murawief et de Severin Potocky comme membres associés de l'Académie. Le lendemain il y eut grand bal.

L'Académie décerne des prix aux artistes qui fournissent les meilleurs ouvrages en peinture et en sculpture, savoir : des portraits, des tableaux, des statues, des bustes de grands hommes. Ceux dont on a reconnu le mérite, seront alors placés dans la galerie impériale. L'empereur donne 10,000 roubles par an pour ces prix.

Opéra de Moscow.

La ville de Moscow le disputera bientôt à Pétersbourg, pour l'éclat et la splendeur : on y a donné l'hiver passé plusieurs grands opéras italiens, entre autres, *Alceste*, de Gluck, et *Zénobie à Palmyre*, d'Anfossi. Les dépenses pour ces deux opéras se sont montées à 500 mille roubles ; ce qui ne paroîtra pas étonnant, lorsque l'on saura que la première cantatrice, Mme Marcioletti, reçoit 6000 roubles, et le premier chanteur, pareille somme. Les décorations et la garde-robe ont été entièrement renouvelées ; ces dépenses ont nécessité une augmentation dans le prix des places : une loge du premier rang coûtoit 30 roubles ; celles du second rang en coûtoient 20, et celles du troisième 12 ; on payoit 2 roubles au parterre, et un rouble aux galeries (le rouble vaut environ 4 fr.) : malgré cela, la salle étoit pleine à chaque représentation.

Don de M. Dimidoff.

M. Paul Dimidoff, l'un des plus riches particuliers de Moscow, a demandé à l'empereur la permission de contribuer, par une somme de 300 mille roubles, et par un don de 3000 paysans, à l'entretien des universités et des établissemens pour l'éducation de la jeunesse. Dans sa lettre à l'empereur, il dit qu'il regarde comme un devoir pour chaque citoyen de suivre l'exemple d'un monarque qui contribue, de tout son pouvoir, à former la jeunesse nationale.

Dorpat.

Université de Dorpat.

L'empereur a rendu, le 21 mars, un ukase de la teneur suivante :

« Comme il a été ouvert dans la ville de Dorpat « une université où l'on enseigne la théologie pro- « testante, nous ordonnons que dès aujourd'hui les « jeunes gens du district de cette université, qui « se destinent à l'état ecclésiastique, y fassent leurs « études théologiques ; que le collége de justice ne « donne plus de places de pasteurs à des candidats « qui ne pourroient prouver par un certificat avoir « rempli cette condition. Les étudians dudit district « qui se trouvent à des universités étrangères, de- « vront en conséquence être rappelés pour continuer « leurs études à Dorpat. Ceux qui ne se conforme- « ront point à cette disposition, ne devront jamais « être employés comme pasteurs. Nous fixons, à « dater du jour de la publication de cet ukase, un « terme de trois ans pour son entière et pleine exé- « cution. »

— A la célébration de la fête de naissance d'Alexandre, le 12 décembre, M. le professeur Balk prononça un discours dans lequel il a élevé les grands mérites d'Alexandre pour l'Académie, et les devoirs de la reconnoissance envers leur grand empereur. Dans un autre discours, M. le professeur Morgen-

stern montra l'influence que la philologie a sur la culture de l'homme.

Cette fête fut encore embellie par la nouvelle que la comtesse d'Estocq venoit de donner, à Riga, un capital de 15000 roubles en faveur de la jeunesse qui se voue aux lettres.

Tous les professeurs de notre Université ont eu le titre de conseiller aulique. L'Université aura dorénavant au lieu d'un prorecteur un recteur.

POLOGNE.

Société littéraire à Varsovie.

Il s'est formé depuis deux ans à Varsovie, sous la présidence de M. l'évêque Albertrandi, une société de savans de toutes les classes. Leur objet est la littérature polonoise, tout ce qui se rapporte à l'érudition, les sciences d'utilité publique et particulière, la traduction des auteurs classiques, et la publication aux dépens de la société, des ouvrages utiles. Elle a pris la dénomination de *Société des amis des sciences*, se rassemble tous les jours, et tient annuellement deux séances publiques. Les membres *travailleurs* sont au nombre de soixante, tous indigènes. On y admet des associés libres. On ne recevra d'étrangers que ceux qui, par leurs lumières, auront mérité l'estime de la société, ou qui auront contribué à perfectionner la langue esclavonne. Des jeunes gens pourront assister aux

séances, mais seulement comme auditeurs. Le président peut en nommer deux; trois membres réunis en nomment un La société fera vendre à son profit les ouvrages imprimés à ses frais, et les auteurs en recevront un certain nombre d'exemplaires.

HONGRIE.

Carte de la Hongrie.

M. *Demeter de Gœræg*, instituteur du jeune prince Esterhazi, et actuellement celui de l'archiduc Ferdinand, a fait graver 32 cartes que l'on donnera gratis aux abonnés de la gazette de Hongrie, intitulée *Magyar Hirmondó*. On a pris pour base de ces cartes, celles que les ingénieurs de chaque comté ont dessinées : outre cela, on se sert encore des cartes de Micovie et des mesures trigonométriques faites sous l'empereur Joseph II.

AUTRICHE.

Cabinet d'histoire naturelle, à Vienne.

Le fils du célèbre minéralogiste feu M. de Fichtel, qui avoit été envoyé par une maison de commerce de Vienne aux indes occidentales, est revenu heureusement; il a apporté avec lui 15000 insectes, dont, à peu près, 5000 n'étoient pas dans le cabinet impérial. Cet infatigable naturaliste s'oc-

cupe maintenant de l'histoire naturelle de la Hongrie ; au mois d'octobre il a fait des recherches sur les oiseaux aquatiques de ces régions. Il en publiera la description avec des gravures.

TRANSYLVANIE.

Roches de feldspath.

M. Michel Péchy, ingénieur, a découvert en Transylvanie, dans les montagnes près de la Moldavie, des roches entières d'un feldspath pur. Il a encore fait des expériences minéralogiques par rapport au Büdœshegy déja connu par les œuvres de M. Fichtel. M. Péchy publiera ses recherches.

ITALIE.

Rome.

Le célèbre sculpteur vénitien, CANOVA, a reçu en présent du roi d'Etrurie, les douze volumes du Musée de Florence, magnifiquement reliés. Sur chacun de ces volumes sont imprimées ces paroles : *Le roi d'Etrurie à l'illustre sculpteur, M. Antonio Canova, l'an* 1803.

Institut de la république italienne.

Le nom du premier consul est à la tête de ceux des nouveaux membres destines à compléter le nombre de 60, fixé pour l'Institut de la république italienne.

Nouvelle organisation de l'Université de Bologne.

Le 7 janvier de cette année, Bonaparte, premier consul, fit publier dans notre ville un arrêté concernant l'instruction publique. Il y est dit que pour rétablir l'ancienne splendeur de l'Université de Bologne, il est nécessaire de ne plus différer l'exécution de la loi du 4 septembre 1802, laquelle porte que l'on nommera d'habiles professeurs. Conformément à cette loi, voici la nouvelle organisation de l'Université.

I.re CLASSE.

La Physique et les Mathématiques.

		Noms des Professeurs.
1.	Les élémens de la Géométrie et de l'Algèbre.	M. *Sacchetti.*
2.	Introduction à l'Arithmétique.	Giov. Batt. *Guglielmini.*
3.	Mathématiques appliquées.	Gius. *Venturoli.*
4.	Arithmétique.	Girol. *Saladini.*
5.	Astronomie.	*Piazzi.* — Lad. *Ciccolini.* — *N. N.*
6.	Physique générale.	Seb. *Cantervani.*
7.	Physique expérimentale.	Giov. *Aldini.*
8.	Histoire naturelle.	*Brunelli.*
9.	Anatomie de l'homme, Chirurgie, et Clinique.	*Fugazza.*

10. Matière médicale.	*Bondioli.*
11. Pathologie, et Médecine judiciaire.	Gaët. *Ultini.*
12. Clinique médicale.	*Testa.*
13. Botanique.	*Fil Ré* (de Reggio).
14. Agriculture.	*Scannagatta.*
15. Physiologie et Anatomie comparée.	*Moreschi.*
16. Chymie générale.	*Salvigni* (de Imola).
17. Chymie pharmaceutique.	*N. N.*
18. Chirurgie et Art de l'Accouchement.	*Gentile* (l'ainé).

II. CLASSE.

Morale et Politique.

1. Droit civil et Art du Notaire.	Gius. *Gambari.*
2. Droit et Procès criminel.	*Renazzi.*
3. Droit du Citoyen.	Eligio *Nicoli.*
4. Morale philosophique et Droit de la Nature.	Girol. *Prandi.*
5. Droit des Gens et des États.	Marcant *Vogli.*
6. Politique.	Luigi *Valeriani.*
7. Histoire et Diplomatique.	Lod. *Savieli.*

III. CLASSE.

Littérature.

1. Archæologie et Numismatique.	*N. N.*

2. Langue et Littérature grecque.	Clotide *Tambroni.*
3. Éloquence latine et italienne.	Ab. *Testa* (à Rom.).
4. Langues orientales.	*N. N.*
5. Analyse des Idées.	*Bignami.*

TURIN.

Sur l'usage du phosphore.

Des docteurs allemands avoient recommandé l'usage intérieur du phosphore dans certaines maladies. Il résulte d'expériences faites par l'académie des arts, sciences et belles-lettres de Turin, sur différens animaux, que cette substance introduite dans les entrailles, s'y développe par la combustion, et produit de très-dangereux effets.

LONDRES.

Le docteur Hooper, médecin de l'hôpital de Mary-le-Bone, vient de publier à Londres la traduction angloise des *Nouveaux Elémens de Physiologie* du C. Richerand. Cet excellent ouvrage, dont il existe déja plusieurs éditions en France, n'a pas été accueilli en Angleterre avec une moindre faveur.

Tableaux de la galerie d'Orléans.

Il est curieux, quelquefois triste, de suivre dans les mutations qu'elles éprouvent, les grandes col-

lections des chef d'œuvres des arts. Celle des beaux tableaux de l'ancien Palais-Royal, dite *Galerie d'Orléans*, après avoir fait longtemps l'un des ornemens de Paris, fut mise en gage par le dernier duc de ce nom, entre les mains de Walquier (de Bruxelles), et de M. de la Borde. En 1796, elle fut cédée au duc de *Bridge Water*, au comte de Carlisle, et à lord Gower, pour la somme de 48,500 livres sterlings. Ces Messieurs se réservèrent quelques uns des meilleurs tableaux, et firent vendre le reste en 1799 et 1800. Ainsi, non-seulement cette superbe collection est perdue pour la France; mais même elle n'existe plus, puisque les tableaux qui la composoient sont aujourd'hui épars. Ils étoient au nombre de 296.

Agriculture.

Rien n'est plus ingénieux qu'un procédé d'arrosement, extrait du traité *of national irrigation*, de William Tathan. Il consiste à établir un vase ou un baquet rempli d'eau, au dessus du terrein que l'on veut arroser; d'une couche à melons, par exemple. Une corde ou une mèche est plongée dans l'eau par une de ses extrémités, tandis que l'autre extrémité est enfoncée dans la terre, autour de la racine de la plante. Les fibres du chanvre ou du coton, faisant l'office de syphons, charient assez d'humidité pour tenir la terre toujours fraiche, et donner à la plante, un prompt et sûr accroissement.

Moyens de conserver l'eau potable.

La société des arts, manufactures et commerce de Londres, a adjugé au général Benthum une médaille d'or, pour l'invention d'un procédé, au moyen duquel l'eau se conserve pure et bonne, dans les voyages de mer de long cours. Il consiste à doubler les tonneaux avec des lames de cuivre bien étamées et soigneusement soudées ensemble. Dans un tonneau ainsi préparé, l'eau s'est conservée trois ans sans prendre aucun mauvais goût, et sans rien perdre de sa limpidité.

Tables du chevalier MENDOZA-RIOS.

Le chevalier Mendoza-Rios, membre de la Société Royale, et célèbre calculateur, mande de Londres, que le bureau des longitudes lui a accordé une somme de 700 livres sterlings (plus de 16,000 francs de notre monnoie), afin qu'il pût faire imprimer ses tables, et qu'étant vendues à un prix modéré, sans que les intérêts de l'auteur en souffrissent, l'usage s'en répandit plus aisément parmi les navigateurs. Il ajoute que la compagnie des Indes suivra probablement cet exemple, digne à tous égards d'être imité.

NOTICE bibliographique des ouvrages qui ont paru en Angleterre sur la théorie et l'histoire des beaux-arts, pendant les années 1799 *et* 1800.

Il a paru une théorie des beaux-arts; c'est une œuvre posthume d'un peintre de Dublin, intitulée: *An Enquiry into the elementary principles of beauty in the Works of Nature and Art, to which is prefixed an introductory discourse on Taste, by W.* THOMSON, *London by Johnson*, 1801. 4. L'auteur y traite des principes de la beauté et de ceux du goût, dans les ouvrages de la nature et de l'art. D'après sa théorie, il y a six principes élémentaires de la beauté, savoir: la beauté de la proportion, de la forme conique, des lignes, des couleurs, de la variété et du fini. On a encore publié d'autres ouvrages sur les beaux-arts, tels que celui, intitulé: *A Dissertation on the Progress of the fine Arts, by* J. Rob SCOTT, *D. London, by White*, 1801. On y donne quelques observations superficielles sur le sort des beaux-arts, surtout dans la Grèce; mais on y exagère prodigieusement le progrès des arts en Angleterre. Une autre histoire de l'art, concernant seulement l'Angleterre, a été donnée par le célebre DALLAWAY, sous ce titre: *Anecdotes of the Arts in England, or comparative Remarks on Architecture, Sculpture and Painting, chiefly illustrated, by specimens at Oxford. London by Cadell and Davies*, 1801. Cet ouvrage fait connoître aux étran-

gers le véritable état des sciences et des arts en Angleterre. On y trouve en outre une description de toutes les raretés qui se trouvent dans les cabinets anglois (1). Ces chef-d'œuvres de l'antiquité sont dispersés dans les cabinets de quelques riches particuliers, de manière que les Anglois eux-mêmes ne connoissent pas les trésors que leur pays possède. Chacun peut acquérir facilement, par ce livre, la connoissance historique de tout ce qui se trouve de rare et de beau dans les Musées ; et si l'on veut avoir quelques idées sur les monumens gothiques on n'a pas besoin de fouiller dans les archives, on trouvera dans cet ouvrage une courte description de ces monumens.

Nous ferons plaisir à tous les architectes et aux amateurs de cet art, en leur annonçant un ouvrage précieux de M. le docteur *Édouard* KING ; son livre est intitulé : *Monumenta antiqua or Observations on ancient Castles, incl. Remarks on the whole progress of Architecture ecclesiastical as well as military in great Britain, London by Nicol ;* in-fol. La première partie de cet ouvrage contient l'histoire de l'art, encore dans son enfance chez les anciens bretons : l'auteur y donne en même temps des détails sur les mœurs des Druides. La seconde partie comprendra une description de l'art chez les Romains. La troi-

(1) Nous en avons donné un extrait dans ce Journal, Année VII, t. II, p. 514. On en va publier, chez le libraire *Buisson*, une traduction françoise que je me suis chargé de revoir.

A. L. M.

sième et la quatrième traiteront des progrès de l'art chez les Saxons et les Normands; on y trouvera par conséquent une description de l'architecture gothique. On joindra à ces dernières parties les *Essays on gothic Architecture, by the Rev. T.* WARTON, *Rev. J.* BENTHAM, *Capt.* GROSE, *and the Rev. J.* MILNER, *illustr. with* 10 *Plates of Ornaments, selected from ancient Buildings calculated to exhibit the various Styles of different Périods; London by Taylor*, 1800, que le savant éditeur a tirés de différens ouvrages. Pour rendre service aux amateur de l'art et de la littérature, on y a joint un écrit de MILNER, l'auteur de l'*Histoire de Winchester*, qui prend sous sa protection l'arc ogive comme une invention indigène. Outre cet ouvrage, il paroîtra à Londres une description des églises gothiques, telles que la chapelle de Saint-Étienne à Westminster, la cathédrale à Exeter, et l'église de l'abbaye à Bath. Pour rendre cet ouvrage plus utile et plus agréable, on y joindra des gravures.

Il faut ajouter à cette liste les *Gothic Ornaments of the cathedral Church of York*, par M. *Joseph* HALFPENNY, parce qu'on y trouvera beaucoup de choses intéressantes, surtout sur les ornemens que les Goths employoient pour embellir leurs églises.

M. BYRNE a donné une seconde partie des *Antiquities of Great-Britain* avec des gravures de HEARNE. Tels sont les ouvrages qui ont paru sur l'architecture ancienne.

Quant à l'architecture moderne G. RICHARDSON,

architecte, a donné un supplément au *Vitruvius Britanicus*, intitulé : *Collection of Plans and Elevations of modern Buildings, public and private, erected in Great-Britain, by the most celebrated architects engraved in aquatinta ; London, by Taylor ;* in-fol. C'est un des meilleurs écrits qui aient paru sur ce sujet. Cet ouvrage sera livré en dix numéros différens. On reconnoît un mérite égal aux ouvrages intitulés : *Hints for Dwellins, consisting of original Desings for Cottages, farm houses, Villas,* etc. *Plainand Ornamental in which strict attention is paid to unite Convenience and Elegance with Economy; includ. some designs for town Houses, elegantly engrav. in aquatinta with appropr. Scenery by D.* LAIGN, *Arch. and Surveyor*, 1800. 4. Et en outre le *Sketches far Country Houses, villas and rural Dwellings calculated for persons of moderate Income and for comfortable retirement*, etc. *By J.* PLAW, *architect*, 1800. 4.

C'est ici le lieu de parler des propositions faites pour l'élévation d'un monument en mémoire des victoires remportées par les Anglois. Le célèbre sculpteur Flaxmann (celui à qui M. Haylay a dédié son poème sur la sculpture) a proposé d'élever une statue colossale de la hauteur de 230 pieds, sur la colline de Greenwich : il a donné des détails sur cette proposition dans une brochure intitulée : *A Letter to the gommittre for raising the Naval-Pillar, or Monument under the Patronage of his roy. Highness the Duke of Clarence, London by Cadell*, 1800

Un.

Un autre architecte, M. Alex. DUFOUR, a exprimé son opinion dans *A Letter to the Nobility and Gentry composing the Committee for raising the Naval Pillar or Monument*, etc. *London, by Taylor*, 1800. Il croit qu'un monument d'architecture seroit plus analogue au sujet qu'un monument de sculpture.

La *musique* a été plus riche cette année en productions que les années précédentes. M. *M. P.* KING a publié *A general Treatise on Music, particularly on Harmony or Toroug Bass, and its Application in Composition, cont. also many essential and original subjects, tending to explain and illustrate the whole.* Londres, chez l'auteur, 1800. in-fol. C'est un ouvrage très-utile, quoiqu'il ne comprenne pas encore tout ce qu'un compositeur ou un directeur de musique doit savoir. Le célèbre organiste employé à la chapelle Saint-James, M. *A. F. C.* KOLMANN, allemand, a donné une continuation de son *Essay on the musical Harmony*, sous le titre *An Essay on practical musical Composition, according to the Nature of that science and the principles of the great musical Authors.* Londres, chez l'auteur, 1799. in-fol. Un autre ouvrage du même mérite est celui de M. *W.* SHIELD, intitulé: *Introduction to Harmony. London, by Robinsons*, 1800. Le traité de l'art du chant intitulé: *A Treatise on Singing, explaining in the most simple manner en the rules for learning to sing by notes*, etc., de M. *John* CORFE; *Salisbury*, in-fol., n'est pas d'un grand mérite.

De la musique nous passons à la déclamation:

M. J. WALKER, l'auteur du *Critical pronouncing Dictionary*, a donné une seconde édition de ses *Elements of Elocution*, où il traite des règles fondamentales de l'art de bien lire et de bien écrire; il indique les pauses, les emphases de chaque sentence, et démontre la manière de les prononcer, et comment il faut lire les plus beaux passages de Shakespeare.

En parlant de l'histoire du théâtre anglois, nous devons dire quelques mots sur une querelle assez intéressante qui s'est élevée entre deux partis : un nommé IRELAND prétendit qu'il possédoit les manuscrits de Shakespeare; M. *G.* CHALMERS a pris avec beaucoup d'ardeur le parti d'Ireland, il a établi l'authenticité de ces papiers dans un écrit diffus, intitulé : *Supplemental Apology for the Believers in the Shakespeare's Papiers, being a Reply to the Malone's Answer, which was early announced, but never published; with a dedication to G. Steevens, and a P. S. to T. J. Mathias, the author of poursuits of literature; London, by Egerton*, 1799. L'auteur s'occupe dans cet écrit plus de ses propres affaires que de celles de Shakespeare. Des adversaires, supérieurs à M. Chalmers, lui ont répondu sous le titre de : *Chalmeriana or a Collection of Papers litterary and practical, entitled Letters, Verses*, etc., *on reading a late heavy Suppl. Apology for the Believers in the Sh. P. by G. Ch. Arranged and publ. by M.* OVEN *jun. of Paper Buildings Inner Temple, assisted by M. Friend and Clerk M. Jasper Hargrave. Repr. fr. the Morning Chron. — Coll. I. London, by Buket*, 1800.

Le titre de cet écrit montre assez que c'est une pasquinade. On pense que M. Chalmers ne croit pas lui-même à ce qu'il veut faire croire à d'autres. Malone s'est aussi rendu coupable de cette exagération dans l'édition des œuvres de J. Dryden, edition enrichie de ses observations et de la vie du poète, sous ce titre : *The critical and miscellaneous Prose Works of J.* DRYDEN, *now first collected, with notes and illustrations; an account of the Life and Writings of the author, grounded on orig. and authentic Documents, and a Collection of this Letters, the greater part of which has never before been published*; *London by Cadell*, 1800. 4.

Une autre preuve de l'amour que les Anglois ont pour leurs auteurs classiques, et principalement de leur inclination pour leurs premiers poètes, ce sont les recherches de Ch. DUNSTER. Dans ses *Considerations on Miltons early Reading and the prima stamina of his Paradise lost, together with extracts from a Poet of the* 16 *cent; London, by Evans*, 1800. L'auteur prouve que Milton, en lisant la traduction des œuvres de Dubartas, par *Josuah Silvester*, a conçu les premières idées de son Paradis perdu, et que c'est surtout dans ces œuvres de Dubartas qu'on trouve les *Prima Stamina* du Paradis perdu.

Nous terminerons cet article en citant encore quelques ouvrages semblables. C'est ainsi qu'il a paru il n'y a pas longtemps une nouvelle édition du *Theatrum Poetarum anglicanorum, cont. the names and Characters of all the english Poets from de Reign of Queen*

Elisabeth, by Ed. PHILLIPS, *the nephew of Milton, first publ. in* 1675, *and now enlarged by additions to every article from subsequent Biographers and Critics; London, by White,* 1800. Cet ouvrage a beaucoup de mérite, on peut s'en servir comme d'un dictionnaire. Dans un autre ouvrage au contraire, intitulé: *Alex. Campbell's Introduction to the History of Poetry in Shotland from the beginning of the* 13 *cent. down to the present time, togeher with a Conversation on Shottish songs. — To wuich are subioined songs of the Lowlands of Scotland carefully compared with the orig. editions,* etc.; *Edinburg and London, by Ridgway,* 1799, 2 vol. in-4.° On croit d'après ce titre qu'on y trouvera des nouvelles biographiques et critiques; mais point du tout, l'auteur n'y donne qu'une collection des plus célèbres poètes de l'Ecosse déja connus de tout le monde. On y trouve encore une collection de mauvaises chansons; ce seroit perdre son temps que de lire ces productions. L'auteur, défend d'ailleurs, avec beaucoup d'ardeur, l'authenticité des poèmes d'Ossian.

FRANCE.

Société d'Agriculture et de Commerce de Caen.

Cette société arrêta, au commencement de germinal, d'inviter les artistes et les fabricans du Calvados à exposer ce qu'ils auroient de plus intéressant pour les arts et le commerce, dans un local préparé à cet effet. Le préfet favorisa cet acte patriotique de la société, et, le 25 germinal, la salle d'exposition a été ouverte au public, qui a vu, avec beaucoup de satisfaction, une foule d'objets curieux et riches, produits par le génie industriel des artistes et des fabricans de la ville de Caen et du département.

Le 5 floréal, la société a tenu une séance publique dans le lieu même de l'exposition. Elle a distribué neuf médailles d'argent de la valeur de 18 fr. chacune, aux artistes et aux fabricans qui ont paru à ceux de ses membres composant le jury, mériter une distinction ou un encouragement particulier.

Une médaille a été donnée à l'auteur d'une jambe mécanique, propre à remplacer une jambe ou une cuisse emportée. Cette machine est d'une invention simple et à la fois solide. Les mouvemens du genou et du pied imitent parfaitement ceux de la nature; en un mot, l'ensemble imite parfaitement la jambe naturelle.

Un fabricant d'armes en a obtenu une pour son activité, et le grand nombre d'ouvriers qu'il occupe tous les jours.

Un tanneur a obtenu le même encouragement. Deux fabricans de dentelles ont fixé l'attention du jury : un pour avoir exécuté une robe et une tunique en belle dentelle ; l'autre, M. SAINT-JAURE, pour ses beaux dessins et la beauté uniforme de ses dentelles ; il leur a aussi été décerné des médailles.

La manufacture de porcelaine qui rivalise avec avantage avec toutes les manufactures de France ; un fabricant de Lisieux et un citoyen de Falaise en ont pareillement obtenu ; ce dernier, pour avoir introduit dans le département la fabrication de mouchoirs dits *de Chollet*. Enfin, un fabricant de bonneterie a de même reçu une médaille pour la bonté et la beauté des bas qui sortent de ses métiers.

Les artistes et les fabricans, et même le public, ont été surpris de voir tant d'objets divers, produits par le génie industriel de la ville de Caen et du département du Calvados.

Société d'Agriculture de Boulogne-sur-mer.

Il a été fait à la *Société d'agriculture et de commerce, etc. de Boulogne-sur-mer*, un rapport sur la découverte d'un plâtre ciment, auquel on attribue les propriétés suivantes ; 1.° il acquiert presque instantanément la dureté de la pierre ; 2.° il est im-

perméable à l'eau, dans laquelle même il se durcit comme à l'air; 3.° il ne peut être altéré ni par le froid, ni par le chaud ordinaire dans notre climat.

Société d'Emulation d'Amiens.

Le C. Potel, de Dijon, avoit attribué au gaz acide muriatique oxygéné, la propriété de rappeler à la vie les animaux noyés. Le C. Trannoy, de la Société d'émulation d'Amiens, a prouvé, par de nombreuses expériences, que ce gaz, loin d'offrir un tel avantage, étoit suffocant, et ne pouvoit être que très-dangereux dans les asphyxies.

Société de Grenoble.

Il résulte d'un Mémoire *sur le commerce du chanvre serancé*, lu à la Société de Grenoble par M. Berriat de Saint-Prix, qu'un quintal de chanvre brut coûte 50 fr. de premier achat, qu'après avoir reçu ses façons, il revient à 60 fr.; qu'il produit environ 81 fr., sur quoi il faut défalquer les intérêts de quelques avances faites par les peigneurs aux ouvriers et aux cultivateurs, et ceux du crédit accordé aux acheteurs. Ce même Mémoire nous apprend que la fabrique et le commerce du chanvre ont fait en France des progrès considérables depuis un siécle; que l'on compte à Grenoble plus de trois cents ouvriers dont chacun peut préparer soixante quintaux de chanvre par an, ce qui fait,

pour cette seule ville, dix-huit mille quintaux de chanvre, ou un million huit cent mille livres pesant.

NIMES.

Obsèques du cardinal de BERNIS.

Le 8 floréal, les obsèques de feu Joachim de Pierre, cardinal de Bernis, ont eu lieu avec beaucoup de solennité, dans l'église principale de cette ville.

Le cardinal de Bernis avoit ordonné par son testament, que ses restes seroient rapportés dans sa patrie, et déposés le plus près possible du lieu où il étoit né. Dès qu'un gouvernement eut rendu le bonheur aux vivans et la paix aux cendres des morts, sa famille se fit un devoir d'accomplir cette volonté. Douze caisses étoient prêtes à Rome, onze contenoient tous les marbres d'un mausolée travaillé par les meilleurs artistes; la douzième contenoit ses restes.

Le premier consul (sur la demande du tribun Carrion Nisas, l'un des parens) fit donner l'ordre exprès aux douanes, que cette caisse, partie de Civita-Vecchia pour nos ports, ne fût point ouverte; elle a été en effet religieusement respectée, elle étoit accompagnée par le petit neveu du cardinal, M. René de Bernis, jeune homme de la plus heureuse espérance, qui a donné tous ses soins à l'érection du monument funéraire qui a été enfin

achevé peu de jours auparavant. On y a déposé en cérémonie les restes d'un ami de la France, particulièrement cher à cette ville, où il étoit personnellement fort connu.

Le concours des citoyens a été immense, et on a remarqué que l'affluence des protestans égaloit celle des catholiques ; effectivement, ce prélat avoit été pendant sa vie également aimé des uns et des autres.

Société d'Agriculture du département des Ardennes.

Le département des Ardennes a une *Société libre d'Agriculture, d'Arts et de Commerce.* C'est à Mézières qu'elle tient ses séances. Elle a pour secrétaire le C. Grunwald. Elle fait publier à ses frais ses *Mémoires choisis.* La quatrième partie de ce Recueil vient de paroître. Elle contient, entre autres pièces intéressantes, une *Dissertation sur la Propagation des arbres à fruits pulpeux* dans quelques cantons du département; des *Réflexions sur les inondations* qui y sont fréquentes, et sur les moyens de prévenir leurs effets désastreux; un *Rapport sur une Charrue nouvelle*, et quelques autres écrits qui prouvent les connoissances et le zèle de cette Société.

PERPIGNAN.

Troupeaux de Mérinos.

Jusqu'ici, il n'a été fait aucune vente de bêtes à laine dans les bergeries nationales de Perpignan et de Pompadour. Il falloit d'abord former ces bergeries, les assortir, en quelque manière, d'animaux de différens âges, et les compléter. Dès l'année dernière, on auroit pu vendre à Perpignan; mais une sage précaution en a empêché; ces motifs ne subsistent plus. Les troupeaux de Perpignan et de Pompadour sont en très-bon état. L'un est composé de Mérinos de l'importation, faite d'Espagne par Gilbert; l'autre est le produit d'une colonie, tirée de la bergerie de Rambouillet. Le gouvernement se propose de faire vendre, cette année, un certain nombre d'animaux dans chacune d'elles.

Pour organiser la première vente de Perpignan, et commencer à fournir à l'amelioration des départemens méridionaux, si intéressans par leurs nombreux troupeaux, le ministre de l'intérieur a nommé le C. Tessier de l'Institut national de France. Il est parti pour remplir sa mission.

A Perpignan, où le troupeau est maintenant de 8 à 900 bêtes à laines, il en sera vendu environ trois cents, tant mâles que femelles. A Pompadour, la vente sera moins considérable, cette année; elle offrira aux propriétaires de troupeaux, plus de be-

liers, que de brebis. L'année prochaine, elle offrira de celles-ci un plus grand nombre.

Puissent les deux nouvelles ventes de Perpignan et de Pompadour, être le prélude d'une amélioration aussi belle pour les troupeaux du Midi de la France, que l'est pour les troupeaux du Nord, celle qui se fait annuellement dans la bergerie de Rambouillet!

En l'an 12, il sera répandu par les ventes publiques des trois établissemens nationaux, au moins cinq cents têtes de Mérinos parfaitement purs.

TRÈVES.

Ecole militaire.

Les chefs et officiers de la onzième demi-brigade, persuadés qu'ils ne pouvoient mieux prouver aux braves qu'ils commandent, l'intérêt qu'ils prennent à tout ce qui les concerne, qu'en les mettant en état de consacrer à leur instruction les momens qui ne le sont pas aux devoirs, viennent de fonder une école dont les instructeurs unissent au savoir les qualités les plus recommandables; ces instructeurs sont sous la surveillance d'officiers éclairés, qui se plaisent à suivre les progrès des étudians, à les aider de leurs conseils, à leur aplanir les difficultés, et à leur offrir des motifs réels d'encouragement.

Cette école se divise en différentes classes où l'on enseigne à lire, à écrire et l'étude des mathématiques. Elle est fondée pour l'éducation des enfans du corps: les conscrits, les anciens soldats, les

sous-officiers et caporaux y sont également admis; le nombre des étudians est déja considérable, et l'on n'y voit pas sans émotion des soldats, jeunes encore par l'âge, mais vieux par leurs blessures, leurs cicatrices et leurs services, faire la guerre aujourd'hui à l'ignorance, et déployer contre elle autant de patience et de bonne volonté qu'ils ont montré de courage et de dévouement dans les combats.

Pour entretenir et augmenter, s'il est possible, cette noble émulation, il y a tous les mois une répétition générale en présence du chef et des officiers. Celui qui a fait le plus de progrès, reçoit un prix qui lui est décerné par le chef même.

VARIÉTÉS.

Le relevé du Catalogue systématique et raisonné de la Littérature françoise, publié par le C. *Treuttel*, offre, pour total des livres nouveaux imprimés dans le cours de l'année 1802, 1341 ouvrages, dont 148 romans. Cette partie, par conséquent, entre à peu près pour un dixième dans les produits de notre fécondité littéraire.

— S. M. le roi de Prusse vient d'honorer M. Cadet-Devaux d'une lettre relative à l'application que ce savant a proposée des os aux diverses branches d'économie nourricière. S. M. a joint à l'envoi de sa lettre le don d'une médaille ornée de son portrait,

avec cette légende : *Scientiarum et litterarum incremento.*

— On commence à cultiver, dans les départemens des Landes et de l'Héraut, une plante huileuse nommée *Arachide*, de la famille des légumineuses *(Arachis Hypogæa)*. Les Espagnols l'ont tirée du Mexique et nous de l'Espagne. Sa graine, dit-on, donne plus de la moitié de son poids d'huile propre à manger, à brûler et à être employée dans les arts. Sa récolte court moins de danger que celle du noyer et de l'olivier.

— Des voleurs se sont introduits dans les salles du Louvre occupées par l'Institut. Ils ont ouvert une armoire dans laquelle étoit un coffre-fort dont ils ont forcé le cadenas et la serrure, et ils en ont enlevé 47,000 fr. appartenant à l'Institut. On fait toutes les perquisitions nécessaires pour parvenir à découvrir les auteurs de ce vol.

PARIS.

NOTICE sur un enfant sourd et muet de naissance, auquel on a appris à parler. Par le docteur PORTAL.

Il y a près de deux ans que M. de Namur-d'Elsée conduisit de la Belgique à Paris un de ses enfans, sourd et muet de naissance, pour en confier l'éducation et l'instruction à M. l'abbé Salvan, élève de M. l'abbé de l'Épée, et second instituteur à l'école

nationale des sourds et muets de Paris. M. de Namur vint me présenter son fils avec son instituteur, et me le recommander en cas de maladie.

L'air vif et enjoué, la physionomie distinguée de ce jeune enfant, pour lors âgé d'environ onze ans, m'intéressèrent singulièrement; et après m'être assuré, autant qu'il m'étoit possible de le faire, qu'il n'y avoit en lui aucun vice dans l'organe immédiat de la voix, ni dans ceux de la parole, je crus devoir exhorter son instituteur à ne rien négliger pour lui apprendre à parler; et à ce sujet nous eûmes une assez longue conférence.

Les sourds de naissance n'entendent pas les sons, n'ont aucun objet de comparaison pour apprendre à parler. La voix se forme cependant en eux dans le larynx, cette partie n'étant nullement affectée, car ils rendent, comme les autres hommes, le son radical, primitif, qui en émane; mais ne sachant pas l'élaborer, le perfectionner, le modifier, ils ne savent former les lettres, ni composer les mots qui sont le résultat de leur réunion. N'entendant pas parler les autres, ces enfans ne peuvent les imiter: et combien de choses faisons-nous qui ne sont qu'une imitation de ce que nous avons vu faire, ou que nous avons appris avoir été fait.

Dans cette conversation avec M. l'abbé Salvan, je lui dis que les physiologistes savoient, et que je m'étois moi-même convaincu par des expériences faites sur des animaux au collége de France en 1771, et réitérées à l'académie des Sciences, quel-

ques années après, que la voix se formoit dans le larynx par le resserrement ou par la dilatation de la glotte, ainsi que par les vibrations des cordes vocales, ou, comme Ferrein l'avoit prouvé en 1744, que l'organe de la voix étoit un instrument à vent et à cordes;

Que la prononciation des voyelles dépendoit principalement de l'ouverture extérieure, plus ou moins grande, de la bouche alongée ou raccourcie, élargie ou rétrécie;

Que les consonnes étoient formées dans l'arrière-bouche, dans les narines, dans la bouche, soit par l'augmentation ou la diminution de ces cavités, soit par les mouvemens plus ou moins rapides, plus ou moins lents, forts ou foibles, des muscles, du voile du palais, de la luette, des joues, de la langue, des lèvres;

Que lorsque les sons aigus sont émis, le larynx est relevé et la glotte rétrécie; lorsque les sons graves sont formés, le larynx est abaissé et la glotte plus dilatée; enfin que l'intensité du son tient aussi à la quantité et à la force de la colonne d'air qui revient du poumon au larynx par la trachée artère.

Des observations physiologiques je passai à quelques remarques sur les maladies de la voix. Je dis à M. Salvan que j'étois parvenu à la rétablir, soit dans sa force, soit dans sa régularité, tantôt en excitant par des remèdes l'irritabilité des nerfs, tantôt en l'affoiblissant (1); que les médecins savoient

(1) Voyez mon *Mémoire sur quelques maladies de la voix*,

que les personnes privées de la luette ne pouvoient pas articuler la lettre R; que celles qui ont le filet de la langue trop court, ne pouvoient pas articuler la lettre T, et que celles qui ont les cavités nasales rétrécies ne pouvoient prononcer les lettres M N; que j'avois vu un enfant dont la luette étoit divisée en deux parties, comme en deux lobes, lequel rendoit le son de la lettre S à chaque mot qu'il prononçoit.

J'ajoutai à M. Salvan que son élève n'ayant aucun vice d'organisation dans l'organe de la voix, ni dans ceux de la parole, je ne doutois pas qu'il ne fût susceptible d'apprendre à parler, et de fournir un nouvel exemple favorable à l'art de faire parler les muets, que *Pierre Pontius*, espagnol, *Bonnet*, *Ramirès de Carrion*, *Wallis*, *Pereira*, et d'autres encore, avoient enseigné et mis en pratique avec succès (2); que je croyois même qu'il y réussiroit d'autant plus facilement, que l'enfant entendant les signes inventés par l'abbé de l'Epée, et perfectionnés par son illustre successeur l'abbé Sicard, pourroit plus facilement profiter des instructions qu'il lui donneroit pour former les sons. Mais cette méthode aussi neuve qu'ingénieuse, suivie par M. Sicard et les autres disciples de ce grand maître, est insuffisante pour faire une bonne éducation, si on n'y

communiqué à l'Institut en l'an 6, et dans le Recueil de mes Mémoires, t. II, p. 109.

(2) *Elément phys.*, t. III; mon *Hist. de l'Anat.*, t. VI, p. 557.

joint

joint l'art de la parole. En effet, un sourd-muet de naissance à qui on a appris à parler, jouit de bien plus d'avantages dans la société que celui qui ne connoît que les signes et l'écriture : d'abord peu de personnes connoissent les signes, et l'écriture n'est d'aucun effet auprès de ceux qui ne savent pas lire, et c'est la très-grande majorité, au lieu que celui qui parle peut communiquer avec tous les hommes, savans ou ignorans. Un geste qu'il voit faire, quelques mots qu'il saisit au mouvement des lèvres, le mettent sur la voie de répondre par quelques mots. On a vu des sourds-muets de naissance qui ont suivi très-bien une conversation à la seule inspection du mécanisme de la parole.

Cette conférence avec M. l'abbé Salvan a eu le plus heureux résultat, puisque peu de mois après il conduisit chez moi son élève qui prononça ces mots : *Bonjour, monsieur Portal.* Il est maintenant arrivé au point de lire les plus longues phrases. Il ne lui manque, pour s'exprimer de vive voix comme les autres hommes, que l'habitude qu'il acquiert tous les jours d'une manière très-sensible. Il commence à lier, en lisant, la consonne qui termine un mot, avec la voyelle qui commence le suivant. Les élisions des voyelles ne l'embarrassent pas d'avantage, chose étonnante dans un sourd-muet de naissance. Et quelle patience, quelle adresse, quelle sagacité n'a-t-il pas fallu dans M. l'abbé Salvan pour obtenir un pareil résultat.

Il fut question dans une des dernières séances de

la première classe de l'Institut, de l'instruction des sourds-muets, à l'occasion d'un article inséré dans le *Journal de Paris* du 7 germinal, sur M. Pereira, très-habile instituteur des sourds-muets. Je parlai du jeune *de Namur* et de son instituteur, ce qui parut intéresser l'assemblée. J'invitai M. Salvan à venir avec son élève à la séance suivante, le 14 germinal : ils n'avoient eu ni l'un ni l'autre le temps de se préparer, n'ayant été avertis que peu d'heures auparavant. L'instituteur a parlé avec un abandon naturel, et sans prétention, ce qui a prévenu d'autant plus en sa faveur. Il a fait en abrégé l'énumération des moyens qu'il avoit employés, en rendant hommage à la méthode de l'immortel abbé de l'Epée, son illustre maître. Son petit élève étoit d'abord timide, parce qu'il n'avoit pas encore parlé en public ; mais ensuite il s'est rassuré, et a prononcé entr'autres choses des mots très-difficiles ; il a conjugué, de vive voix, un verbe au choix du C. Chaptal, président de l'Institut. Pour ne pas prendre trop de temps à l'assemblée, on s'arrêta vers le quatrième temps. Il finit par lire et prononcer la phrase suivante : *M. Chaptal est ministre de l'intérieur.* Cet enfant commence très-bien à rendre compte de ses idées de vive voix et par écrit, ce qui est réellement surprenant, vu le peu de temps qu'il a passé avec son instituteur. Il a une imagination si vive que le maître a eu beaucoup de peine à le fixer ; et ce n'est, pour ainsi dire, qu'en jouant avec lui, qu'il peut venir à bout de

l'instruire. Le génie de la mécanique l'emporte malgré lui ; il a un goût décidé et un grand talent pour les arts.

L'abbé Salvan m'a dit qu'il avoit éprouvé plus de difficulté à lui faire prononcer les deux lettres N S, que toutes les autres ensemble. Il a été quinze jours occupé à varier différens moyens pour faire saisir la touche de la seule lettre N. Je pense, et M. Salvan le croit aussi, que sur cent sourds de naissance et réputés muets, on pourroit en faire parler au moins 80 à 90, en les prenant dans un âge convenable. Il est démontré qu'en général ils ne sont muets que parce qu'étant sourds, ils ne peuvent imiter les sons de la voix humaine. Quel service à rendre à ces pauvres infortunés, à leurs familles et à la société !

Athénée des Arts.

L'Athénée des Arts a tenu le jeudi 22, à midi et demi, dans le local de l'Oratoire, sa soixante-neuvième séance publique, sous la présidence du C. Desessartz, en l'absence du C. Berthier, ministre de la guerre.

Le discours d'ouverture du président présentoit un tableau des différens genres de travaux auxquels l'Athénée se livre sans relâche depuis onze ans. Le C. Leblond, secrétaire, a exposé ce qui s'étoit fait de plus important depuis la dernière séance publique, et a payé un premier tribut d'éloges à

la mémoire des citoyens David Leroy, Colson et Jeaurat.

Un autre secrétaire, le C. EMERIC-DAVID a proclamé les mentions honorables accordées par l'Athénée au C. Simon, bibliothécaire du tribunat, pour sa traduction des *Nouvelles de Soave*, destinées à la jeunesse; au C. Leblanc, pour son Traité de la Cristallotechnie; au C. Bayard, pour son Voyage de Terracine à Naples; et au C. Gaudron-Larichardière, pour une composition métallurgique destinée à repasser les rasoirs et autres instrumens tranchans.

Le C. RONDELET a lu un fragment d'un ouvrage sur la construction des vaisseaux des anciens, ayant pour objet les galères à plusieurs rangs de rames; il a trouvé dans l'inclinaison ou bancs de rameurs, la solution d'un problème qui a occupé tous les antiquaires et les constructeurs de navire.

Un morceau du C. SIMON, intitulé: *Le Triomphe des Femmes sur la loi*, a retracé la ressource que les tribuns trouvèrent à Rome dans l'influence des femmes, pour faire rapporter une loi somptuaire que toute leur résistance n'avoit pu empêcher.

Le C. BERNARD a donné la démonstration d'un canif à cadran, qui a l'avantage de graduer d'une manière constante l'inclinaison du bec de la plume.

Le C. SALIVET est entré dans tous les détails d'une nouvelle presse en taille-douce, à rouleaux de cuivre et mouvemens continus, qui donne aux épreuves une plus grande égalité, et permet d'en tirer

un plus grand nombre, sans avoir à remonter la presse. Ce perfectionnement a valu au C. Frappée son auteur, une médaille que le président de l'Athénée lui a remise en lui donnant l'accolade.

On a lu pour M.me Joliveau une imitation en vers de l'Idylle de Bion, sur les funérailles d'Adonis.

La Notice historique du célèbre Molé a été lue par le C. Favard, qui a rappelé les traits les plus intéressans de la vie de ce comédien, qu'il a aussi considéré comme homme de lettres.

Une imitation de l'Ode d'Horace sur la mort de Quintilius, a ensuite été lue par le C. Caille.

Le C. Lecamus a décrit le nouveau microscope du C. Dellebarre, qui, non content du degré de perfection qu'il lui avoit donné en le construisant il y a trente ans, est parvenu à en augmenter l'effet et à le rendre d'un usage plus facile; aussi l'Athénée a cru devoir donner à ce vénérable vieillard le *maximum* de ses récompenses, la couronne et sa médaille.

Le C. Lavieville a lu deux fables intitulées: *Les deux Enfans et le Tourtereau*, et la *Tourterelle*.

Une nouvelle lyre à sept cordes du C. Morlane, a été décrite par le C. Famin, et le président a remis à l'auteur la médaille d'encouragement.

Le C. Jauffret devoit lire des Considérations sur le bonheur que l'homme peut trouver dans ses rapports domestiques; mais le temps n'a permis de

lire que l'imitation, par le C. Mulot, de deux Odes d'Anacréon, celle à sa Lyre, et celle à la Rose.

Comité central de Vaccine.

Le comité central de la vaccine vient de faire paroître le Rapport général de ses travaux depuis trois ans. Il renferme la partie théorique et pratique de cette nouvelle inoculation, de manière à pouvoir servir de guide aux médecins qui s'en occupent. Le ministre de l'intérieur, à qui le comité a adressé ce rapport, lui a répondu en applaudissant à ses travaux, et à l'idée d'ouvrir une nouvelle souscription pour l'extinction de la petite vérole, par la propagation de la vaccine. Il s'associe lui-même à cet acte philanthropique, et desire d'être placé au nombre des souscripteurs, pour une somme de 2000 fr. — Voici la copie de sa lettre:

Le Ministre de l'intérieur au Comité central de la Vaccine.

Paris, 14 floréal an 11.

J'ai lu avec un grand intérêt, Citoyens, le Rapport que vous avez rédigé, de vos expériences sur la Vaccine, et des résultats que vous en avez obtenus.

Le gouvernement avoit vu avec plaisir une association libre et désintéressée s'occuper avec zèle à constater, d'une manière authentique, les avantages

réels de cette précieuse découverte. Dès les premiers momens de votre réunion, il avoit fondé sur vos travaux de grandes espérances pour les progrès de l'art et le soulagement de l'humanité. Vous avez complétement justifié son attente, et vos opérations, couronnées par les plus heureux succès, vous assurent des titres honorables à la reconnoissance publique.

Votre Rapport, Citoyens, et celui qui vient d'être fait à l'Institut national sur la Vaccine, jettent un grand jour sur cette pratique salutaire, et me paroissent devoir fixer irrévocablement l'opinion en sa faveur. Je vous invite en conséquence, au nom du bien public, à continuer vos expériences; je vous donnerai, à cet effet, toutes les facilités dont vous pourrez avoir besoin, soit en mettant à votre disposition, ainsi que vous le desirez, un local pour la vaccination, soit en affectant, s'il est nécessaire, quelques fonds au soutien de cet établissement.

J'applaudis à l'idée d'ouvrir une nouvelle souscription pour l'extinction de la petite vérole par la propagation de la vaccine: je m'associerai volontiers à cet acte philanthropique, et je vous prie de me placer au nombre des souscripteurs pour une somme de deux mille francs.

Je me propose, Citoyens, d'exciter l'émulation et le zèle des Comités de vaccine des départemens, et des diverses Sociétés savantes qui se sont occupés de la nouvelle méthode; je les engagerai à entretenir avec vous une correspondance suivie. Cette communication, en augmentant la masse des lumières,

concourra puissamment à propager la vaccine, et triomphera plus surement de l'insouciance et des préjugés qui s'opposent encore à son adoption.

Je vais aussi prendre des mesures pour l'introduction de cette pratique dans les écoles publiques et dans les hospices d'enfans. J'engagerai, en même temps, le ministre de la guerre à faire participer à ses bienfaits les divers établissemens qui dépendent de ses attributions.

J'espère que les heureux résultats de ces nouveaux essais, tentés avec plus d'étendue, fixeront l'irrésolution de ceux qui balancent à reconnoître les avantages de la vaccine. Je fais des vœux pour que les pères de famille imitent l'exemple du gouvernement, et accélèrent l'époque de la destruction d'un fléau qui exerce de si grands ravages sur la population.

Votre Rapport ne pouvant recevoir trop de publicité, je vous invite, Citoyens, à m'en adresser cinq cents exemplaires, que je me propose d'envoyer dans les départemens.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé, CHAPTAL.

Pour copie conforme,

HUSSON, Secrétaire.

Astronomie.

Depuis longtemps les astronomes soupçonnoient qu'il y avoit erreur dans la mesure du degré de la terre exécutée en 1736, en Laponie, par Maupertuis, Lemonnier, Outhier et Celsius, parce que ce degré étoit plus grand qu'il ne devoit l'être d'après toutes les autres mesures. M. Melanderhielm est venu à bout de faire répéter cette mesure. Il m'écrit que M. Svanberg et trois autres astronomes suédois ont trouvé le degré de 57,209 toises par 66° 20′ de latitude, ce qui fait 196 toises de moins que par la mesure des François, et donne pour l'aplatissement de la terre un trois-cent-treizième. Cela s'accorde mieux avec les autres comparaisons, et nous apprend que la figure de la terre n'est pas aussi irrégulière qu'on le croyoit d'après le degré du nord.

M. Méchain est parti le 29 avril, pour l'Espagne, où il va mesurer un triangle de 93 mille toises, terminé aux îles Baléares, et qui complétera la grande et importante mesure de la méridienne, que MM. Méchain et Delambre avoient exécutée il y a quelques années. Il est accompagné de MM. Lechevalier, Dezauche et Méchain fils cadet. Cette mesure est très-difficile; mais personne n'est plus capable que M. Méchain de surmonter les difficultés, et nous aurons le 45.e degré dans le milieu de l'arc total mesuré par des François.

De la Lande.

Institut national.

Rapport sur le Monnoyage.

Un rapport lu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, fait connoître les diverses inventions de Jean-Pierre Droz, relatives à l'art du monnoyage. Il y est question de la fabrication des coins, de leur gravure, de leur trempe, des viroles brisées, du laminage, de la taille des flaons, et enfin du balancier. Il résulte de l'examen des commissaires, que sur tous et chacun de ces articles, cet habile mécanicien est parvenu à un point de perfection inconnu jusqu'à lui. Voici le précis de leurs observations :

1.° Les divers procédés qu'emploie le C. Droz dans la fabrication des coins et la multiplication des gravures, ou lui appartiennent personnellement, ou ont été considérablement améliorés par lui.

2.° On lui doit la virole brisée, susceptible de recevoir et de transmettre toute espèce de gravure dont on voudra que les monnoies et les médailles portent l'empreinte sur la tranche. Au milieu de cette virole, la tranche se grave en même temps que la pièce se frappe. Quoique le *frappé* en *virole brisée* ait eu lieu quelquefois avant le C. Droz, comme le procédé avoit des inconvéniens que cet artiste seul a écartés, on ne peut lui en contester l'invention.

3.° Il a perfectionné le mécanisme de la machine à laminer; il a fait ensorte que le même mouvement qui mène le cylindre inférieur, menât aussi le cylindre supérieur. Il a établi des moyens sûrs pour régler le parallélisme, et l'écartement des cylindres.

4.° D'importantes améliorations faites à la machine à tailler les flaons, sont dues à son génie et à son habileté.

5.° Il n'est presqu'aucune pièce du balancier à laquelle il n'ait fait d'utiles changemens, comme de substituer la vis cylindrique à la vis conique, d'inventer la boîte coulante; de donner des moyens précis et solides d'y adapter le coin supérieur; enfin, il a inventé, et il y a ajouté la *main mécanique* qui apporte sous le balancier, par le même mouvement qui lui est imprimé, le flaon à frapper, et chasse celui frappé précédemment, opération qui s'étoit toujours faite à la main, non sans danger pour celui qui en étoit chargé, ou du moins sans effroi pour les spectateurs. En un mot, les commissaires assurent que la machine du C. Droz, quand elle est bien servie, donne environ 60 coups par minute, et qu'en tout point, elle est digne de la réputation dont elle jouit.

De tous ces détails, les commissaires concluent que le C. Droz mérite une place distinguée parmi ceux qui ont le plus contribué à perfectionner le système monétaire. La classe a adopté ce rapport ainsi que les conclusions.

Académie de Législation. Séance générale du premier prairial an II.

Ordre de la séance.

1.° Lecture du procès-verbal.

2.° Présentation de membres résidants et non-résidants.

3.° Renouvellement du bureau et de quatre membres de la commission.

4.° Lecture sur le commerce extérieur, par le C. Morisse, professeur d'économie publique.

5.° Discussion entre les élèves Charrier et Bourguignon, suivant le cours du C. Gallais, sur la question de savoir, si l'avocat peut quelquefois se charger d'une mauvaise cause.

6.° Discours du C. Pankouke, élève de l'Académie, sur l'influence de l'étude des lois sur la morale.

7.° Discussion entre les élèves Charrier, Couhert et Kolher, suivant le cours d'histoire et antiquités du droit, professé par le C. Salivet.

Exposition des objets d'industrie.

Les deux dernières expositions des produits de l'industrie françoise, ont offert à l'Europe le tableau de nos richesses, et une nouvelle preuve de l'accroissement immense qu'ont reçu les arts et les fabriques en France, depuis le 18 brumaire.

Ces deux expositions ont produit tout l'effet qu'on en attendoit : en présentant l'état de ce qui est fait, elles ont montré tout ce qui restoit à faire ; et le desir de créer, de perfectionner a passé dans l'ame de tous les artistes : ceux d'entre eux qui ont obtenu des prix font partout de nouveaux efforts pour conserver le rang auquel on les a élevés ; et ceux qui ont été moins heureux, cherchent à mériter à leur tour une distinction : tous rivalisent d'ambition ; et telle est la direction imprimée aux esprits, qu'on doit attendre les meilleurs et les plus prompts résultats de tous ces efforts réunis.

Mais le ministre de l'intérieur ne pense pas qu'il soit avantageux de trop rapprocher, ni de multiplier les concours ; il est pour les découvertes et les perfectionnemens une sorte de maturité, des circonstances, des époques ou des saisons, qu'on ne peut avancer ni créer.

Les artistes et les fabricans sont donc prévenus que l'exposition publique n'aura pas lieu cette année, et ils sont invités à redoubler d'efforts pour rendre la première digne, à la fois, des arts, de la nation et du gouvernement.

NÉCROLOGIE.

Mort de madame GUYARD.

L'école françoise vient de perdre M.me GUYARD, qui a joui, à juste titre, de la célébrité des talens,

et dont les portraits, aux expositions du Louvre, ont plusieurs fois partagé avec ceux de M.me Lebrun, les éloges du public et les suffrages des connoisseurs. Depuis peu d'années, elle avoit épousé M. Vincent, peintre, l'un des professeurs de la ci-devant académie, membre de l'Institut national, président de la classe des beaux-arts.

Notice sur Louis GAUFFIER.

GAUFFIER naquit à Rochefort, de parens peu aisés; il fut envoyé fort jeune à Paris, où il suivit les études de l'académie de peinture. Des succès ne pouvoient échapper aux dispositions les plus heureuses, à la facilité la plus étonnante. Gauffier remporta successivement les différens prix d'émulation. Drouais parut alors; Gauffier se montra son digne émule, ils partagèrent entre eux, la même année, les deux grands prix de peinture. Envoyé pensionnaire à Rome, il s'y nourrit des études du vrai beau, et produisit des ouvrages qui, en réalisant de hautes espérances, ont assis sa réputation, et l'ont placé parmi les bons maîtres de l'école française. De retour en France, en 1789, il fut agréé par l'académie, distinction qui ne l'honora que parce qu'elle honoroit l'académie elle-même; il ne tarda pas à retourner à Rome pour y épouser une femme aussi recommandable par ses talens que respectable par ses vertus. Cette union mettoit le comble à son bonheur, mais il ne pouvoit être que de peu de durée, l'infortuné portoit, dès sa naissance, le germe

d'une maladie de poitrine, qui devoit le moissonner à la fleur de ses ans; comme si la nature avoit voulu lui faire acheter, par la plus déplorable santé, le don de facilité qu'elle lui avoit si largement départi. Il s'étoit fixé à Florence; un ciel heureux, une température douce, des ménagemens bien entendus y prolongeoient son existence. Il vivoit estimé, honoré, respecté de tous, chéri de ses amis, et adoré d'une épouse dont il faisoit le bonheur; il eut l'inexprimable douleur de la perdre; la même maladie qui le minoit, la tua. Gauffier ne pouvoit survivre à son amie, il descendit au tombeau deux mois après, âgé de 38 ans; il laisse à deux orphelins, en bas âge, le souvenir de ses vertus et de ses talens. C'est avec le résultat de ses études, et quelques tableaux de lui, de sa femme ou de ses amis, la seule fortune qu'il leur ait transmise. Il les a confiés en mourant à la tutelle de son beau-père, et du C. Desmarais, son compagnon d'étude; il les a recommandés à ses amis; il a desiré que ses tableaux, ses esquisses, ses dessins, ses croquis, ainsi que ceux de sa femme, et plusieurs autres tableaux, présens d'amitié d'artistes distingués, fussent envoyés à Paris pour y être vendus sous la direction de deux de ses amis, les CC. Mérimé et Chaudet. C'est cette intéressante collection que les amateurs ont pu voir à la Société des Amis des Arts, cour carrée du Louvre. L'exposition a commencé le 17 floréal et continué le 18. Les deux jours suivans la vente s'est faite.

CHAUDET, *Statuaire, hôtel d'Angivilliers.*

LIVRES DIVERS (1).

MÉDECINE.

RAPPORT du Comité central de Vaccine. A Paris, chez M.me veuve *Richard*, libraire, rue Haute-Feuille, n.° 11. 1 vol. in-8.°, 6 fr. et 7 fr. par la poste.

Le Comité central de Vaccine fait paroître enfin le rapport général des travaux auxquels il s'est livré depuis trois ans. La sage lenteur qui a présidé à toutes ses opérations, la constante impartialité qui a guidé ses expériences, et la maturité qui a caractérisé sa conduite, ont été appréciées non-seulement par les médecins, mais encore par tous les hommes qui attachent quelque prix à l'examen scrupuleux d'une découverte quelconque.

Les savans qui composent cette association célèbre, n'ont pas uniquement fait concourir leurs propres recherches à la solution de la question qu'ils avoient été chargés d'éclairer; une correspondance très-étendue leur a procuré tous les détails qui peuvent rendre la certitude complète : et à cet égard le Comité a voulu associer à la gloire qui doit rejaillir sur lui de sa constance et de ses efforts, tous les gens de l'art avec lesquels il a été en relation. Plus de deux mille mémoires qui lui ont été adressés

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

de

de tous les points de la France et même des pays étrangers; des contre-épreuves nombreuses variées de toutes les manières, et répétées dans les départemens; un précis exact des travaux de ses collaborateurs, entrent comme partie essentielle dans son rapport, avec tous les noms des médecins et chirurgiens qui ont correspondu avec lui, et dont il a soutenu le zèle et assuré le succès. Ce rapport, qu'aucun particulier, qu'aucune autre réunion d'hommes n'a pu faire avec le même fruit et le même détail, a fixé l'attention du gouvernement et de l'Institut national, dont une commission particulière a basé, sur les expériences du Comité, le compte qu'elle vient de rendre des résultats principaux obtenus dans la pratique de la vaccine. Cette commission s'exprimoit en ces termes par l'organe de M. Hallé : « Nous ne nous sommes point unis par les liens de « l'association au Comité central, dont le zèle, « l'activité, le désintéressement sont au dessus de « tout éloge : par cela même, étrangers à ses succès « et à sa gloire, nous devons laisser au Comité qui « a mis tant de zèle et de désintéressement dans « cet utile et grand travail, l'honneur d'en déve- « lopper les détails et d'en présenter un tableau « achevé. »

Le rapport du Comité renferme, dans un ordre nouveau, la partie théorique et pratique de la vaccine. Les termes de la science n'en défigurent pas le style; et en même temps qu'il doit être le guide de tous les médecins qui s'occupent de la nouvelle inoculation, il présente aux personnes étrangères à l'art, un degré d'intérêt qui augmente en raison de la force persuasive avec laquelle le lecteur est entraîné à conclure, comme le Comité, en faveur de la vaccine.

Extrait des Délibérations de l'École spéciale de Médecine de Strasbourg; Séance publique du 12 brumaire an XI. In-4.° de 44 pages.

Le Sang est-il identique dans tous les Vaisseaux qu'il parcourt? Dissertation dans laquelle on établit; 1.° que le sang artériel est le même partout, et qu'il conserve, dans toutes les Distributions du Système aortique et jusqu'aux extrémités capillaires de ce système, le caractère qu'il a reçu dans les poumons; 2.° que le sang veineux est différent dans les différentes veines. Par C. *Le Gallois*, médecin. A Paris, chez *Croullebois*, , libraire, rue des Mathurins. De l'imprimerie de *Lesguilliez*, frères, rue de la Harpe, n.° 151. An XI — 1802. In-8.° de 150 pages, 1 fr. 80 cent. et 2 fr. 25 cent. franc de port.

Education.

Om den Indflydelse, Opdragelsen, især den offentlige, kan have paa at indplante Riærlighed til Fædrelandet, etc. *en quoi l'Éducation, surtout l'éducation publique, peut contribuer à inspirer l'amour de la patrie.* Par L. *Engelstoft*, professeur adjoint à l'Université de Copenhague. A Copenhague, 1802, 65 pages in-4.°.

Dans un aperçu mis à la tête, l'auteur indique le plan et le contenu de son traité; puis il fixe le sens véritable de l'amour de la patrie, il en peint la force et l'importance, il en rappelle les monumens les plus brillans chez les Grecs et les Romains,

et il démontre que chez eux cette vertu n'étoit point quelque chose de singulier ou de prodigieux, mais un effet naturel de leur constitution politique, de leurs loix, de leurs établissemens, de leur éducation. Ensuite il fait voir que, parmi tous les moyens qui sont au pouvoir des gouvernemens pour réveiller et affermir cette vertu politique, l'éducation doit être comptée comme un des plus sûrs et des plus actifs.

Après ces préliminaires, M. Engelstoft établit que l'art d'inspirer l'amour de la patrie par le moyen de l'éducation, roule sur deux points principaux, l'instruction elle-même, les secours extérieurs. Ceux-ci sont : l'éducation physique et militaire, les institutions solennelles propres à émouvoir le cœur et à toucher les sens. C'est d'après cela que le traité se divise en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, l'auteur montre combien et comment l'*instruction* peut contribuer à élever dans les ames des jeunes citoyens la grande vertu, que nous appelons amour de la patrie; et il prend pour base cette belle et simple thèse, que c'est la connoissance de la société qui doit la faire aimer au jeune citoyen. Cette thèse est ramifiée de manière que les objets les plus importans à considérer pour l'éducation politique sont : la constitution, les loix et la nature, en un mot l'organisation de la société, le pays et ses avantages naturels, la gloire antique, les exploits, les grandes et nobles actions de la nation, la gloire de la nation relativement aux sciences et aux arts, la religion de l'état; la langue nationale.

On lit avec beaucoup de satisfaction les réflexions de l'auteur sur le patriotisme dans les monarchies, sur l'utilité morale et politique de la poésie et d'une

musique simple et touchante, sur l'utilité d'un catéchisme politique, d'une bonne histoire nationale (que l'auteur ne trouve que chez les Anglois), des vies des grands hommes, surtout du pays, etc. En parlant de la gloire des sciences et des arts, l'auteur montre combien elle doit contribuer à enflammer les jeunes talens, si l'expérience et l'histoire nationale prouve l'attention du gouvernement pour les encourager, les aider, les honorer. Mais si l'honneur, cette monnoie la plus sacrée de l'état, est distribué d'après l'ancienneté ou selon le caprice; si les titres et les distinctions sont le don de la naissance ou de la faveur, alors l'état ou ses représentans ne partagent pas le patriotisme que l'auteur se promet de cette espèce d'instruction historique. C'est pourquoi Helvétius dit très-bien : « L'on ne peut, sans « étonnement, considérer la conduite de la plupart « des nations qui chargent tant de gens de la ré- « gie de leurs finances, et n'en nomment aucun « pour veiller à l'administration des honneurs. La « sage administration des honneurs est le lien le « plus fort que les législateurs puissent employer « pour unir l'intérêt particulier à l'intérêt général. » En traitant de la religion d'état comme objet de l'instruction, l'auteur attribue à la religion chrétienne quelques avantages sur les anciennes, à cause de l'humanité qui respire dans tous ses préceptes. Mais pour que cet esprit d'humanité puisse se faire sentir, il faudroit d'abord bannir l'esprit sectique, l'intolérance dogmatique, les spéculations stériles sur l'orthodoxie et l'hétérodoxie, et tout joug d'hiérarchie et de livres symboliques.

Dans le second chapitre, M. Engelstoft expose ses idées sur l'influence de l'*éducation physique et militaire*, par rapport à l'amour de la patrie. Il y

est démontré que chez une nation entière, comme chez l'homme particulier, rien de grand ne s'effectue sans un certain caractère mâle et vigoureux, sans une certaine activité, une certaine force et une certaine vivacité; que l'éducation physique et militaire exerce le plus grand pouvoir pour former un pareil caractère national, et que l'esprit public y tient très-étroitement. L'auteur fait voir la nécessité de multiplier les points de contact entre les différentes classes des citoyens, et parle en faveur des fêtes publiques. En général tout ce chapitre est fait de main de maître, et l'on reconnoit aisément l'auteur du traité précieux sur le prix que les anciens Scandinaves mettoient aux exercices du corps (1). Il indique quel doit être le caractère des exercices publics de la jeunesse, quel est leur prix comme conservateurs des mœurs, quelle est leur influence sur les esprits. Quelle que soit la différence des opinions, le lecteur est pleinement convaincu de la vérité des sentimens de l'auteur. L'on n'aime que foiblement ce qu'on ne sait pas défendre, et celui qui n'a pas appris à défendre son pays, n'a appris que la moitié de ce qu'un citoyen doit savoir. M. Engelstoft appuie ses excellentes réflexions par des exemples tirés de l'histoire ancienne et moderne, surtout de celle du nord, et par l'autorité de grands noms, Joh. Müller, Adam Smith, Filangeri et d'autres. Il est temps enfin que nous portions notre attention sur les moyens par lesquels les anciens états devinrent florissans, puissans et honorés. Nous en avons conservé les vices sans garder que peu de leurs vertus.

Le troisième chapitre traite de l'influence de l'é-

(1) *Suprà*, Année VII, t. IV, p. 408.

ducation sur l'amour de la patrie ; dans cette influence existent les *moyens propres à émouvoir le cœur et toucher les sens.* La réception solennelle dans les droits du citoyen chez les Grecs, les Romains et les anciens Allemands, les principes et l'exemple de l'église, les idées intéressantes de Filangieri et de Mirabeau guident M. Engelstoft dans le développement de son projet principal : « la réception solennelle du « jeune citoyen dans la société politique. » Il établit certains points de vue dont il falloit partir pour rendre une pareille institution aussi utile qu'il seroit possible. L'auteur recommande ensuite les fêtes et les spectacles nationaux, c'est-à-dire, qui ont de la relation avec des événemens d'un intérêt national, pourvu qu'ils soient libres de tout esprit de faction et de toute influence particulière. C'est encore ici qu'on devroit imiter l'église qui a mis en œuvre tout ce que fournissoit la connoissance la plus fine de l'homme, pour enchaîner les esprits et consolider la société ecclésiastique.

L'auteur ajoute enfin quelques réflexions sur la préférence de l'éducation publique, sur la possibilité d'inspirer l'amour de la patrie à tout un peuple, sur l'équité avec laquelle on doit juger les temps passés et la lenteur de leurs progrès. Il termine son travail avec un éloge des efforts du gouvernement danois pour favoriser l'éducation des citoyens, et par une exhortation aux peuples de Danemarck et de Norwège de s'empresser à y fonder le bonheur, l'indépendance et la gloire des générations futures.

Le style de l'auteur convient à la grandeur du sujet ; il est beau, animé, solennel. La muse de l'histoire le guide sans cesse, et lui fournit des exemples propres, bien choisis, tirés des annales des peuples anciens et

modernes; c'est ce qu'on devoit attendre de l'érudition connue et du goût de M. Engelstoft. On pourroit desirer qu'il eût souvent mis dans le texte même, les résultats des notes précieuses dont il a enrichi son traité. On doit observer que l'auteur a tenu un heureux milieu entre les rudes publicistes qui abattent tout ce qui est ancien, et les fades panégyristes qui rapportent tout à la révolution françoise pour décrier tout ce qui est nouveau.

VOYAGES.

REISE durch Oestreich und Italien, von J. J. GERNING. — VOYAGE en Autriche et en Italie, par J. J. GERNING. Francfort-sur-le-Mein, chez *Wilmans*, 1802; 3 vol. in-8.° de 304, 279 et 374 pages, sans les tables des matières; avec gravures.

Il n'y a pas de pays décrit tant de fois que l'Italie; il n'y en a pas sur lequel il reste tant à dire, selon la manière de voir et de sentir de chaque voyageur. L'Italie est le pays d'où les lumières et la civilisation se sont principalement répandues dans le reste de l'Europe; et si elle n'est plus ce qu'elle pourroit être, on peut dire que ce sont les autres peuples qui en sont la cause. Ce pays offre donc sous tous les rapports un intérêt puissant et varié.

Depuis 1794, M. Gerning a été trois fois en Italie; Naples est la ville où il a fait le plus long séjour. Dans l'ouvrage qui nous occupe, il a réuni les différentes observations qu'il a faites dans ces trois voyages, et il a souvent exprimé, par des poésies, les sentimens que la nature et les ouvrages de l'art lui ont inspirés; quelquefois, il donne aussi des

extraits et des traductions, il y en a entre autres plusieurs d'Horace.

Le voyage de M. Gerning le conduit par Nuremberg et Ratisbonne, d'abord à Vienne, et sur cette capitale il donne des détails très-variés et intéressans. Dans son trajet de Trieste à Ancone, l'auteur éprouva l'efficacité de l'essence de quinquina mêlée avec du jus d'orange, contre le mal de mer. A peu près la moitié du premier volume et le second en entier sont consacrés à la ville et au royaume de Naples; le troisieme volume contient le retour de l'auteur. C'est là qu'il parle de Rome, Frascati, Tivoli, Bologne, Parme, Mantoue, Vérone, Munich, Augsbourg, Ulm, Stoutgard, Rastadt et Heidelberg.

Avant de parler de Naples, M. Gerning donne un précis rapide de l'histoire de ce pays; il sert à expliquer ce qu'il dit après sur le caractère des habitans et notamment des Lazzaroni. « On trouve « dans ce pays des traces du mélange des peuples « vainqueurs avec les habitans subjugués, non-seule- « ment dans les usages et les mœurs, mais aussi dans « la physiognomie nationale des habitans actuels. « Dans la Sicile, il y a des contrées dont les ha- « bitans ressemblent encore aux anciens Carthagi- « nois et aux Sarrazins, et on y trouve également « des physiognomies espagnoles. L'usage de porter « les morts à découvert à la sépulture, la coiffure « des femmes, les maisons ouvertes et peu élevées, « surtout sur le rivage d'Herculanum, le séjour que « les habitans font habituellement devant leurs mai- « sons, le penchant au plaisir, l'esprit que montrent « les habitans, enfin plusieurs de leurs usages, sont « autant de traces des mœurs grecques qui ont sub- « sisté dans ces contrées. La forme du gouverne-

« ment et de l'administration des villes nous offre « différentes traces des Romains ; les Normands y « introduisirent leur système militaire de féodalité ; « les Arabes leur orgueil et leurs chevaux ; les Alle- « mands leur activité et leur droiture ; les Espa- « gnols leur magnificence, leur générosité, leur éti- « quette ; qu'on ajoute à cela une certaine bonhom- « mie, une effervescence bruyante, qui se change « facilement en rire et en barbarie ; de plus, la « jalousie, l'avidité ; ajoutez l'envie et le desir de « vengeance des Italiens, et l'on concevra la va- « riété que doit nécessairement présenter le caratère « des Napolitains. »

L'impôt sur les cartes à jouer est affermé pour 18,500 ducati ; la poste aux lettres et aux chevaux pour 172,000 ducati ; la loterie rapporte 600,000 du- cati.

Vers la fin du premier volume, M. Gerning donne quelques détails intéressans sur lord et lady Hamil- ton. « Il n'y a pas longtemps que le lord a dépensé « 6000 ducati pour se procurer 60 beaux vases grecs. « — L'avance de 7000 ducati qu'il a faite pour « l'ouvrage de d'Hancarville a été presque entière- « ment perdue pour lui ; il a été plus heureux au « sujet des *Campi Phlegræi* pour lesquels il a fait « une avance de mille livres sterlings, qui lui ont « été bientôt remboursées, et sur lesquelles il a « même gagné. Il n'en reste plus que 30 exemplaires. « Un certain *Padre Menage* qui vit en Calabre, et « qui a été un des coopérateurs de cet ouvrage, « possède encore des dessins des îles Lipari, du « Stromboli, de l'Ætna, etc., qui fourniroient de « quoi faire une belle suite. »

Dans le second volume, on trouve des notices in-

téressantes sur Filangieri, Galanti, Galiani, Zannoni, Paesiello, Piccini et Lolli, sur le célèbre peintre de paysage Hackert, sur le directeur de l'académie de Naples, M. Tischbein, et sur son élève Kniep, des détails sur la collection de vases de Vivenzio, etc., etc.

Nous avons déja dit que les richesses de Rome occupent l'auteur dans une grande partie du troisième volume. Le lecteur parcourt successivement avec lui les ruines de l'ancienne Rome, le capitole, le muséum Borghèse, le Vatican, le palais Farnèse, etc. On lira avec plaisir ce qu'il dit sur Florence, et à l'occasion de Parme, sur *Bodoni* et l'abbé *Andres*, ainsi que le coup-d'œil général que M. Gerning jette sur l'Italie avant de quitter ce pays.

T. F. W.

MÉMOIRE sur la Collection des grands et des petits Voyages, et sur la Collection des Voyages de Melchisedech Thevenot; *Par A. G. CAMUS, membre de l'Institut national.* Paris, chez *Baudouin.* An XI — 1802. 401 pages in-4.°.

Les bibliographes désignent sous le nom de *Collection des grands et petits Voyages*, un recueil commencé par *Théodore de Bry*, et composé de plusieurs volumes in-fol. qui renferment divers voyages aux Indes orientales et occidentales. Les volumes qui concernent les Indes occidentales étant d'un format un peu plus grand que ceux qui concernent les Indes orientales, on a donné a x premiers le nom de *grands Voyages* et aux seconds le nom de *petits Voyages*. Cette dénomination, quoi-

qu'elle ne soit nullement exacte si on la considère relativement aux lieux que les voyageurs ont parcourus, a été reçue dans l'usage.

La collection des grands et petits Voyages est rarement complète; elle est d'un grand prix lorsque toutes les parties qui doivent y entrer se trouvent réunies de premiere édition, et que les planches, qui sont nombreuses, sont de bonnes épreuves. Plusieurs bibliographes ont donné des descriptions de ce recueil, et quelques indications pour reconnoître la bonne édition tant du texte que des planches. Aucune de ces descriptions n'est complète: d'ailleurs ce recueil n'y est ordinairement envisagé que sous le rapport bibliographique, pour diriger un amateur curieux de posséder un exemplaire choisi d'un livre rare. Le C. Camus a voulu compléter la description de ce qui doit entrer dans le recueil et donner les indications nécessaires pour le choix des différentes pièces. Il a encore considéré la collection sous le rapport littéraire, c'est-à-dire, qu'il a recherché ce qui pouvoit la rendre autant utile à l'homme studieux, qu'agréable à l'amateur bibliographe; et comme ce recueil est important pour la géographie et pour l'histoire, le citoyen Camus a communiqué son mémoire à la classe des sciences politiques et morales de l'Institut national. Alors ce mémoire n'étoit relatif qu'à la collection des grands et petits Voyages: sur la demande de la classe de l'Institut à laquelle le C. Camus en avoit donné lecture, il y ajouta une notice semblable sur la collection de Melchisédech Thevenot, et il y considéra les deux collections de de Bry et de Thevenot sous un troisieme point de vue, en faisant connoitre les *choses qu'elles contiennent*, c'est-à-dire, en donnant de chacune des pieces qui y sont

recueillies, une notice semblable à celles qu'on publie des manuscrits pour indiquer aux personnes qui ne possèdent pas les collections rares de de Bry et de Thevenot, les secours qu'elles peuvent espérer d'y trouver, et les objets particulièrement dignes de fixer leur attention.

Cette notice est un supplément utile et nécessaire à la collection de l'abbé *Prevost*, qui n'a extrait dans son recueil qu'une partie des récits rassemblés par de Bry.

Cet ouvrage étoit d'abord destiné à entrer dans le recueil des mémoires de l'Institut national; mais les différens développemens que le C. Camus a donné à son travail, ayant fait excéder à ce mémoire l'étendue de ceux qui peuvent entrer dans le volume qui contient les travaux de cette classe, l'Institut a arrêté qu'il seroit imprimé séparément.

L'ouvrage du C. Camus contient deux parties; l'une est relative à la collection de *de Bry*, et l'autre à celle de *Thevenot*. Le C. Camus fait d'abord l'histoire de la collection des grands et petits voyages; il dit quand, par qui, et sur quel plan elle a été formée. Il propose ensuite des idées générales sur ce que l'on doit rassembler pour avoir un exemplaire complet et de la plus grande utilité possible. Le C. Camus se livre ensuite au détail des parties de la collection et des pièces renfermées dans chaque partie. Dans une table spéciale, il donne l'indication des pièces dont elles doivent être composées, et les caractères d'après lesquels on reconnoit les bonnes éditions, tant des planches que du texte. De là le C. Camus passe à l'examen particulier de chaque pièce, et fait connoître ce qu'elle contient, et en quoi elle peut intéresser les navigateurs, les géographes et les autres savans.

Le C. Camus a suivi le même plan dans la seconde partie de son mémoire, pour les voyages de Thevenot. Le volume est terminé par deux tables, l'une des auteurs dont les écrits sont contenus dans les collections, et l'autre des matieres indiquées dans la notice.

T. F. W.

HISTOIRE.

TABLEAU HISTORIQUE ET POLITIQUE DE L'EUROPE, depuis 1786 jusqu'en 1796, où l'an IV, où se trouvent l'Histoire des principaux événemens du règne de F. Guillaume II, roi de Prusse, et un Précis des Révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne et de France; par L. P. SÉGUR, l'aîné, conseiller d'Etat, membre de l'Institut national et de plusieurs Sociétés littéraires, etc. Troisième édition; *avec cette épigraphe :*

Quid verum, atque decens curo et rogo,
Et omnis in hoc sum.

HORAT. Epist.

A Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20. 3 vol. in-8.° de 1200 pages, imprimés sur carré fin d'Auvergne et caractères de cicéro neuf; avec le portrait de F. Guil aume II, gravé par *A. Tardieu.* Prix, 12 fr. brochés, et 15 fr. par la poste, francs de port.

TABLEAU analytique, chronologique et comparatif des Histoires de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Louis XVI; in-4.° oblong, sur

grand-raisin : contenant 44 tableaux, et orné d'une jolie carte enluminée de ces cinq puissances. A Paris, chez *Bertrand Pottier*, imprimeur-libraire, rue Galande, n.° 56. Prix, 3 fr. pour Paris, et 3 fr. 75 cent. pour la province.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

SUPPLÉMENT aux Siécles littéraires de la France, par M. DESESSARTS et plusieurs Biographes. In-8.°, VII.e et dernier volume. A Paris, chez *Desessarts*, libraire, place de l'Odéon. Prix, 6 fr. et 36 fr. l'ouvrage entier.

C'est sans doute un beau monument élevé à la gloire de la nation qu'un bon dictionnaire des hommes distingués qu'elle a produits dans la carrière des lettres. Mais que de difficultés n'offre pas un pareil ouvrage! que de recherches ne demande-t-il pas! que de coopérateurs n'exige-t-il pas! Je ne parle point des qualités qu'on est en droit d'exiger d'eux. Il n'y a aucun de nos lecteurs qui ne les connoisse parfaitement, et qui ne se les rappelle en ouvrant le livre. Celui-ci est fait pour les intéresser, s'il ne les satisfait pas entièrement. Le temps seul peut le perfectionner et le purger des fautes, *quas incuria fudit.* Avouons cependant que M. Desessarts a fait de grands efforts pour y parvenir, et que ce nouveau volume renferme beaucoup de corrections et une infinité d'additions intéressantes. Ce qui le rend encore plus précieux, c'est un nombre considérable d'articles de gens de lettres, morts depuis la publication du VI.e volume. Parmi eux, on remarque Dolomieu, Cousin, Ricard, Poirier, Dar-

çon, l'Héritier, Bichat, Rivarol, Vauvilliers, Calonne, Laharpe, etc.; ce dernier dont l'article est rédigé par M. Desessarts lui-même, y est jugé avec impartialité. L'article de Cousin nous a paru d'une main habile. Nous pourrions en citer quelques autres qui ne méritent pas moins l'attention des lecteurs; et nous ne doutons que ce VII.e volume ne soit favorablement accueilli, et qu'on ne s'empresse d'acquérir tout l'ouvrage, qui doit assurer à son laborieux auteur la reconnoissance publique.

S. C.

Numismatique.

Beschreibung der gangbaren Marokkanischen Gold-Silber-und Kupfer-Münzen, nebst inem Anhange von einigen seltenen Münzen. Von F. von Dombay k. k. Hofsecretær und Hofdolmetscher; mit einem Kupfer. Wien. 1802. — *Description des Monnoies courantes d'or, d'argent et de cuivre, de Maroc, avec un supplement concernant quelques monnoies rares. Par M. F. de Dombay, secrétaire interprète de l'Empereur, avec une planche.* Vienne, *Camesina.* 1803. 53 pages in-8.°.

M. de Dombay, dont nous avons fait connoître dans ce journal un ouvrage important pour l'histoire des dynasties arabes d'Afrique, et à qui nous devons encore quelques autres écrits, avoit déja publié la description des monnoies courantes de Maroc, dans le huitième tome de l'*Allgemeine Bibliothek der biblischen Litteratur* de M. Eichhorn, p. 761-792. C'est le même morceau qu'il vient de donner aujourd'hui séparément avec quelques corrections,

et en y joignant une planche, gravée avec beaucoup de soin, qui ajoute un nouveau mérite à ce petit ouvrage. Nous ne doutons point que tous les amateurs de l'histoire des Arabes et de la numismatique ne s'empressent de se le procurer.

Nous profiterons de cette occasion pour indiquer aux lecteurs du Magasin Encyclopédique un autre ouvrage du même M. de Dombay, qui n'a pas été annoncé en son temps dans ce journal, et que nous ferons connoître dans le numéro prochain.

S. DE. S.

BIOGRAPHIE.

VIE DE FRANÇOIS-RENÉ MOLÉ, comédien français, et membre de l'Institut national de France. Vol. in-12 de 223 pages, avec portrait gravé sur le frontispice. A Paris, chez *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, et *Martinet*, libraire, rue du Coq Saint-Honoré. Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. port franc.

Cette biographie paroît être fidelle et rédigée par quelqu'un qui a été lié intimement avec celui qui en est l'objet. On le suit dans la carrière dramatique et dans sa vie privée : on y donne un essai des écrits qu'il a composés ; on y trouve des anecdotes intéressantes sur beaucoup de gens de lettres connus; et tout porte le caractère de la franchise et de la vérité.

R.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

MORALE.

Cours de morale, à l'usage des jeunes demoiselles; par François de Sales *Amatric.* 7

MÉDECINE.

Médecine légale et Police médicale, de P. A. O. *Mahon;* avec quelques notes du C. *Fautrel.* 17

PHYSIOLOGIE.

Système physique et moral de la femme, par P. *Roussel.* Edition deuxième et posthume, augmentée de l'éloge historique de l'auteur, par J. L. *Alibert.* 37

HISTOIRE NATURELLE.

Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique; par une *Société de naturalistes et d'agriculteurs.* 44

BOTANIQUE.

Commentatio inauguralis sistens historiæ vegetabilium et geographicæ specimen. Auctore Friderico Stromeyer. 54

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Le Musée national d'histoire naturelle à Paris, depuis sa première origine jusqu'à sa splendeur actuelle; par Gotthelf *Fischer.* (en allemand) 62

POÉSIE.

Les Saisons de Thompson, poème. Traduction nouvelle, par J. P. F. *Deleuze.* 67

FABLE.

Esope en trois langues, ou Concordance de ses Fables avec celles de Phèdre, de Faerne, Desbillons, de La Fontaine, et autres célèbres fabulistes françois. 75

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Russie. — Vaccine. 81
Société économique de Pétersbourg. *Ibid.*
Académie impériale des arts. 82
Opéra de Moscow. 83
Don de M. Dimidoff. *Ibid.*
Dorpat. — Université de Dorpat. *Ibid.*
Pologne. — Société littéraire à Varsovie. 85
Hongrie. — Carte de la Hongrie. 86
Autriche. — Cabinet d'histoire naturelle, à Vienne. *Ibid.*
Transylvanie. — Roches de feld-spath. 87
Italie. — Rome. *Ibid.*
Institut de la république italienne. *Ibid.*
Nouvelle organisation de l'université de Bologne. 88
Turin. — Sur l'usage du phosphore. 90
Londres. — Tableaux de la galerie d'Orléans. *Ibid.*
Agriculture. 91
Moyens de conserver l'eau potable. 92
Tables du chevalier Mendoza-Rios. *Ibid.*
Notice bibliographique des ouvrages qui ont paru en Angleterre sur la théorie et l'histoire des beaux-arts, pendant les années 1799 et 1800. 95

FRANCE.

Société d'Agriculture et de commerce de Caen. 101
Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer. 102
Société d'Emulation d'Amiens. 103
Société de Grenoble. *Ibid.*
Nîmes. — Obsèques du cardinal de Bernis. 104
Société d'Agriculture du département des Ardennes. 103
Perpignan. — Troupeaux de Mérinos. 106
Trèves. — Ecole militaire. 107
Variétés. 108

PARIS.

Notice sur un enfant sourd et muet de naissance, auquel on a appris à parler; par le docteur *Portal*. 109
Athénée des arts. 116
Comité central de vaccine. 118
Lettre du Ministre de l'intérieur au comité central de la vaccine. *Ibid.*
Astronomie. 121
Institut national. — Rapport sur le monnoyage. 122
Académie de législation. 124
Exposition des objets d'industrie. *Ibid.*

NÉCROLOGIE.

Mort de madame Guyard. 125
Notice sur Louis Gauffier. 126

LIVRES DIVERS.

Médecine.

Rapport du comité central de vaccine. 128

Extrait des délibérations de l'école spéciale de médecine de Strasbourg. 130

Le Sang estil identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt? par C. *Le Gallois*. *Ibid.*

Education.

De ce que l'éducation, surtout la publique, peut contribuer à inspirer l'amour de la patrie; par L. *Engelsroft* (en danois). *Ibid.*

Voyages.

Voyage en Autriche et en Italie; par J. J. *Cerning* (en allemand). 135

Mémoire sur la collection des grands et des petits Voyages, et sur la collection des Voyages de Melchisedech Thevenot; par A. G. *Camus*. 138

Histoire.

Tableau historique et politique de l'Europe, depuis 1786 jusqu'en 1796; par L. P. *Ségur*. 141

Tableau analytique, chronologique et comparatif des histoires de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Louis XVI. *Ibid.*

Histoire littéraire.

Supplément aux Siècles littéraires de la France; par M. *Desessarts*. 142

Numismatique.

Description des monnoies courantes d'or, d'argent et de cuivre de Maroc; par M. F. de *Dombay* (en allemand). 143

Biographie.

Vie de François-René Mole, comédien françois. 144

(N.° 4.) Messidor an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARBON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus interessans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bolle, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

HISTOIRE.

RAPPORT fait à la Société galvanique, par ses Commissaires, MM. DUPLESSY, DUDANJOU et JADELOT, membres de la Société; sur un ouvrage intitulé : Moyens d'amélioration et de restauration, proposés au Gouvernement et aux habitans des Colonies, *ou* Mélanges politiques, économiques, agricoles et commerciaux, relatifs aux Colonies; par le C. *J. F. CHARPENTIER COSSIGNY*, ex ingénieur, membre de la Société libre d'agriculture du département de la Seine, de la Société académique des sciences de Paris, honoraire de celle de Calcuta, etc. 3 vol. in-8.°; chez Charles *Pougens*, *Merlin* et *Delalain*, libraires.

CET ouvrage, écrit avec pureté, est une nouvelle marque de la philanthropie qui a toujours animé son auteur dans toutes les occasions, et dont il a donné des preuves dans ses écrits, ses conseils ou ses travaux. Ses expériences chymiques, botaniques et agricoles, l'ont mis à portée de connoître plus particulierement les objets qui peuvent être utiles, et réussir, surtout dans nos colonies.

Une partie de ces connoissances est consignée dans les 3 volumes dont il a fait hommage à la Société galvanique. Pour justifier le titre de mélanges qu'il leur a donné, il n'a pas cru devoir s'assujettir à une méthode qu'on auroit peut-être desirée : l'ouvrage n'en est pas moins piquant, et plein de choses neuves : ses réflexions, ses vues politiques n'en sont pas moins intéressantes, et donnent le desir que le gouvernement y fasse quelque attention.

Si l'on vouloit analyser cet ouvrage en entier, et suivre l'auteur pas à pas, on feroit un nouveau volume ; on se contentera de parler des objets les plus dignes d'attention.

Dans l'introduction, on trouve un abrégé de l'état actuel de nos colonies de Saint-Domingue, de l'Ile-de-France, et de celle de la Réunion, exemple qu'il seroit à desirer qu'on suivît de temps en temps ; il deviendroit une branche de statistique, et pourroit lier ensemble les intérêts des lieux sur lesquels s'étend cette science. On trouve dans cette introduction le projet superbe d'un monument à ériger en l'honneur des bienfaiteurs des colonies.

Les remèdes détaillés dans l'ouvrage sont la plupart nouveaux et inconnus jusqu'à nos jours, tel que le lait de Papaie, reconnu dans les îles de France et de la Réunion, comme l'antelmenthique le plus certain ; l'écorce du bois Montbrun, contre les gonorrhées ; l'herbe de flac, puissant antileptique, etc. Plusieurs autres plantes sont dictées et désignées contre différentes maladies, et l'auteur

ne néglige point quelques remèdes anciens abandonnés quelquefois mal-à-propos.

Les plantes propres aux arts, dont on donne un détail assez circonstancié, quelques essais sur les comestibles, des recettes de curiosité et d'agrément sont épars dans les différens chapitres.

Lorsqu'il s'agit de vues politiques, les remarques sont vraies, les raisonnemens concluans. La manière qu'on propose comme propre à restaurer, et à maintenir les colonies, part d'un esprit sain, et d'un cœur plein de zèle pour sa patrie.

C'est ainsi que l'auteur développe les ressources étendues qu'on peut tirer de Madagascar, qu'il indique les établissemens qu'on peut faire dans cette grande île, et qu'il en prouve tous les avantages.

C'est ainsi qu'il propose un nouvel établissement à former à la côte orientale d'Afrique, dans une situation unique et très-avantageuse. Les détails qu'il donne à ce sujet sont nouveaux, piquants et très-intéressants.

C'est ainsi qu'il traite de la civilisation et de la liberté des nègres. Ses réflexions, à ce sujet, avoient précédé les maux effectifs occasionnés par le décret impolitique, rendu si légèrement sur cette liberté dans les colonies; député de celle qu'il habitoit, il prévit les désastres cruels qui seroient la suite de ce décret; et, s'exposant à la proscription, il osa presque seul braver une opinion qu'un fanatisme, un enthousiasme aveugle pouvoient seuls faire adopter. On peut voir dans son ouvrage la preuve de la fermeté qu'il mit dans son opposition, en 1793,

au moment où la tyrannie portoit la terreur dans tous les cœurs. Il prédit, dès-lors, la perte de la plus intéressante de nos colonies, perte qu'on ne peut réparer que par des flots de sang, et par les plus grands sacrifices.

En suivant l'auteur dans les spéculations sur le commerce et les finances, on voit partout l'esprit qui l'anime, et l'on rend justice à ses connoissances dans ces deux genres.

Nous dépasserions les bornes que nous nous sommes prescrites, si nous entrions dans le détail de toutes les parties de cet ouvrage qui peuvent présenter quelqu'utilité, dans tous les genres d'économie, et même d'agrément; nous ne ferons que faire entrevoir les plus importans; tels que la culture du cotonnier traitée d'une manière claire, et qui expose des découvertes nouvelles, celle de l'indigo que l'auteur a traitée, soit ici, soit dans un ouvrage publié par lui, il y a déja plusieurs années, en manipulateur habile, en chymiste éclairé, en agriculteur instruit.

Nous remarquerons, 1.° l'article de la canne à sucre qu'il propose de cultiver chez nous, et dont il paroît prouver le succès, il y expose les différentes manipulations de son suc. 2.° Celui des épiceries fines, nouvellement acquises dans les îles de France et de la Réunion, et qui promettent la plus grande réussite. 3.° Les articles du cafier, du nopal, et de la cochenille, de l'arbre-à-pain, de la glaciale, des filaos, du caoutchouc, de l'arachyde. On trouve

sur tous ces objets, et sur plusieurs autres que nous passons sous silence, pour abréger notre rapport, des choses neuves, intéressantes et utiles, qui nous font regarder cet ouvrage comme classique pour les habitans des colonies. Celui de la transplantation des animaux utiles de l'Asie, et des végétaux précieux ou agréables de cette partie du globe, et la manière la plus sûre de les transporter, nous paroît mériter l'attention du gouvernement et des philanthropes. Nous devons aussi savoir gré à l'auteur de détails économiques qu'il expose, parmi lesquels il y en a plusieurs qui présentent beaucoup d'intérêt par leur utilité.

Nous ne pouvons passer sous silence les travaux de l'auteur sur la fabrication de la poudre à canon. Il a trouvé une méthode nouvelle de fabrication qui en abrège singulièrement les opérations, et qui prévient les incendies spontanées qui en sont les suites trop fréquentes.

Il n'est point d'objets, parmi les végétaux, dont on rencontre la description dans cet ouvrage, qui ne soient accompagnés de la manière de les cultiver d'en préparer les productions, de les transporter et des lieux où ils peuvent prospérer, soit dans nos colonies, soit même en Europe.

Cet ouvrage nous a paru contenir une infinité de choses utiles, suites d'une longue expérience, d'un grand nombre d'observations, et d'une multitude d'essais, dirigés avec intelligence et exactitude. Nous pensons qu'il doit être mis au rang de ceux bons à

consulter, qui peuvent éclairer les agriculteurs, ainsi que ceux qui cherchent dans les découvertes nouvelles, ce qui peut tourner aux progrès de la science, et à l'avantage de la patrie et de l'humanité.

Signé, DUDANDOU, JADELOT et DUPLESSY.

LITTÉRATURE GRECQUE

LETTRE à M. MILLIN, sur quelques passages de Théophraste, Suidas et Arrien.

MONSIEUR,

Autorisé par l'intérêt, aussi actif qu'éclairé, que vous prenez à tout ce qui concerne l'antiquité classique, et encouragé par l'attention dont vous avez bien voulu honorer mes premiers pas dans la carrière philologique, je vous demande la permission de vous soumettre quelques résultats de mes recherches, que peut-être vous trouverez dignes d'être communiqués aux lecteurs du savant recueil publié sous vos auspices.

Je commencerai par quelques supplémens à mes notes sur la traduction de Théophraste, par Labruyère. Secondé par M. Visconti, j'ai cherché à expliquer dans la note 8 du chap. XVI de cet ouvrage, une addition du manuscrit de la Bibl. Pal.

du Vat. relative à des pratiques religieuses dont le retour périodique est indiqué par les mots *les quatrième et septième jours.* Je croyois alors que ces cérémonies pouvoient être hebdomadaires, mais des recherches postérieures m'ont conduit à un résultat différent. Sam. Petit dans son traité *De anno Attico,* (*Trésor de Gron.* tom. IX, pag. 115) a rassemblé sur le mot ἑβδόμη plusieurs passages dont l'examen m'a convaincu que ce mot, pris absolument, désigne dans les auteurs anciens le premier quartier de la lune. En rapprochant du passage de Théophraste cette observation ainsi que le sixième vers des *Jours* d'Hésiode, πρῶτον ἔνη τετράς τε καὶ ἑβδόμη ἱερὸν ἦμαρ, on peut conclure que les sacrifices, dont il est question, sont relatifs à la renaissance de la lune. Dans cette supposition, le couronnement des hermaphrodites, c'est-à-dire, des bustes de Vénus terminés en gaîne, qui fait partie de ces pratiques superstitieuses, peut être expliqué plus simplement que je ne l'ai fait, par la mythologie syrienne dans laquelle la lune est personnifiée sous des noms auxquels les Grecs ont substitué celui de Vénus Uranie.

La division du temps en périodes de sept jours existoit, à la vérité, à Athènes (c'est encore à votre célèbre ami que j'en dois l'observation) dans la manière dont alternoient les séries des Épistates ou Présidens journaliers des Prytanes, dans lesquelles, à ce que nous dit Ulpien (cité par Fabricius, Bibl. lat., ed. Ern., tom. I, pag. 126.), trois des représentans des dix tribus étoient exclus par le sort; et cette période, dans sa simplicité

primitive, est un résultat assez naturel de la division des révolutions de la lune en IV parties : mais la combinaison entièrement arbitraire de cette division avec la série des planètes et de leurs divinités, combinaison que bien des raisons portent à croire très-ancienne en Asie, paroît n'avoir été adoptée dans le calendrier grec, que pour quelques jours de la première des quatre parties de la période lunaire. En effet, le premier jour du mois athénien, qui étoit toujours le jour de la nouvelle lune, étoit consacré à Apollon, comme le premier jour de la semaine orientale, qui s'est successivement répandue dans les différentes parties du globe, l'est au soleil ; le quatrième à Mercure, et le sixième à Vénus (1). Mais cette série ne se retrouve plus dans la suite du mois : elle est même continuée par des jours consacrés à d'autres personnages mythologiques ou historiques, circonstance qui ne permet aucune supposition d'un retour hebdomadaire Quelque singulière que soit cette modification, on ne peut guères attribuer au hasard la correspondance que je viens d'observer. La différence même dans le jour où le superstitieux de Théophraste sacrifie à Vénus avec celui auquel Pythagore a appliqué ses allégories numériques, semble avoir une raison historique ; elle se retrouve (ainsi que je l'ai observé) dans les premiers monumens de l'introduction de la semaine dans l'Empire Romain, et paroît tenir à la difference de la ma-

(1) Voyez les passages cités dans la note à laquelle ceci sert de supplément.

nière de compter les jours adoptée par les Juifs, et celle qui existe encore chez les Mahométans, qui fêtent le vendredi et commencent leur semaine par le samedi. Dans son livre *de Diis Syris*, Selden a rassemblé d'assez fortes inductions pour faire remonter cette différence aux institutions d'Abraham; et, s'il avoit connu les monumens dont je viens de parler, il n'auroit peut-être pas changé d'avis à ce sujet, dans son livre sur les antiquités juives où, du reste, l'histoire de la Semaine-Sainte est examinée avec beaucoup d'érudition et de sagacité. La correspondance de la série des planètes, dans la semaine orientale, avec l'ordre dans lequel les anciennes divinités germaniques présidoient aux jours qui portent encore aujourd'hui leurs noms dans la plupart des langues du nord, peut encore moins être fortuite, et rappelle les affinités qu'on a observées entre la langue de ces peuples et celle des Persans, dans la religion desquels les planètes jouoient un si grand rôle. Il existe même un rapport singulier entre le nom de *Wodan* qui préside au mercredi et celui de *Bouden* (2) auquel le même jour est consacré dans l'Inde, et ce fait peut être expliqué,

(2) Ce nom est très-multiplié dans les traditions indiennes; il appartient à la fois à un personnage mythologique et à un chef de secte, dont la doctrine réprouvée dans l'Inde s'est répandue au dehors, et a donné lieu entre autres à la secte de Fô à la Chine. — Je me plais à consigner ici que je dois une partie de ces idées à M. Schlegel, savan allemand qui a donné cet hiver, à Paris, un cours de littérature et de philosophie dont j'ai beaucoup profité.

soit par le système du célèbre Jones, selon lequel les affinités de langue, dont je viens de parler, s'étendent jusque dans l'Inde, soit plus directement encore par l'origine asiatique de la religion d'Odin, ou de Wodan, origine qui est assez clairement énoncée dans les traditions même qui nous ont transmis ce corps de fables. Je n'indique ici ces rapprochemens que pour me faire pardonner mes digressions sur l'histoire de la semaine, en faveur des lumières que des recherches plus approfondies sur cette antique période, composée d'une série d'astres et de dieux classés arbitrairement, bizarrement confondus, et pourtant adoptés par un grand nombre de peuples, pourroient jeter sur la filiation des mythologies en général, comme la série des nombres fournit sur les affinités des langues des données plus exactes que des mots isolés et pris toujours plus ou moins au hasard. Je sais que des recherches de ce genre, faites par des hommes plus ingénieux que savans, ont donné lieu à beaucoup de rêves creux; mais ce devoit être une raison de plus pour la saine critique de chercher à séparer le vrai du faux, et de faire de nouveaux efforts pour pénétrer avec le fil de l'érudition jusqu'au centre de ce labyrinthe des traditions où se sont engendrées tant de productions monstrueuses.

Dans la note 10 du 28e caractère de Théophraste, j'ai supposé que la phrase qui termine ce chapitre dans le manuscrit du Vat., étoit ajoutée par un glossateur ignorant. Un helléniste de mes amis,

monsieur Boissonade, m'a observé qu'elle pourroit fort bien n'être que transposée, et qu'en se contentant de l'une des corrections proposées par le C. Coray, (ἐρεθισμός) laquelle permet de traduire « C'est ainsi que l'affectation de l'instruc-« tion rend les hommes ridicules et leur donne des « manières singulières », elle convient parfaitement au chapitre précédent relatif aux ridicules d'une instruction tardive. Cette restitution me paroît d'autant plus juste, que j'ai observé plusieurs autres phrases qui paroissent également avoir été déplacées par les copistes. M. Boissonade m'a fait encore plusieurs autres observations aussi justes qu'ingénieuses, et dont plusieurs me serviront à perfectionner mon travail, lors du second tirage du volume stéréotype qui contient mes notes. Je n'en citerai ici qu'une seule relative au texte grec du chap. XXVII, où dans la phrase καὶ ἅμα μανθάνειν παρ' αὐτοῦ etc., l'insertion du mot κελεύειν que propose ce critique me paroît lever très-heureusement une difficulté de construction à laquelle il ne seroit pas aisé de trouver un autre remède. Je terminerai ces suppléments par une notice qui m'a été communiquée au sujet des danses formant une corde, dont il est question dans la note 4 du chap. VI. Je la dois à un amateur distingué des lettres et des arts qui m'a fait, en outre, plusieurs observations fort justes sur mon ouvrage, et que je me plairois à vous nommer, si sa modestie ne me l'avoit pas expressément défendu. Des danses de ce genre ont encore lieu dans une partie de la Pro-

vence et du Languedoc ; la jeunesse entière d'un village se rassemble, se range sur une seule ligne, se prend par les mains ou se les attache avec des mouchoirs, et cette longue file parcourt ainsi les rues en dansant, ou bien entrelace des figures variées en passant sous les bras et sous les mains, toujours joints, les uns des autres.

Ces notes auroient été moins imparfaites si j'avois pu y consacrer plus de temps, et si les momens orageux dans lesquels est tombée ma jeunesse, avoient moins contrarié mes études préparatoires, et ma carrière littéraire en général. Encore aujourd'hui des circonstances impérieuses et même des motifs de santé ne me permettent pas d'entreprendre, dans cette partie, aucun ouvrage qui exigeroit de longs travaux sur des manuscrits ou des recherches que l'on ne peut faire que près des grandes bibliothéques. C'est à regret que je me suis vu forcé, par ces raisons, de renoncer à l'entreprise d'une édition de Suidas dont j'avois conçu le projet, et qui a été annoncée dans votre *Magasin Encyclopédique*, par un savant distingué qui m'honore de sa bienveillance. Je vous serai d'autant plus obligé de la publicité de cette rétractation, que votre annonce a été copiée dans plusieurs journaux littéraires de l'Allemagne. Ce qui m'avoit fait concevoir ce projet, et ce qui me fait desirer qu'il soit exécuté au plus tôt par de plus dignes mains, c'est que l'inspection des manuscrits de la Bibliothéque nationale, dont s'est servi Küster, m'a prouvé que ce savant éditeur

n'en avoit fait qu'un usage extrêmement superficiel, et qu'on pourroit en tirer un bien meilleur parti. Je ne donnerai, pour exemple de sa négligence, que le seul article d'Alexandre-le-Grand que j'ai collationné avec ces manuscrits, par rapport à un autre travail, et qui, par conséquent est pris entièrement au hasard relativement à Küster; on y verra que cet éditeur n'a pas même puisé dans les éditions antérieures et dans les autres sources critiques qui étoient à sa disposition, toutes les lumières qu'elles auroient pu lui fournir.

Tom. I, pag. 102, note 7, il corrige, d'après Arrien, les mots ἐπαινουμένων ἁπλούστατος par ἐπαίνου ἁπλοστάτου, mais on lit dans cet auteur ἐπαίνου μόνου ἁπλοστάτου, et l'adjectif μόνου devoit d'autant moins être négligé, que, non-seulement la liaison de la phrase avec celle qui la précède, l'exige impérieusement, mais que de plus, il est manifeste que c'est ce mot qui a donné lieu à une partie de la corruption du passage de Suidas, et que par conséquent le copiste l'avoit sous les yeux. Peut-être avoit-on mis d'abord ἐπαίνου μὲν ὤν, etc.

Pag. 104, l. 9, les manuscrits, n.° 2623 et 2625 ajoutent après le mot ὄμβρου l'adjectif πόλλου que Küster a omis, et qui n'est pas inutile; enfin l. 10, non-seulement ces deux manuscrits, mais encore ceux cotés n.° 2622 et 2624, et l'édition de Bâle, ajoutent à l'adjectif ἰδίου le substantif στρατηγοῦ. L'omission de ce mot est une faute d'impression de l'édition de Portus dont Küster ne s'est pas aperçu; et cepen-

dant elle rend la phrase grecque absolument inintelligible, et le mot omis est suppléé dans la traduction latine, faite sur un texte non-tronqué. Je ne ferai pas un reproche à cet éditeur d'avoir substitué, pag. 103, dans la phrase tirée d'Arrien, ἰλθεῖν παρὰ Δαρεῖον τὸν εὐνοῦχον τὸν φύλακα αὐτῷ τῆς γυναικός, au datif αὐῖ qui se trouvoit dans ces manuscrits, le génitif αὐτοῦ puisque cette forme se trouve dans toutes les éditions d'Arrien; mais j'observerai qu'ici le datif est un atticisme qu'Arrien paroit avoir affecté, et qui est conservé dans ce passage, ainsi que dans beaucoup d'autres, par un manuscrit de cet auteur que j'ai collationné et dont je vais vous entretenir.

J'avois collationné ce manuscrit dans l'intention de m'occuper soit d'une édition grecque, soit d'une traduction françoise du principal historien d'Alexandre. Un savant, que les ouvrages qu'il prépare vont bientôt placer aux premiers rangs, M. Clavier, m'en avoit donné l'idée, et l'auteur même du savant examen critique des historiens de ce héros, M. de Sainte-Croix, m'y avoit encouragé et m'avoit promis ses secours. J'ai appris depuis que j'avois été prévenu pour l'édition grecque, par M. Schmieder, et pour la traduction françoise, par M. Chaussard. J'ai suspendu mes recherches et je vous demande la permission d'en offrir aux amateurs, par la voie de votre Journal, quelques résultats qui, même isolés, ne seront peut-être pas sans intérêt pour ceux qui s'occupent de cet historien.

Des nombreuses copies de cet auteur, qui existent à la Bibliothèque nationale, la seule qui m'ait paru offrir un intérêt majeur, et que j'aie collationné d'un bout à l'autre, est le manuscrit coté n.° 1753. Il est assez moderne et rempli de fautes ridicules; deux ou trois fois même des mots sont séparés en deux, et une lacune, laissée entre les deux parties, semble mettre à nu l'ignorance du copiste. Mais les excellentes leçons qu'il contient prouvent qu'il dérive d'une très-bonne source, et les lacunes, dont je viens de parler, semblent provenir d'un manuscrit usé de vétusté sur les bords, et qui inspiroit au copiste une juste défiance dans sa sagacité à distinguer les endroits tronqués de ceux qui ne l'étoient pas. Il contient beaucoup de gloses marginales. Les leçons par lesquelles il se distingue des éditions confirment en général les précieuses corrections qui ne nous étoient données jusqu'à présent que par le manuscrit florentin que Gronove appelle son *Codex optimus*, et il confond ainsi la trop scrupuleuse timidité des éditeurs antérieurs à Schmieder, qui tous ont négligé de mettre ces leçons dans le texte. Il en donne aussi un assez grand nombre de nouvelles non moins importantes. Malheureusement il a de commun avec tous les manuscrits connus de cet auteur, la lacune du chapitre 12 du livre VII, et cette lacune doit être bien ancienne puisqu'elle se trouve dans des copies d'ailleurs si différentes.

Au chapitre II du premier livre, paragr. 5, lorsque dans l'expédition contre les Triballes, l'avant-garde d'Alexandre les rencontre près d'une forêt,

les éditions portent, καὶ οἱ καταλειφθέντες πρὸς τῷ νάπει παρέλαχθησαν. Vulcanius et un manuscrit de Venise qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothéque de Paris, corrigent καταληφθέντες (*deprehensi*); mais d'après l'une et l'autre de ces leçons, ce seroient les Triballes qui se rangeroient en bataille devant la forêt, et dans le paragraphe suivant, Arrien dit que pour les faire sortir de la forêt, Alexandre y fit entrer ses troupes légères. Mon manuscrit lève toute difficulté en donnant οἱ κατειληφότες (*deprehendente*). Ces troupes légeres d'Alexandre, qui formoient son avant-garde lorsqu'ils rencontrèrent les Triballes, se rangent en bataille devant la forêt, et attendent le corps de l'armée, du soutien duquel elles avoient en effet grand besoin. Alexandre arrive avec la phalange, et commande la manœuvre dont je viens de parler, et qui ne réussit pas très-bien.

Chapitre IV, paragraphe 9, à l'endroit où le texte parle des Celtes, on trouve dans une glose marginale le singulier anachronisme περὶ Κελτῶν, οἱ καὶ Φράγγοι λέγονται.

Au chapitre XVII, paragraphe 4, j'ai remarqué une scolie assez intéressante pour l'histoire des mesures géographiques : Τὰ ζ ἥμισυ στάδια ποιοῦσι μίλιον ἓν καὶ τὸ μίλιον ὀργυίας ψν, *sept stades et demi font un mille, et le mille fait* 750 *orgyies*. On voit que l'orgyie s'approche de très-près de notre toise, puisque M. Danville évalue le mille romain à 756 toises.

Au chapitre XIX, paragraphe 2, dans la phrase ὡς ἔσωθεν μαχουμένους le manuscrit corrige ἔωθεν, leçon que Gronove avoit trouvée dans une édition ancienne et

et qu'il a prise pour une faute d'impression; cependant, quoi qu'en dise ce critique, il me paroît bien plus naturel qu'Alexandre fasse dire aux Milésiens qu'il les attaqueroit à la pointe du jour, que de les prévenir qu'ils auroient à se battre dans leurs murs, et ce que dit ensuite Arrien qu'Alexandre les fit attaquer sur le champ, doit être entendu des ordres qu'il donna, puisque cet historien ajoute qu'il fit approcher les machines, opération qui pouvoit bien occuper cette journée.

Au livre II, chapitre IX, paragraphe 6, la correction de Gronove ἀηδῶ pour ἀνηδῶν que le sens exige si impérieusement, et que Schmieder n'a point admise, est confirmée par mon manuscrit.

Au chapitre XIII du même livre, dans le récit des lieux que Straton met au pouvoir d'Alexandre, le manuscrit de Gronove ajoute καὶ Διγῶνα, nom de ville que cet éditeur a corrigé par des raisons aussi savantes qu'ingénieuses en Σιγῶνα; mon manuscrit nomme aussi cette ville dont les autres ne parlent point, il porte καὶ Στιγάνα et je regarde cette leçon comme confirmant, à une faute d'écriture près, la correction de Gronove qui s'appuie de l'autorité de Joseph et supplée en même temps une lacune d'Hésychius.

Au chapitre XIX, paragraphe 5, le mot κατ' οὖρεν dont Arrien se sert en parlant du vaisseau que les Tyriens vouloient approcher des constructions d'Alexandre, est expliqué par la glose marginale κατ' ὄπισθεν, ce qui suppose la leçon κατ' οὐρὰν, *ils les tirèrent par la poupe*, leçon qui me semble préférable à l'autre,

puisqu'Arrien a déja parlé du vent favorable dans ce qui précède.

Livre III, chapitre VII, v. 2, au lieu d'évaluer à 2,000 les auxiliaires grecs qui étoient parmi les 3,000 cavaliers qui gardoient le pont près de Tapsacus, mon manuscrit n'en suppose que mille; et certes il n'est pas probable qu'on ait placé à ce poste important plus de Grecs que de Perses: cependant l'explication de Gronove qui, pour concilier ce passage avec Quinte-Curce, compte les Grecs en sus, me paroît encore préférable.

Au commencement du chapitre XVI du même livre, au lieu de la phrase nouvelle que Gronove a trouvée dans son manuscrit, Καὶ ξὺν αὐτῷ οἵ τε βάκτριοι, οἵ ἐπανεληλυθότι τε ἐν τῇ μάχῃ ξυνεδίαξησαν, ἔφυγον, mon manuscrit porte καί ξὺν αὐτῷ οἵ τε Βάκτριοι ἱππεῖς, ἃς ἴσοτε ἐν τῇ μάχῃ etc.. Les deux leçons offrent quelque difficulté; mais au moins le mot ἱππεῖς qu'ajoute ce dernier manuscrit, est un complément nécessaire de la phrase.

Chapitre XXIX, paragraphe 7, on lit dans les éditions ἄλλως τε καὶ ἀπορία ὕλης ἐν τοῖς πόνοις ἦν: au lieu du mot πόνοις qui ne présente aucun sens et que Gronove vouloit corriger en πόροις qui est tout aussi inadmissible, mon manuscrit dit tout simplement ἐν τοῖς τόποις, *parce qu'il n'y avoit pas de bois en ces lieux.*

Chapitre XXX, v. 9, se trouve l'excellente leçon ἐν τῇ πύσει pour ἐν τῇ πίστει, sur laquelle je ne m'étendrai pas ici, puisque mon ami monsieur B. en a déja fait mention dans le *Journal des Débats*, à l'occasion de l'Arrien de M. Chaussard, auquel j'au-

rois desiré pouvoir communiquer d'avance ces observations.

Au livre IV, chapitre IV, paragraphe 2 et suiv. où il est question de traverser un fleuve, moyennant un pont établi *sur des outres de cuirs*, une glose marginale confirme cette signification du mot διφθέραι qui, quoique fournie par l'archéologie et confirmée par des monumens, n'est pas encore admise dans les dictionnaires; la glose explique ce mot par ἀσκοί.

Chapitre XI, paragraphe 13, dans la phrase εἰ δ' ὅτι ἐν τῇ βαρβάρῳ ὀλίγοι γ γωνται, mon manuscrit a substitué à l'adjectif ὀλίγοι qui ne peut être expliqué qu'en supposant une réticence peu conforme au style d'Arrien, le substantif οἱ λόγοι, parce que c'est dans une terre barbare que se tient ce discours.

Au chapitre XV, paragraphe 5, à l'occasion de Pharasmane, roi des Chorasmiens, une glose marginale nous apprend qu'au temps où elle a été écrite, ce pays s'appeloit χωρασκία.

A la fin du chapitre XVIII, dans la phrase τῇ δὲ ὑστεραίᾳ προελθὼν ὡς πρὸς τὸν τεῖχος, etc., mon manuscrit porte ὀλίγον προελθὼν, ce qui donne un sens plus précis.

Livre V, à la fin du chapitre II, au lieu de l'impératif très déplacé μενεῖτε que portent les éditions ou du mot inintelligible ὑπεῖτε que donnent quelques manuscrits, on trouve dans le mien ἡ δὲ ἄλλη στρατιὰ ἔυπορος, et cette phrase qui se refusoit à toute explication devient très-simple, *les éléphants seuls peuvent s'opposer au passage de la cavalerie, le reste de l'armée ne sauroit le leur rendre difficile.*

Au chapitre XXVIII, paragraphe 6, après les discours infructueux par lesquels Alexandre avoit cherché à persuader à ses soldats de le suivre encore plus loin ; quand, renfermé dans sa tente, il attend en vain quelque changement dans leurs résolutions, et qu'enfin il sacrifie pour l'heureux succès du passage de l'Hyphasis, les éditions portent qu'il fit ce sacrifice, ὡς δὲ σιγὴ πολλὴ ἦν ἀνὰ τὸ στρατόπεδον, *lorsqu'il vit que le camp restoit tranquille*, c'est-à-dire, qu'il n'arrivoit aucun changement dans les esprits: mon manuscrit lit, ὡς δὲ σιγὴ αὖ πολλὴ ἦν *lorsque le calme fut rétabli dans le camp.* On peut croire que les discours du roi donnèrent lieu à quelques mouvemens turbulens parmi les soldats, puisqu'Arrien dit expressément, qu'à l'occasion de la réponse de Cœnus, il y eut un grand tumulte dans l'assemblée; et la manière dont la phrase suivante est liée avec celle-ci, semble supposer ce sens ; cependant je ne déciderai point entre les deux leçons.

Livre VI, chapitre XIV, paragraphe 1, mon manuscrit confirme la correction de ponctuation proposée par Raphelius pour joindre le mot αὐτοκρατόρων au génitif περὶ σπονδῶν. La leçon vulgaire fait des 150 députés des Malliens, autant d'autocrates, c'est-à-dire, de magistrats suprêmes; celle-ci dit seulement qu'on leur avoit donné plein pouvoir pour conclure le traité.

Au commencement du chapitre XVII du même livre, après la phrase αὐτὸς δὲ τὰς πόλεις ταῖς ὑπὸ Μουσικάνῳ τεταγμέναις, mon manuscrit supplée ainsi qu'un autre cité par Gronove le participe ἐπελθὼν qui, quoi

qu'en dise ce critique, me paroît très-nécessaire pour compléter la phrase; mais, pour la rendre juste, il faut de plus corriger le mot αὗλος en οὗτος. Il est de toute évidence par ce qui précède et par ce qui suit, que ce n'est pas Alexandre, mais Python, qui fait cette expédition; cependant aucun éditeur n'avoit fait cette observation.

Au chapitre XXII, paragraphe 10, où il est question de certains arbres dont la feuille ressemble à celle du laurier, et qui viennent au bord de la mer dans le désert des Gédrosiens, le texte vulgaire est singulièrement tronqué dans la phrase ἐπιλείβεται δὲ τοῦ ὕδατος ἐν τῇ θαλάσσῃ ἐπικλύζεσθαι, mon manuscrit porte ἐπ. δὲ τ. ὑδ. ἐν τῇ θαλάσσῃ πεφυκότα φαίνεται. Τῶν δὲ ἀεὶ τὰς ῥίζας τῇ θαλάσσῃ ἐπικλύζεσθαι. On voit que les copistes de tous les autres manuscrits ou, pour mieux dire, le copiste du manuscrit unique et très-inexact, qui paroît leur avoir servi de source commune, a sauté du premier θαλάσσῃ au second.

Au chapitre XXV, paragraphe 2, mon manuscrit confirme la correction de Gronove qui, au lieu de ὑπὸ τοῦ πάνυ lis ὑπὸ τοῦ πόνου; les soldats tuoient les chevaux et les mulets pour les manger, et disoient ensuite que ces animaux étoient morts de soif, et personne ne voulut examiner la chose de trop près, *à cause des fatigues auxquelles on étoit alors exposé*, et parce que tout le monde étoit en faute, etc. On voit, par la suite même de ce chapitre, que cette destruction volontaire des moyens de transport fut cause qu'on étoit obligé d'abandonner les malades et les blessés dans le désert. Cependant

Raphelius n'a pas craint de défendre la leçon vulgaire, et de lui donner le sens aussi forcé qu'absurde, *parce qu'il étoit du bien général de les tuer.* Ce respect servile pour la leçon vulgaire, quand elle est corrigée par des manuscrits, sembleroit trahir une ignorance totale de la maniere dont les ouvrages des anciens nous ont été transmis, et dont les premieres impressions se sont faites; mais il est devenu un préjugé que partagent souvent les éditeurs les plus savants. Raphelius défend, par des raisons toutes aussi mauvaises, la leçon de πίστεα qu'il eût été si facile de corriger, et justifie pieusement par un passage de S.-Luc, un défaut de construction qui se trouve à la fin du chapitre XVIII du livre 5, ce que le manuscrit de Gronove, confirmé aujourd'hui par le mien, avoit corrigé par une tournure aussi facile que juste.

Au livre VII, chapitre VIII, paragraphe 4, toutes les éditions que j'ai pu comparer portent καὶ τῶν ἐπιγόνων τῶν βαρβάρων τὰ Μακεδονικὰ ἤθη. Κόσμησις, etc. On ne cite aucun manuscrit, aucune conjecture sur ce passage; mais les traducteurs l'ont rendu par *et ornatus Macedonicus barbaris adolescentibus quos posteros suos vocabat concessus*, ce qui semble supposer la leçon que je n'ai trouvée que dans mon manuscrit, κ. τ. ἐπι. β. ἡ ἐς τὰ μακεδονικὰ ἤθη κόσμησις.

Au chapitre II, paragraphe 5, et en beaucoup d'autres endroits, mon manuscrit au lieu de πεζέταιροι porte ἀσθέλαιροι; une fois même j'y trouve au lieu de ce mot οἱ ἀσθενίσθεροι. Je ne cite cette variante que parce qu'elle est aussi fréquente que singulière; il

paroît qu'elle est entièrement fautive et sans fondement ; il en est sans doute de même des mots ἱππασπιστάς au lieu de ὑπασπιστάς, πίγρης pour τίγρης, ἀσσαρακηνοί pour ἀσσακηνοί, et d'autres variantes dans les noms propres auxquels les copistes auroient dû mettre un soin particulier, et qu'ils ont trop souvent négligés.

Je n'ai point voulu comprendre, dans ce relevé de variantes, celles qui n'auroient quelqu'intérêt que pour une édition grecque, n'étant relatives qu'à des élégances de style ou à des particularités de construction. Je dois avouer aussi que le choix que j'ai fait n'est que le fruit d'un examen assez superficiel du cahier dans lequel j'ai conservé cette collation. Avec un travail plus approfondi, j'en aurois peut-être tiré des résultats plus dignes de vous être soumis, mais je suis en ce moment engagé dans plusieurs autres occupations, et de plus, fort éloigné de la capitale et de toute ressource critique.

Le huitième livre d'Arrien, contenant les Indiques, n'étant pas encore traduit en françois d'une manière satisfaisante, et le volumineux ouvrage du docteur Vincent laissant beaucoup à desirer, je prépare une nouvelle traduction de ce livre moins connu qu'il ne mérite de l'être. Elle sera accompagnée de beaucoup de recherches et de rapprochements sur les données que nous fournissent, relativement à l'histoire de l'Inde, les sources si différentes des écrivains grecs et des traditions du pays. Je crois avoir aussi déterminé, avec plus de précision qu'on ne l'avoit fait, quelques points géographiques; et le

célèbre et savant géographe, M. Barbié du Bocage, me fait espérer que mon ouvrage sera orné d'une carte nouvelle de sa composition. J'ai déja rassemblé un grand nombre de matériaux pour ce travail, mais j'en connois toutes les difficultés; elles sont encore augmentées par ma position, et par la foiblesse de mes moyens, et je ne compte les vaincre qu'à force de temps et de patience.

Veuillez, en attendant, monsieur, recevoir, avec indulgence, cette foible preuve du desir que j'ai que toutes mes recherches tournent au profit du public et des lettres, et croyez à mon respectueux dévouement.

J. G. SCHWEIGHAEUSER.

Aux Ormes, le 30 germinal an 11.

MÉDECINE.

Essai médical sur les sympathies ; par F. Chaumeton.

> The proper study of mankind is man
>
> Pope.

Quoique la science de l'homme présente une foule de phénomènes intéressans et de résultats utiles, les médecins sont cependant les seuls qui l'aient étudiée avec le soin qu'elle exige, et qui en aient fait d'heureuses applications.

Flatté d'un vain espoir, le métaphysicien se croit en état de découvrir l'essence du principe qui nous anime ; il ignore que pour expliquer le jeu d'une machine, il faut en connoître parfaitement toutes les pièces ; il cherche dans la dialectique des secours que l'anatomie seule peut lui fournir, et nous donne les rêves de son imagination pour les lois sages de la nature.

Guidé par une logique plus sévère, le médecin ne se perd pas en raisonnemens frivoles ; il étudie l'homme moral dans l'homme physique ; des observations exactes lui apprennent qu'il y a entre l'un et l'autre la connexion la plus intime, puisque la lésion de certains organes occasionne celle des fa-

cultés intellectuelles ; des expériences multipliées viennent confirmer ce que l'observation lui a appris, et la nature lui dévoile une partie de ses mystères. Il se garde bien de vouloir lui arracher ceux dont elle s'est réservée le secret; il sait qu'au-delà des bornes de ses sensations, toute découverte lui est interdite.

Considéré sous d'autres rapports, le corps de l'homme n'offre pas une source moins féconde à l'observateur éclairé. Le physicien, le peintre, le sculpteur y trouvent le modèle de la mécanique la plus parfaite, de l'architecture la plus magnifique. Partout l'élégance des contours s'y trouve unie à l'harmonie des proportions.

Le cerveau, placé à la partie la plus élevée de ce merveilleux édifice, en dirige tous les mouvemens, en fait jouer tous les ressorts. Le cœur lance, jusqu'aux extrémités de la machine, un fluide auquel deux autres viscères communiquent une chaleur vivifiante : l'air est le réservoir immense où les poumons puisent ce feu bienfaisant.

L'estomac joue, dans l'économie animale, un rôle très-important. Destiné à réparer les pertes que nous faisons sans cesse, il convertit en notre propre substance, des matières qui n'ont souvent avec elle que de très-foibles analogies.

L'action réciproque de ces quatre principaux organes constitue la vie ; et, quoique considérés isolément, ils remplissent des fonctions absolument différentes; ils ne peuvent cependant être séparés sans que l'individu périsse à l'instant.

Indépendamment de ces bases sur lesquelles repose notre existence, la nature a établi, dans toute l'étendue de l'économie animale, de nombreux moyens de communication avec les objets extérieurs. Les sens sont des sentinelles qui veillent à notre conservation, en nous faisant connoître l'utilité ou le danger des corps qui nous environnent.

Que dirai-je de ce sixième sens, le plus délicieux de tous, qui nous rend les rivaux de la puissance créatrice? Que dirai-je de cette foule d'autres organes, qu'il est plus aisé d'admirer que de décrire? Est-il un homme assez insensible, pour n'être pas ému à la vue d'un spectacle aussi beau? Quelle merveilleuse structure! quelle étonnante symétrie! que de combinaisons, d'arrangemens qui concourent tous au même but (1)!

Le père de la médecine et de la philosophie étoit bien pénétré de cette vérité. Toutes les parties, dit ce sage observateur, ont entre elles la plus étroite correspondance : les solides et les fluides sont dans un parfait équilibre (2).

Outre cette harmonie générale dont dépend tout le jeu de la machine, certains organes ont entre eux des communications particulières et plus fortes, des espèces d'affinités électives, qui sont connues en physique médicale sous le nom de sympathies.

Les influences sympathiques sont beaucoup plus

(1) Buffon, *Hist. nat.* in-4.°, vol. II, p. 2.

(2) Je rends bien foiblement ces expressions énergiques d'Hippocrate : Συρροια μια, Συμπνοια μια, Συμπαθια παντα.

fréquentes, et s'exercent avec bien plus d'énergie dans l'état morbifique que dans l'état sain ; elles fournissent au praticien les indications les plus utiles; et, en l'éclairant sur la cause des maux qui nous affligent, elles lui offrent les moyens d'y remedier.

La plupart des médecins ont confondu les sympathies avec les métastases et les synergies, quoiqu'il y ait entre les unes et les autres de très-grandes différences.

Les métastases ne sont autre chose que le transport d'une humeur morbifique d'une partie sur une autre; mais le cours de ce liquide métastatique est si peu déterminé, qu'on peut le diriger presque à volonté. En effet, si on diminue la force de résistance d'une partie quelconque, le liquide vient s'y déposer, en parcourant successivement les loges du tissu cellulaire, ou les vaisseaux lymphatiques interposés. Lieberkuhn a fait tourner au profit de l'art de guérir, ce procédé de la nature dans le traitement de l'œdême du poumon : il déterminoit, par des pédiluves, l'eau infiltrée dans les cellules de cet organe, à se porter sur les membres abdominaux, et il remédioit ensuite plus facilement aux œdêmes des jambes, par l'usage des remèdes fortifians (3).

On entend par synergie, l'action simultanée de plusieurs organes dans l'exercice d'une fonction, ou dans la production d'une maladie. Telle est celle

(3) Tissot, *Epistolæ med. pract.* p. 426.

qui a lieu dans la digestion ou dans l'inflammation (4).

La synergie s'explique aisément par les lois du mouvement, et ne peut, par conséquent, être assimilée à la sympathie, qui exclut toute explication mécanique.

Des Causes de la Sympathie.

Plus on considère les avantages qu'offre l'analyse dans la découverte de la vérité, plus on a droit de s'étonner qu'une méthode aussi simple et aussi lumineuse ait été presque universellement négligée.

C'est pour avoir pris une marche opposée, qu'on a cru pouvoir attribuer les sympathies au voisinage des parties, à l'analogie de leurs fonctions, à la continuité des membranes, du tissu cellulaire, des vaisseaux sanguins, etc.

C'est encore par un défaut d'analyse, qu'on a prétendu que les organes pouvoient sympathiser sans l'intermède du cerveau, et que les ganglions étoient destinés à remplacer, dans la plupart des cas, cet important viscère (5).

Si les auteurs qui ont inventé ces hypothèses avoient consulté l'experience; disons mieux, s'ils

(4) Barthez, *Nouv. élém. Se. de l'homme*, p. 146. J. Hunter donne à la synergie le nom de *Sympathie continue* (*a treatise on the vener. disease*, p. 2.

(5) Duhaume, *Conspectus œcon. anim.* p. 49. Mertié, *Dissertatio med. utrum a ganglîis nervi intercost. partium omnium consensus?* Paris, 1764.

avoient procédé analytiquement dans leurs recherches, la solution du problème qui nous occupe ne leur auroit présenté aucune difficulté : il suffisoit de décomposer la question, de la réduire à ses élémens, d'étudier ceux-ci, et de les recombiner ensuite.

Appliquons cette méthode à l'explication des sympathies, en allant toujours du connu à l'inconnu, du simple au composé.

Lorsqu'on examine les moyens que la nature a employés pour produire les effets merveilleux que présente à l'extérieur la tête de l'homme, on est surpris de leur simplicité.

A l'intérieur d'une boîte osseuse, construite avec autant d'élégance que de solidité, est contenu l'organe le plus précieux de l'économie animale. Cet organe, auquel on a donné le nom de cerveau en général, ou plutôt d'encéphale, est divisé en cerveau (proprement dit), cervelet, et moelle alongée. Celle-ci se prolonge, sous le nom de moelle épinière, dans un canal formé par un assemblage de pièces osseuses qu'on a appelées vertèbres, et qui règnent tout le long de la partie moyenne du dos. De l'encéphale et de la moelle épinière, partent des cordons blanchâtres d'une assez grande solidité. Ils ont reçu le nom de nerfs, et se ramifient à l'infini dans toutes les parties du corps.

La réunion de l'encéphale, de la moelle épinière et des nerfs, forme un système particulier, une espèce d'arbre nerveux dont l'encéphale est la racine,

la moelle épinière le tronc, et les nerfs les branches (6).

L'observation et l'expérience vont nous apprendre que cet arbre nerveux est le véritable arbre de la vie, le mobile universel de la machine.

Le système nerveux, dit l'éloquent historien de la nature (7), fait un tout dont les parties ont une connexion si serrée, une correspondance si intime, qu'on ne peut en blesser une sans ébranler violemment toutes les autres. La blessure, le simple tiraillement du plus petit nerf, suffit pour causer une vive irritation dans tous les autres, et mettre le corps en convulsion; et l'on ne peut faire cesser la douleur et les convulsions, qu'en coupant ce nerf au dessus de l'endroit lésé; mais dès-lors toutes les parties auxquelles le nerf aboutissoit, deviennent à jamais insensibles et immobiles.

Plus les blessures approchent du tronc de l'arbre nerveux ou de sa racine, plus elles sont dangereuses. Ainsi la luxation des vertèbres lombaires produit la paralysie complète des membres abdominaux (8).

Enfin, si on pénètre avec un instrument quelconque jusqu'à la moelle alongée, ou seulement jusqu'à la moelle épinière à la hauteur des deux

(6) Cette comparaison ne doit pas être prise à la rigueur; je ne la donne que pour ce qu'elle vaut, afin de me faire mieux entendre.

(7) Buffon, *Hist. nat. génér et part.*, édit. in-4.°, vol. VII, p. 18.

(8) Haller, *Elem. physiol.*, vol. IV, p. 298.

premières vertèbres, une mort prompte est la suite inévitable de cette lésion (9).

L'encéphale est tellement nécessaire à l'exercice de la sensibilité, que la compression de ce viscère suffit pour rendre toutes les parties du corps insensibles à l'action des *stimulus* (10).

Ces expérience, dont il m'eût été facile de grossir considérablement la liste, prouvent que les nerfs sont l'organe général et unique du sentiment, et que l'encéphale en est le foyer.

La sensibilité est la fonction la plus importante de l'économie animale; elle peut être diversement modifiée, et les sympathies sont le résultat d'une de ces modifications.

La sensibilité et les sympathies suivent les mêmes lois générales, je dirois presque génériques (11), et elles consistent l'une et l'autre dans une impression transmise au *sensorium commune* (12) et dans la réaction de celui-ci.

Le caractere distinctif de la sympathie est de s'exercer constamment entre deux organes déterminés. Cette connexion intime qu'ont entre elles diverses parties du corps, souvent très-éloignées, cette

(9) Vicq-dazir, *Encyclop. méthod. Dict. méd.*; vol. II, p. 595.

(10) Ab. Kaau Boerhaave, *impetum faciens*, n.° 197, p. 167.

(11) S'il étoit possible de classer et de décrire les fonctions de l'économie animale, à la manière des naturalistes, la sensibilité formeroit un genre, dont la sympathie seroit une des espèces. C'est d'après cette méthode que j'ai d'abord énoncé les caractères génériques.

(12) On a donné le nom de *sensorium commune* ou d'*aistheterium* à l'origine commune de tous les nerfs dans l'encéphale.

propriété

propriété dont elles jouissent de se communiquer leurs affections, ne peut s'opérer que de deux manières, et les nerfs sont toujours les moyens que la nature emploie à cet usage. Dans le premier cas, les nerfs d'un organe, excités par une cause quelconque, transmettent au *sensorium commune* l'impression qu'ils ont reçue; celui-ci réagit sur l'origine d'un autre nerf, et cette réaction se propage jusqu'à l'organe dans lequel le nerf va s'épanouir (13).

Dans le second cas, le *sensorium commune* réagit sur le même nerf qui lui a transmis l'impression, et celui-ci la porte dans les nerfs avec lesquels il communique.

Cette explication très-naturelle une fois admise, il sera facile de se rendre compte de ces nombreux exemples de sympathies qui ne peuvent être attribués qu'à la communication des nerfs, soit par leurs rameaux, soit, surtout, par l'intermède des plexus et des ganglions.

Si l'on m'objecte que la sympathie ne peut être l'effet de la communication des nerfs hors de l'encéphale, puisqu'ils sont distincts depuis leur origine jusqu'à leur terminaison, et qu'ils ne se pénètrent

(13) Il s'en faut beaucoup que la communication des nerfs à leur origine puisse fournir l'explication de toutes les sympathies, quoiqu'elle ait été regardée comme leur cause unique par de célèbres physiologistes, tels qu'Astruc, *Dissert. med. an sympathia partium a certâ nerv. posit in interno sens.* Paris, 1743.

Vanswieten, *Comment. in Boerhaavii aphor.*; vol. II, p. 353.

R. *Whitt observations on the nature*, etc. *of the nervous disorders*; p. 53, etc. etc. etc.

point en passant à travers les plexus et les ganglions (14), je répondrai, ou plutôt l'observation et l'expérience répondront pour moi, que cette pénétration des nerfs est inutile pour établir les correspondances des divers organes.

Je suis trop partisan de l'analyse, et trop ennemi des hypothèses, pour attribuer l'action nerveuse à un fluide que toute l'industrie des anatomistes n'a pu démontrer, et dont l'existence me paroît une supposition gratuite (15).

Je suis très-persuadé, au contraire, et des phénomènes sans nombre ne me permettent pas d'en douter, que l'action nerveuse peut se transmettre d'un nerf à un autre par le simple contact.

Il ne suffit pas que deux nerfs se touchent, pour que l'affection de l'un se propage à l'autre; il faut en outre qu'ils aient une susceptibilité semblable, ou au moins très-analogue. Ainsi, de même que la lumière n'exerce son action que sur les nerfs optiques, le son, que sur les auditifs, etc., les autres nerfs jouissent aussi d'une sensibilité qui leur est propre, et qui ne peut être excitée que par certains stimulus.

C'est sur cette analogie de susceptibilité que sont

(14) Whitt. *Nervous disorders;* p. 57, 59, 40, etc. Ab. Kaau Boerhaave, *impet. fac.* p. 164, 165, 172

(15) Vicq-dazir, *Traité d'anat. et de physiol.*; p. 49.

Fourcroy, *Encyclop. méth. Dict. méd.*; vol. I, p. 167. Mauduit, *Encyclop. méth. Dict. entomol*, vol. I, discours prélim. p. xvij.

Bordeu, *Recherches anatomiques sur la position des glandes*; p. 488.

fondées les sympathies particulières que nous avons nommées électives.

Tels sont les principes simples, peu nombreux, mais féconds, dont le développement pourra répandre quelques lumières sur la physique animale.

SECTION PREMIÈRE.

De l'Influence réciproque des divers Systèmes de l'Économie vivante.

Le corps de l'homme est composé d'une foule de parties dont la texture, la forme, la disposition sont extrêmement variées. Toutes sont destinées à des usages particuliers, et concourent à la perfection de la vie, mais toutes ne sont pas également indispensables ; quelques-unes même peuvent être détruites, sans que l'individu auquel elles appartenoient en souffre beaucoup.

Il n'en est pas ainsi des organes généraux auxquels on a donné le nom de systèmes. Ils s'étendent à tous les points de la machine dont ils sont les pièces fondamentales. Les uns en forment la charpente, les autres en exécutent les mouvemens; ceux-ci portent de tous côtés des fluides nourriciers, ceux-là élaborent des sucs de diverses espèces.

Ces principaux organes communiquent les uns avec les autres par l'intermede des nerfs, dont la réunion forme le système le plus parfait, celui qui anime et meut tous les autres. Quoique nous ignorions la cause qui met en jeu les différens organes,

nous sommes surs que le mouvement se propage par les nerfs, et se communique dans un instant indivisible d'une extrémité à l'autre du système sensible.

Cette influence des nerfs n'est nulle part aussi marquée que dans la propriété dont ils jouissent, de déterminer l'action des muscles. En vain voudrions-nous nous transporter d'un lieu à un autre, si les plexus cruraux étoient comprimés ou détruits. La luxation des vertèbres lombaires rendroit nos efforts aussi inutiles (16).

Quelque desir que nous ayons de nous procurer un objet qui a frappé nos sens, les muscles destinés à le saisir n'obeiront point à l'empire de la volonté, s'ils ne reçoivent du plexus brachial l'influence dont ils ont besoin.

La ligature d'un nerf suffit pour paralyser toutes les parties auxquelles il se distribue. La stupeur de la langue et la perte du goût, sont la suite de la ligature du nerf lingual (17).

L'irritation d'une fibrille nerveuse fait souvent entrer tout le corps en convulsion. Ce symptôme, qui dépend de la communication générale des nerfs, est malheureusement très-fréquent, et la pathologie nous en fournit de nombreux exemples (18). Combien n'a-t-on pas vu de tétanos produits par la

(16) *Al.* Monro. *the anatomy of the human bones, nerves*, etc. p. 334, §. 28.

(17) Heuermann, *Physiol.* vol. II, p. 293.

(18) Schaaf, *de Tactu*, p. 20.

Ab kaau Boerh. *impet. fac.* 166.

simple exposition d'une plaie à l'air, par l'application d'un corps froid, etc. (19)?

Il se présente naturellement ici une question sur laquelle les physiologistes ne sont pas d'accord : l'irritabilité n'est-elle qu'une modification de la sensibilité, comme l'ont prétendu Al. Monro (20), R. Whitt (21), Fouquet (22)? ou bien l'irritabilité est-elle une propriété distincte et inhérente à la substance des muscles? Dans ce dernier cas, existe-t-elle dans le gluten qui est une des parties constitutives de la fibre musculaire, comme l'a cru Haller (23), ou dans la fibrine du sang sécrétée par les muscles, comme le pense Fourcroy (24)?

Quelque nombreuses que soient les expériences de l'immortel Haller (25), quelque confiance que nous inspire l'autorité du docteur Fourcroy, l'influence des nerfs nous paroît être une condition essentielle à l'exercice de l'irritabilité, et la propriété contractile dont jouissent, pendant quelques

(19) Heurteloup, *Précis sur le Tétanos des Adultes*, p. 34.

(20) *Observ. on the structure and functions of the nervous system.* p. 93.

(21) *Essay on the vital motions of animals*, p. 418.

(22) *Encyclop. alphab.* in-fol. vol. XV, p. 49.

(23) *Acta Gotting.* vol. II, p. 152.

(24) *Encyclop. méthod. Dict. méd.* vol I, p. 168.

L'opinion de Vicq-d'Azir rentre dans celle de Fourcroy. L'irritabilité, dit-il, paroît être due à une matière élastique qui se sépare dans le muscle par une sorte de sécrétion particulière à cet organe (*Dict. méd. Enc. méth.* vol. II, p. 584).

(25) *Acta Gotting.* vol. II, p. 159 et seq.

Id. *Opera minora*, vol. I, *passim.*

instans, les muscles séparés du corps, ne détruit point notre opinion. Nous desirerions que les bornes de cet essai nous permissent de rapporter les faits multipliés qui militent en faveur de notre sentiment (26).

On sait que le galvanisme ne peut opérer la contraction des muscles, si l'arc excitateur n'est en contact avec quelque nerf.

Les changemens variés, les mouvemens rapides que les passions font éprouver à toutes les parties du visage, prouvent évidemment l'influence du moral sur le physique : mais quels sont les liens qui établissent cette union? Il suffit de jeter les yeux sur l'immense quantité de nerfs qui se distribuent à la face, d'observer les plexus nombreux qui résultent de la connexion de leurs rameaux, pour s'apercevoir que le système sensible est l'instrument dont la nature se sert pour établir une correspondance intime entre les diverses parties de notre être. C'est par son moyen que nous communiquons avec les objets extérieurs; c'est lui qui nous fait différer de la plante; c'est à lui que nous devons ce magnifique assemblage de facultés intellectuelles qui sont la source de nos jouissances les plus douces et de nos peines les plus cruelles.

Les muscles et les vaisseaux sanguins sont les or-

(26) R. White, *Physiological Essays*, ed. 2, p. 203, 300 and follow.

Edinburgh physical Essays, vol. I, p. 306 et foll.

Encyclop. méthod. Dict. méd. vol. I, p. 407.

Id. Monro. L. C.

ganes sur lesquels la force nerveuse est la plus marquée. Les effets de la colere sur la physionomie fournissent un exemple frappant de cette double influence. Lorsque l'ame éprouve cette funeste passion, le visage paroît enflammé, les yeux sont étincelans. L'excitement du nerf mentonnier cause cette rétraction des lèvres qui laisse les dents à découvert. Le froncement des sourcils est produit par l'action des rameaux de la première branche des nerfs tri jumeaux. Les joues entrent en convulsion par l'irritation des rameaux nerveux de la même paire qui se distribuent aux muscles zigomatiques et buccinateurs. Si la colère n'est pas très forte, le visage se colore d'un rouge vif qui est dû à l'action augmentée des artères faciales; celles-ci pous ent le sang avec plus de vîtesse qu'il ne peut revenir par les veines, ce qui le force de refluer dans les plus petits vaisseaux de la peau.

Mais si la colère est extrême, les artères faciales sont dans un spasme si violent, que le sang ne peut plus circuler jusque dans leurs rameaux qui se distribuent au réseau cutané du visage; celui-ci doit donc devenir pâle et décoloré.

La force des artères faciales, supérieure à celle des veines, rend aussi raison de ce doux vermillon qui se répand sur la physionomie dans cette passion innocente qui annonce une ame pure, et à laquelle on a donné le nom de pudeur (27).

La pâleur qui accompagne la crainte et la terreur,

(27) J. F. Meckel, *Dissert. anat. de Nervis faciei.*

est due au défaut de ton des nerfs qui, dans ces affections de l'ame, n'agissent que foiblement sur les artères (28).

Les vaisseaux sanguins, situés à la périphérie du corps, ne soient pas les seuls qui soient soumis à la puissance nerveuse ; elle est également nécessaire au mouvement du cœur et des grosses artères qui en partent.

Cette vérité a été mise dans tout son jour, par Rob. Whitt (29) et al. Monro (30) ; ils ont réfuté avec tant d'avantage l'opinion des physiologistes qui regardoient la circulation comme indépendante des nerfs (31), qu'il ne doit plus rester aucun doute à ce sujet.

Les contractions du cœur et des artères, dit le célèbre Vicq-Dazir, ont comme celles de tous les autres muscles du corps humain, pour cause prochaine, l'action des nerfs qui leur sont propres (32).

Le pouls bat plus vite lorsqu'on blesse fortement quelque nerf. Dans les douleurs très-vives, les pulsations sont comme suspendues (33).

Humbolt a observé que le galvanisme, appliqué aux nerfs cardiaques accélère le mouvement du cœur (34).

(28) Meckel. *loc. cit.*

(29) Edinburgh, *Physical Essays*, vol. II, p. 304 et fol.

(30) *Observations on the structure and functions of the nerveus system.* p. 92.

(31) Haller, *Opera minora*, vol. I, p. 60.

(32) *Encycl. méthod. Dict. méd.* vol. I, p. 408.

(33) Vicq-dazir, *Dict. méd. Enc. méth.* vol. II, p. 588.

(34) *Versuche über die gereizte Muskel und nervenfaser*, etc. seite 342.

On a cru que les nerfs agissoient sur les artères, en formant autour d'elles des anneaux qui se resserroient ou se relâchoient selon les circonstances (35).

Cette opinion, quelque invraisemblable qu'elle doive paroître à quiconque connoit le peu d'élasticité des nerfs, a été adoptée par Haller (36); mais ce savant physiologiste voyant qu'une telle hypothèse ne s'accordoit point avec les nombreuses expériences qu'il faisoit sur des animaux vivans, la réfuta avec autant de zèle qu'il en avoit mis à la soutenir (37).

Le système lymphatique est soumis, comme tous les autres organes irritables, à l'influence des nerfs. Quoique Mascagni n'ait découvert aucune fibrille nerveuse dans la texture de ces vaisseaux, ce n'est pas une raison pour les en croire entièrement dépourvus. L'inflammation ne développe-t elle pas la sensibilité la plus vive dans les glandes conglobées et dans la plupart des membranes diaphanes que l'illustre anatomiste de Sienne regarde comme formées de vaisseaux lymphatiques très-serrés?

S'il est important, dans toutes les sciences, de ne tirer de chaque fait que les conséquences qui en résultent immédiatement, cette vérité est surtout applicable à l'art de guérir. Haller oublia ce précepte, lorsqu'il assura que les tendons, les aponévroses, la membrane méduilaire, etc., ne contenoient point de nerfs, et son erreur introduisit des changements funestes dans la pratique chirurgicale.

(35) Meckel, *loc. cit.*

(36) *Dissertatio de nervorum in arterias imperio.* An 1744.

(37) *Opera minora*, vol. I, p. 364.

La même chose pourroit arriver au sujet des vaisseaux lymphatiques, si on se contentoit de les considérer dans l'état sain.

Les glandes conglomérées ont été le sujet des recherches de l'illustre Bordeu. Il a démontré que les sécrétions ne se faisoient dans ces organes que par la sensibilité qui est propre à chacun d'eux. Lorsque cette fonction s'opère, les canaux et les vaisseaux sécrétoires, auparavant flasques et repliés, deviennent plus droits et plus ouverts; ensuite diverses causes, telles que les frottemens et les agacemens répétés excitent la sortie du fluide secrété. Le docteur Nuck a observé que la secrétion des glandes diminue beaucoup, ou même s'arrête entièrement, lorsque leurs nerfs sont obstrués ou comprimés un peu fort (38).

Le tissu cellulaire n'a qu'une action très-foible; il paroît même n'en avoir aucune qui lui soit propre. Ce n'est qu'un organe passif sur lequel les stimulus ne produisent aucun effet. La plupart des fonctions attribuées par Bordeu aux lames du tissu cellulaire appartiennent aux vaisseaux lymphatiques dont elles sont l'appui.

Le système cutané, après avoir formé l'enveloppe générale du corps, se réfléchit à l'intérieur de ses cavités; l'estomac et les intestins en sont une continuation. Une expérience assez curieuse confirme cette vérité. Si on retourne un polype comme un gant, les fonctions de ce zoophyte n'en sont nulle-

(38) *Adenograph. Cur.* p. 16.

ment troublées. La membrane, dont il étoit couvert, devient son organe digestif, *et vice versâ.*

La texture de la peau est très-compliquée. Il entre dans sa composition des artères, des veines, des vaisseaux lymphatiques, des follicules glanduleux destinés à des sécrétions particulières, et surtout une immense quantité de nerfs dont les nombreuses ramifications communiquent toutes les unes avec les autres, et établissent entre ses diverses régions une étroite sympathie. Je me contenterai d'en citer quelques exemples. Fanton rapporte (39) que dans un homme attaqué de fièvre aigue, on vit des plaies faites par des vésicatoires, qui s'étoient desséchées, se rouvrir, s'humecter, et donner abondamment, lorsque de nouvelles vésicatoires appliquées sur des parties éloignées eurent produit leur effet. Savanarioli, pour remédier à une constipation opiniâtre du duc de Ferrare, lui conseilla de marcher pieds nus sur un pavé de marbre légèrement arrosé d'eau fraîche. Le duc n'eut pas fait cinquante pas, que le remède produisit l'effet desiré (40). Un sculpteur sexagénaire, dit Baglivi (41), s'étant assis pendant longtemps sur un bloc de marbre dont il faisoit une statue, éprouva de violentes coliques, perdit l'appétit, et tomba dans un marasme général. Ces fâcheux symptômes, après avoir éludé l'action de plusieurs remèdes, cédèrent enfin à des fomentations chaudes sur le ventre, et à des pédiluves de même température.

(39) *Observationes de febrib. miliar.* p. 283.

(40) Rega, *de Sympathia*, p. 258.

(41) *Opera*, p. 94.

La propriété absorbante de la peau étoit connue des anciens médecins, et ils en avoient même fait d'heureuses applications à la thérapeutique ; mais il étoit réservé au célèbre Mascagni d'en expliquer le mécanisme (42). Il a reconnu que l'absorption ne s'opère que par l'intermède des vaisseaux lymphatiques répandus en grande quantité dans tous les points de l'économie, et ramifiés à l'infini dans la texture de la peau. Ces vaisseaux forment un système distinct, dont toutes les parties communiquent les unes avec les autres, et se réunissent ensuite en troncs principaux qui déposent leur fluide dans les veines jugulaires et sous-clavières.

Cette légère esquisse suffit pour faire concevoir pourquoi les maladies contagieuses se propagent avec tant de rapidité, engorgent les glandes conglobées, qui sont presque entièrement formées de vaisseaux lymphatiques entrelacés, et portent dans la masse du sang la décomposition et la mort.

Mais les vaisseaux lymphatiques n'ont pas le funeste privilége de ne transmettre au dedans de nous que des substances vénéneuses. La nature qui veille sans cesse à notre conservation, les a particulièrement destinés à porter dans nos divers organes, les moyens de réparer leurs pertes, et de remédier à leurs maux. N'est-ce pas en imitant ce procédé de la nature, qu'on est parvenu à guérir par des topiques beaucoup de maladies internes? Le docteur Alibert a obtenu les plus heureux succès de l'usage

(42) *Vasorum lymphat. corporis humani historia.*

des purgatifs, des diurétiques et des fébrifuges appliqués à l'extérieur (43). On sait que l'opium employé de la même manière calme les douleurs et procure le sommeil. L'aloès appliqué au nombril tue les vers, l'onguent d'Arthanita mis sur la région de l'estomac, fait vomir; purge quand on l'applique sur la région ombilicale, et excite l'urine lorsqu'on le met sur la région des reins (44).

Nous pompons à chaque instant une partie de l'eau atmosphérique, et nous en absorbons bien davantage encore quand nous prenons un bain. Les frictions mercurielles, les bains de muriate sur-oxygéné de mercure, guérissent la maladie vénérienne. Si on frotte quelque temps l'abdomen avec de la térébenthine, l'urine prendra une odeur de violette très-marquée (45).

SECTION SECONDE.

Des influences sympathiques qu'exercent entre eux les différens organes de l'économie vivante.

Les organes placés symétriquement ou parallèlement dans les deux moitiés verticales et latérales du corps, ont entre eux une étroite correspondance, et se communiquent réciproquement leurs affections. Ainsi l'ophtalmie d'un œil passe souvent à celui du côté opposé, ce qui vient de l'union des nerfs oculo-musculaires à leur origine. On voit fréquemment la

(43) *Mémoires de la Soc. méd. d'émulation*, vol. I, p. 180.
(44) Barthez, *Nouv. Elém. de la sc. de l'homme*, p. 163.
(45) Fourcroy, *Encycl. méth. Dict. méd.* vol. I, p. 169.

goutte sereine qui attaque un œil se communiquer à l'autre. La connexion intime des nerfs optiques sur la selle sphénoidale explique cette sympathie.

Des faits multipliés prouvent la correspondance des deux reins. Baglivi rapporte (46) qu'on trouva un calcul dans le rein gauche d'un homme qui ne s'étoit jamais plaint que du droit. Le même médecin cite (47) l'observation d'une femme de 40 ans attaquée de douleurs au rein gauche, de vomissemens, de suppression d'urine et autres symptômes fâcheux qui la firent périr le onzième jour. On ne trouva à l'ouverture du cadavre, qu'un calcul de la grosseur du pouce, partie dans le rein droit, partie dans l'uretère. La suppression totale d'urine est souvent produite par la présence d'un calcul dans un seul rein (48).

On rend raison de la sympathie réciproque des reins par la communication des plexus rénaux, au moyen du plexus solaire dont ils émanent l'un et l'autre.

L'organisation merveilleuse de la tête de l'homme suffiroit pour lui assigner le premier rang dans l'immense série des êtres animés. Seul il porte cette partie élevée vers le ciel : les organes précieux des sens sont situés à différens points de sa surface, et elle renferme à son intérieur le viscère le plus essentiel à la vie. Ce dernier exerce sur le reste du sy-

(46) *De fibrâ motrice*, p. 337.
(47) *Ibid.* p. 420.
(48) Ettmuller, *Colleg. pract.* p. 209.

stème un empire proportionné à l'importance de ses fonctions ; et, comme toutes les parties reçoivent de lui le sentiment et le mouvement, il n'en est aucune qui ne puisse être affectée lorsqu'il l'est lui-même. On a vu fréquemment la compression de l'encéphale produire la catalepsie, l'apoplexie ; sa lésion occasionner l'épilepsie, l'hémiplégie; sa commotion être suivie de la surdité, de la cécité ; l'hydrocéphale détruire l'odorat et affoiblir la vue.

Si on comprime le cervelet, soit en dessus, soit en portant un instrument entre la première vertèbre et l'occiput, on produira le sommeil, et on entendra même ronfler l'animal.

Puisque nos facultés intellectuelles sont le résultat de nos sensations, et que l'encéphale est le foyer de ces dernieres ; on ne doit pas être étonné de voir la lésion ou la pression de cet organe causer la phrénésie, la manie, la perte de la mémoire. Tout prouve, dit Jaucourt, que les sens dépendent du bon ou du mauvais état des organes du corps, tout indique son empire, tout confirme l'esclavage, l'obscurcissement de cette ame qui devroit lui commander.

Est-ce là ce rayon de l'essence suprême
Que l'on nous peint si lumineux ?
Est-ce là cet esprit survivant à lui-même ?

Indépendamment de cette correspondance universelle, l'encéphale en a de particulières avec differens organes. Rien n'est plus commun que de voir

les plaies de tête produire des abcès au foie (49), des nausées, des vomissemens, etc.

Il y a entre toutes les parties de la tête situées hors de la cavité du crâne, et surtout entre les organes des sens, une correspondance intime qui dépend de la connexion qu'ont entre elles et avec le nerf facial, les nombreuses ramifications des tri-jumeaux si bien décrits par Meckel (50).

Les parties externes de la tête ont en outre des rapports multipliés avec diverses parties du corps. L'organe de la vue sympathise avec celui de l'odorat, au moyen des nerfs tri-jumeaux qui envoyent à l'un et à l'autre de nombreuses ramifications. Une lumière vive sur la retine produit l'éternuement; cela est dû à ce que la rétine reçoit des filets du nerf orbitaire qui fournit aussi ceux de la membrane interne des narines. On explique, par la même raison, pourquoi les sternutatoires sont souvent favorables aux maladies des yeux.

Baglivi (51) a connu une personne qui avoit une excoriation douloureuse aux paupières, dont on ne pouvoit toucher durement quelque poil, sans qu'elle éprouvât des frissons vagues qui attaquoient la moitié du corps.

On a vu une légère blessure à la paupière inférieure causer un accès d'épilepsie mortel (52).

(49) Rega (*de Sympathiâ*, p. 52) a prouvé qu'on avoit tort de toujours regarder cet accident comme une métastase.

(50) *Dissertatio de quinto pari nervorum.* Gotting. 1748.

(51) *Opera*, p. 345.

(52) Bonet, *Sepulchr. anat.* p. 1597.

L'organe

L'organe de l'odorat a une telle correspondance avec celui du goût, qu'on l'en a nommé la sentinelle. Tous deux reçoivent leurs nerfs des tri-jumeaux, et communiquent en outre immédiatement au moyen du nerf nasopalatin de Scarpa. La saillie et les ouvertures des narines, dit Fourcroy, placées au dessus et au devant des lèvres, semblent être destinées à recueillir les effluves odorans qui s'échappent des matières qu'on porte dans la bouche, et à produire, par l'impression qu'elles reçoivent, un jugement prompt sur la nature de ces matières, qui déterminent sur le champ leurs propriétés nuisibles ou avantageuses. L'éternuement produit par le tabac et autres substances irritantes, est dû à ce que la membrane pituitaire reçoit un filet du nerf nasal qui communique avec l'intercostal, dont l'influence sur les organes de la respiration est encore augmentée par son union avec la paire vague.

Cette secousse générale, cette espèce de frémissement universel qui accompagnent l'éternuement suffiroient pour demontrer l'action qu'exerce l'organe de l'odorat sur toute l'économie, mais nous en avons mille autres preuves.

Personne n'ignore l'effet rapide et énergique des corps odorans, et l'utilité qu'offre leur administration, toutes les fois qu'il s'agit de ranimer la force tonique des organes. Quelques molécules d'ammoniaque vaporisée ne rendent-elles pas à la vie ceux que l'inspiration du gaz acide carbonique avait privés du sentiment et du mouvement ? On a même réussi à prévenir, par le même moyen, les accès

épileptiques, ou à en modérer la violence. Quelques hystériques en ont aussi éprouvé un soulagement marqué.

L'organe de l'odorat a une telle influence sur les parties de la génération, que les substances aromatiques paroissent seules mériter le nom d'aphrodisiaques, et le camphre même, malgré le terrible anathême lancé contre lui,

Camphora per nares castrat odore mares,

est plus propre à allumer le feu de l'amour qu'à l'éteindre. Cependant les parfums les plus délicieux ne produisent pas toujours l'effet bienfaisant qu'on auroit droit d'en attendre. C'est ainsi qu'une femme hystérique trouve souvent détestables les odeurs les plus suaves, tandis qu'elle recherche avec avidité celles qui sont extrêmement fétides. Kaau Boerhaave (53) a vu tomber en syncope un homme très-robuste, pour avoir flairé une rose qui répandoit un arôme très-agréable.

Ces anomalies sont dues à la sensibilité viciée ou trop exquise.

L'organe de l'ouïe a des rapports assez étendus avec différentes parties du corps.

Rega (54) a connu un général auquel la plus légère irritation de la membrane du tympan causoit de violens vomissemens. Il y a des personnes chez lesquelles la musique produit le même effet (55).

(53) *Impetum faciens*, n.° 202, p. 173.

(54) *De Sympathiâ*, p. 245.

(55) *Ephemerid. natur. cur. dec.* 3 an. 3 obs. 182.

On trouve dans Hildancy une description très-détaillée des accidens que causa la présence d'une petite boule de verre dans l'oreille gauche d'une fille de dix ans. Le long séjour de ce corps étranger produisit la stupeur de tout le côté gauche qui devint ensuite très-douloureux ; les menstrues furent en partie supprimées, et après quatre ou cinq ans de souffrances, la malade éprouva de temps en temps des convulsions épileptiques. Hildanus apaisa tous ces symptômes, et rendit à la jeune fille sa première santé, en faisant l'extraction de la boule de verre qui étoit la cause de ses maux.

Il est facile de rendre raison des symptômes auxquels cette lésion de l'organe de l'ouïe donna lieu, en se rappelant la communication du nerf facial avec les tri-jumeaux et la seconde paire cervicale.

L'organe du goût, moins sensible que les précédens, a des correspondances moins étendues. Cependant l'impression des corps sapides sur les nerfs de la langue peut avoir une action assez forte sur les autres organes. Le vin et tous les spiritueux réparent pour quelque temps les forces, en les tenant seulement dans la bouche ; les médicamens d'une saveur désagréable, excitent des nausées, même avant d'avoir été avalés (56).

Une hydatide formée sur la langue causa, en se détachant, des douleurs d'oreille (57).

Un homme se plaignoit alternativement d'une

(56) Fourcroy, *Encycl. méth Dict. méd.* vol. I, p. 170.

(57) Barthez, *Nouv. Elém. de la sc. de l'homme*, p. 179.

douleur à la langue et de surdité d'une oreille, de manière que quand le vice de celle ci subsistoit, la langue cessoit d'être affectée, et réciproquement (58).

Les dents sont composées d'une matière osseuse si solide et si dense qu'on les croiroit d'abord à l'abri de toute lésion ; mais une multitude de causes peuvent détruire leur tissu, mettre leurs nerfs à découvert, et causer les plus vives douleurs. L'odontalgie produit quelquefois des douleurs d'oreilles et même la surdité. On expliquera aisément ce phénomène, dit Monro, si on considère que les nerfs dentaires supérieurs et inférieurs sont fournis par la seconde et troisième branches des trijumeaux qui communiquent fréquemment avec la portion dure (faciale). Si une personne tient entre ses dents une corde tendue à laquelle on fait faire des vibrations, elle a une forte perception du son, tandis que celles qui sont à côté d'elle ne s'en aperçoivent pas.

Les douleurs de dents peuvent occasionner la cécité, l'aphonie (59).

Une femme de Poitiers, dit G. Bartholin, s'étant fait limer une dent qui étoit beaucoup plus longue que les autres, fut attaquée de convulsions épileptiques. La même opération fit périr une autre femme dans les spasmes les plus violens (60).

La dentition est pour les enfans une époque ex-

(58) Barthez qui rapporte ce fait (*Nouv. Elém. de la science de l'homme*, p. 179), le fait dépendre de la jonction du nerf lingual avec la corde du tympan.

(59) Hildan. centur. II, observ. IX.

(60) Bonet, *Sepulch. anat.* p. 367.

trêmement dangereuse ; une foule d'accidens accompagne cette opération de la nature. Toute la machine est ébranlée. L'enfant est attaqué de nausées, de vomissemens, de coliques, de diarrhées, de convulsions, d'accès épileptiques, et souvent la mort vient terminer cette scène de douleur. On observe que, dans ce temps critique, les enfans ont, surtout pendant leur sommeil, la physionomie riante ; mais ce ris forcé est lui-même un état de douleur dû à l'irritation des nerfs, des dents et des gencives. Ceux-ci sont des ramifications de la seconde et de la troisième branche des tri-jumeaux qui, de concert avec le facial, fournissent les nerfs des lèvres et des joues.

Si on examine la délicatesse de la peau du visage, l'immense quantité de nerfs qu'il reçoit des tri jumeaux et du facial, les connexions multipliées de ceux-ci, on comprendra aisément comment un soufflet a pu causer la suppression des règles, l'amaurosis et la surdité (61), et pourquoi un homme éjaculoit chaque fois qu'on lui faisoit la barbe (62).

Les lèvres ne sont recouvertes que d'un épiderme extrêmement fin qui laisse presqu'à nu les papilles nerveuses. Les plus légers *stimulus* suffisent pour mettre en jeu leur sensibilité ; c'est ainsi que le baiser donné sur la bouche d'une personne chérie, y imprime une sensation délicieuse qui se propage avec la rapidité de l'éclair dans tous les points de l'économie.

(61) *Amat. Lusitanus. cur. med.* cent. VII, p. 744.

(62) *Schurigius spermatolog.* p. 38.

Le mécanisme de cette sympathie a été développé par Meckel dans le plus grand détail. Les nerfs des lèvres, dit ce célèbre anatomiste, sont fournis par les tri-jumeaux et par le facial, auxquels s'unissent tous les nerfs profonds et superficiels de la tête. La plupart communiquent de proche en proche avec les paires cervicales qui ont des connexions avec l'intercostal; c'est de ce dernier que viennent presque tous les nerfs du cœur (63). Étroitement uni à la paire vague qui envoie un grand nombre de rameaux au poumon, l'intercostal a aussi des rapports avec les nerfs dorsaux qui portent le sentiment aux mamelles; puis, descendant dans l'abdomen, il forme de nombreux plexus qui animent tous les organes de cette cavité; enfin, il s'unit aux lombaires et aux sacrés, dont les parties externes de la génération et les membres abdominaux reçoivent le sentiment et le mouvement.

La poitrine renferme les organes de la circulation et ceux de la respiration. Également nécessaires à la vie, ces deux fonctions sont dans une dépendance mutuelle, et le vice de l'une détruit nécessairement l'harmonie de l'autre.

Le cœur lance avec force le fluide qu'il contient, dans toutes les parties du corps; aucune ne peut se passer de son influence. Le plus léger obstacle à la circulation occasionne souvent les accidens les plus graves. La simple palpitation du cœur donne des nausées, cause le vomissement (64).

(63) Meckel, *loc. cit.*

(64) Bonet, *Sepulchr. anat.* vol. II, p. 80.

Les poumons reçoivent et chassent alternativement les colonnes de fluide qui s'y précipitent sans cesse. Ce mouvement constitue la respiration dont le principal usage est de mettre l'air en contact avec le sang. La surface étendue que présentent les vésicules pulmonaires favorise encore cette action qui communique au sang une couleur vermeille et une haute température.

Les effets que produit la lésion de l'organe respiratoire sont presque entièrement mécaniques, et ne doivent pas être attribués à la sympathie, quoiqu'ils aient la plus grande analogie avec les phénomènes qu'elle présente. Telles sont les suites si souvent funestes de l'asthme et de la dyspnée (65), les symptômes alarmants qui accompagnent presque toujours les diverses espèces de pneumonie, etc. Si l'on jette un coup-d'œil sur la structure des poumons, il sera aisé de se convaincre que ces viscères jouissent d'une trop foible sensibilité, pour transmettre au loin, par le moyen de leurs nerfs peu nombreux, les affections qu'ils éprouvent.

Une cloison musculeuse, nommée diaphragme, sépare la poitrine de l'abdomen. Placé sous le cœur et les poumons, auxquels il sert comme de point d'appui, le diaphragme recouvre et enveloppe, pour ainsi dire, par sa surface inférieure, le foie, la rate, les reins et l'estomac. Appliqué sur une grande portion de ce dernier, il est percé d'un trou par lequel passe l'œsophage qui en est un prolongement. Les

(65) *Beschryving van de Epidem. Zinkingkoorts te Haarlem* Zyde 94.

autres ouvertures qu'il présente, sont traversées par des vaisseaux et des nerfs considérables.

C'est sans doute cette proximité des principaux ressorts de la machine animale qui a fait regarder le diaphragme comme le centre des sensations, comme le mobile de la vie (66). C'est sur lui, dit Buffon, que portent les impressions de la douleur et du plaisir ; c'est sur lui que s'executent tous les mouvemens du système sensible. Cette hypothèse, quoique embellie par les charmes du style le plus séduisant, étoit trop contraire aux principes de la saine physiologie, pour ne pas trouver une foule d'adversaires. Les zootomistes en firent voir toute l'invraisemblance, en démontrant que le diaphragme manque dans plusieurs classes d'animaux, et notamment dans les oiseaux dont les organes sont si délicats, les sensations si exquises.

En retranchant des fonctions du diaphragme celles que l'imagination seule s'est plue à lui accorder, il ne sera plus, à la vérité, l'organe sensitif par excellence ; mais il n'en méritera pas moins, à beaucoup d'autres égards, toute l'attention des physiologistes. En effet, il est, après le cœur, le muscle le plus important par sa position, sa structure et ses usages. Il joue un des principaux rôles dans l'acte de la respiration, et dans ses diverses modifications, soit que l'air sorte paisiblement des poumons, soit qu'il s'en échappe rapidement et avec bruit, comme dans le ris, le hoquet, l'éternuement, etc. Destiné

(66) Vanhelmont, Bordeu, Fouquet, Lacaze, etc.

à exercer des mouvemens continuels et variés, le diaphragme reçoit de nombreux rameaux de nerfs qui donnent à ses fibres une extrême mobilité, et la propriété de communiquer instantanément à de grandes distances, les ébranlemens qui les agitent.

L'effet le plus remarquable de l'action des stimulus sur le diaphragme, est le rire sardonique qui succède à son inflammation et à ses blessures. Pour expliquer cette sympathie, il faut se rappeler que le nerf phrénique est principalement formé par la troisième paire cervicale, qui s'unit à la seconde presqu'à son origine. Celle-ci communique avec le nerf facial, dont les nombreuses ramifications s'entremêlent avec celles de la seconde branche des tri-jumeaux, et animent de concert les muscles des lèvres et des joues.

Les autres accidens qu'occasionne la lésion du diaphragme, tels que le vomissement, le délire, etc., pouvant se rapporter à la synergie, je ne dois pas m'en occuper ici (67).

(67) Je me propose de donner, sur les Sympathies des organes abdominaux, un mémoire particulier qui complétera cet essai.

ECONOMIE POLITIQUE.

Sur les Finances, le Commerce, la Marine et les Colonies; par M. M... 2 vol. in-8.°, chez *Agasse*, imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Second Extrait (1).

En continuant de lire cet ouvrage, nous nous sommes confirmés dans le jugement que nous avons déja annoncé sur la sagesse des principes, l'exactitude des vues, et la justesse des résultats qui sont le produit de connoissances acquises, et de l'expérience. Dans ce second volume, M. Micoud traite du commerce, de la marine et des colonies, et en parle en homme à qui ces matières importantes sont familières. Le vrai thermomètre du commerce se gradue sur le taux de l'intérêt de l'argent : si ce taux est excessif, tous les genres d'industrie en souffrent, et ce n'est que le crédit public, surveillé par le gouvernement, qui peut seul entretenir l'équilibre entre le prix de l'argent et les besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. L'auteur examine quelle doit être la principale influence du commerce sur les états, et particulièrement sur les états maritimes, et il l'aperçoit dans trois ressorts principaux que l'administrateur doit faire mou-

(1) Voyez le premier Extrait, ci-devant page 327.

voir d'après l'intérêt général. Ces moyens sont des gratifications pour exporter, des prohibitions d'importation, et des traités de commerce. Le premier moyen est uniquement à sa disposition; le second est souvent contrarié par la rivalité; le troisième dépend de la puissance de l'état, de sa consistance politique, et de sa considération. « Un traité de « commerce avantageux n'est presque jamais que « l'effet de la crainte d'une nation plus foible; car « s'il est avantageux à l'un des contractans, il est « nécessairement nuisible à l'autre. La réciprocité, « quant à ces effets, est un être de raison. »

En traitant des effets et de la marche du commerce, l'auteur en décrit rapidement l origine et les progrès; il conduit les hardis navigateurs, autant poussés par l'intérêt que par l'art qui oriente les voiles, jusqu'au point du globe qui nous est le plus opposé, pour y chercher de nouveaux alimens au luxe déja excessif; et il trouve que l'or de l'Amérique auroit été un malheur pour l'Europe, si on n'avoit trouvé, dans l'Inde, un écoulement nécessaire qui nous a préservé d'une abondance qui, selon lui, nous auroit été funeste, parce que le signe représentatif de tout ce qui peut être échangé, se multipliant à l'infini, l'industrie et les reproductions de tout genre se seroient élevées à de plus hauts prix. Cette opinion ne sera point accueillie par ceux qui ont quelque connoissance en matière économique : ils se persuaderont difficilement que l'or enfoui en Asie, répare les maux que la découverte de l'Amérique a introduits parmi nous. Le numéraire

employé à acquérir des superfluités inutiles, auxquelles les resources de l'industrie européenne peuvent suppléer, pourroit être employé avec profit dans nos manufactures : les sources de ces richesses factices ne sont pas si abondantes, qu'il soit nécessaire qu'elles soient absorbées par un commerce de luxe. Si la terre et le travail sont les seules et uniques sources des vrais biens, comme le dit M. Micoud, pourquoi se livrer à des spéculations qui leur enlèvent les encouragemens qui peuvent exciter et appeler l'abondance de leurs produits. Qu'allons-nous chercher dans l'Inde ? que demandons-nous aux Chinois ? Des soies écrues et des toiles dont nous pouvons bien nous passer, et du thé que nous pouvons bien recevoir des étrangers sans nous appauvrir ; car la consommation qui n'étoit, il y a peu de temps, qu'une espèce de digestif, n'a augmenté, momentanément, que par notre manie imitative qui nous fait adopter les goûts, les travers et les ridicules même des autres peuples. Mais, dit on, les nations rivales se livrent à ce commerce de long cours, et peuvent nous rendre tributaires de leurs succès et de leurs acquisitions. On ne veut donc pas voir que l'Angleterre et la Hollande qui se livrent à ce commerce, le regarde comme un besoin pour elles : leur sol ne produisant point ce qui leur est nécessaire, elles doivent chercher dans des moyens extérieurs ce qu'elles ne peuvent trouver dans leurs ressources intérieures. Il faudra donc que nous allions chercher chez ces nations ce que la fantaisie, le luxe et le caprice nous ont fait une jouissance : dira-t-

on encore non? Mais il faut livrer ce commerce aux spéculations de l'intérêt, en lui accordant cependant une protection constante. Les expériences si souvent faites, et l'état d'infériorité où nous sommes, ne permettent pas au gouvernement d'accorder d'autres secours que la surveillance et les encouragemens.

L'auteur consacre un discours entier pour montrer que la France pourroit faire un commerce avantageux avec la Chine, depuis que nous avons des objets de notre industrie qui peuvent remplacer les échanges qu'on peut faire avec cette nation; échanges qui n'avoient pu avoir lieu jusqu'en 1746, qu'avec de l'argent. Mais tous ces avantages promis ne sont établis que sur une supposition qui n'est pas prête à devenir une réalité. Mais lorsqu'on pourra atteindre cette époque, M. Micoud ne veut pas que ce soit une société privilégiée qui ait le droit exclusif d'aller à Canton, parce que depuis deux siécles on n'a pas vu en France moins de deux cents compagnies exclusives, ne pouvoir se soutenir sans de grands sacrifices de la part du gouvernement. Il examine ensuite les raisons des partisans de la liberté commerciale, et celles des défenseurs des priviléges; et il nous rappelle le beau mémoire que M. de Lacretelle publia en faveur des fabricans, qui ne permet pas de regarder cette question comme un problême.

Le commerce des colonies occidentales, détruit par ce delire philanthropique qui a répandu la dévastation et la mort dans nos possessions, occupe

un des plus intéressans chapitres de ce second volume: il doit être médité par l'administrateur, et par l'homme intéressé à sa restauration. L'auteur y montre des connoissances locales, y désigne les abus qui s'étoient naturalisés dans son régime, les changemens que demande l'intérêt national ; il démontre l'absolue nécessité de livrer la culture d'une terre stérile par elle-même, à des bras qui en sont la première valeur. Cette richesse agricole qui procuroit à la métropole un commerce d'échange qui étoit tout à son avantage, lui a été enlevé par ces furieux de liberté qui ont sacrifié une des branches les plus lucratives de notre prospérité commerciale, pour satisfaire à des idées chimériques de bonheur. Oui, ce n'est que par des esclaves nés et aclimatés que le sol américain peut être cultivé, et c'est par la douceur des colons et la protection du gouvernement, que ces hommes, les seuls propres à fertiliser cette terre, doivent trouver leur destination moins pénible, et leur assujétissement plus supportable. Le résultat de tout ce que dit l'auteur, est l'indispensable secours de la traite, des institutions commerciales sages et dictées par l'expérience, et une marine toujours active en Amérique : c'est par ces ressorts qu'on peut faire renaître nos colonies, et en obtenir ces richesses devenues des besoins, et qui, jusqu'au moment de la conflagration révolutionnaire, formoient, dans la balance, une portion si considérable de notre embonpoint commercial.

On ne néglige point de nous faire connoître quels sont les véritables rapports des colonies avec la mé-

tropole, les prohibitions qui leur sont applicables, et quelle est l'utilité des ports francs. Des sages aperçus de l'écrivain instruit, il résulte : 1.° que les nègres et les subsistances sont, en Amérique, les vraies richesses qui produisent toutes les autres.

2.° Que loin de considérer la traite comme un commerce dont on doit soutenir la concurrence, il convient, au contraire, d'attirer et de recevoir de toutes les nations, le nègre dont on ne peut se passer, et qu'il est même avantageux de l'acheter de l'étranger.

3.° Qu'il est possible de diriger les opérations des négocians vers les colonies, de manière que celles-ci deviennent des lieux d'entrepôts, et qu'elles s'enrichissent, sans que la mère patrie perde aucun de ses droits.

4.° Que la liberté accordée au commerce des îles peut être modifiée, pour l'avantage réciproque des colonies et de la France.

5.° Qu'une marine commerçante se formera en Amérique dès que celle de protection y sera en activité, et que les élémens de cette marine s'y trouveront par la restitution de la Louisiane.

6.° Que plusieurs objets d'échange sont susceptibles de nouveaux débouchés et de nouvelles formes.

7.° Que les prohibitions sont utiles toutes les fois qu'elles tendent à conserver les bénéfices de main-d'œuvre, ou à en priver des rivaux.

8.° Que les ports francs sont des moyens d'attirer le commerce chez les nations inactives.

Pour ne rien négliger sur un sujet aussi intéressant pour la France, les erreurs de l'ancien régime ne sont point oubliées; on fait connoître au gouvernement actuel celles qui s'étoient introduites par la division des pouvoirs et par leurs chocs, celles qu'occasionnoient les travaux publics et le service militaire, celles des moyens employés pour la conservation et les propriétés des colonies. On jette ensuite un coup d'œil rapide sur les lois qui peuvent convenir à ces sortes de possessions, et sur la nature de l'impôt qu'on peut en exiger. A cette occasion, l'auteur parcourt toutes les iles; et, se servant de l'expérience, il en estime la richesse de chacune en hommes, en produits, en améliorations possibles.

Le commerce et les colonies nécessitent et créent une marine. Si la France adoptoit le système du cardinal de Fleury et d'autres politiques qui osent avancer qu'une grande nation n'a besoin ni de colonie ni de marine, elle n'auroit pas besoin d'avoir des vaisseaux de lignes; mais comme on ne parvient à une grande puissance, à des richesse considérables, à une existence politique par l'agriculture seule, on doit conclure que sans marine et sans commerce, la France tomberoit bientôt dans un état de dépérissement et de marasme qui l'effaceroit du nombre des nations prépondérantes. La gloire et la prospérité nationale dépendent donc de l'état de la marine: il n'est aucun sacrifice que le gouvernement ne doive faire pour la rétablir et l'entretenir toujours en activité. On en sent en ce moment toute l'importance.

Pendant

Pendant la paix, le commerce protégé entretient les matelots et enrichit le trésor public, pourvu qu'il ne soit pas gêné par des droits excessifs. Parmi les nombreux impôts qui, en Angleterre, sont devenus un objet difficile à connoître et pénible à étudier, il n'en est aucun qui pèse directement sur le commerce maritime; et c'est cette sage précaution qui a donné à cette nation une si grande force maritime. C'est aussi en écartant toutes les entraves de ce genre que Colbert, dans une situation à peu près semblable, créa le commerce du Levant. Le pavillon françois se montra bientôt dans toutes les échelles; le commerce y acquit une supériorité qu'elle a conservée jusqu'au moment de la destruction de tout ce qui existoit. Nos pertes en Amérique ne nous permettront pas de la reprendre. Les denrées coloniales transportées dans le Levant étoient environ de 80 millions.

Le judicieux auteur, après avoir traité du sort des matelots et de la considération due au négociant, examine quelle est la constitution de la marine en général, et toutes les lois qui, depuis Louis XIV, ont régi cette branche d'administration jusqu'à nos jours. Il en fait apercevoir les avantages et les inconvéniens, les contradictions et l'instabilité, le nombre des ordonnances et leur obscurité qui, depuis un siècle, ont detruit successivement cet esprit de perpétuité qui anéantit les plans les plus sages, et cette activité d'émulation qui avoit introduit dans ce corps le relâchement, l'indépen-

dance, et, pour ainsi dire, l'anarchie. On a toujours regardé le ministère de la Marine et des Colonies comme un composé de détails minutieux, et on a souvent placé à la tête de cette administration des hommes sans connoissances, sans instruction ; cependant M. Micoud prouve, par la comparaison des travaux des départemens de la Guerre et de la Marine, que celui-ci a des attributions et des devoirs bien plus essentiels et bien plus étendus. Cette administration tient autant à l'ordre civil et politique qu'à l'ordre militaire, « elle a des relations « immédiates avec les différentes parties de l'état. « Toutes les classes de la société sont intéressées « aux décisions qui émanent d'elle, et elles exigent « des connoissances étendues sur la police, les « finances, la justice, la politique, les intérêts du « commerce des nations, les moyens d'approvision- « nement, le choix des matières, le régime conve- « nable à chaque colonie, et surtout sur la comp- « tabilité, » ce qui suppose des notions exactes sur les économies praticables dans ce département. Les dépenses de l'administration centrale étoient, en 1780, pendant la guerre, de 700,000 liv. environ, y compris le traitement du ministre. Le nombre des employés n'etoit que de cent quarante, et les chefs étoient traités d'une maniere plus convenable. Le même département, dont les attributions ont été réduites, occupe aujourd'hui un essaim d'employés, et absorbe une somme proportionnée à ce nombre d'agens. Nous regrettons de ne pouvoir

donner un *extrait des dépenses nécessaires au service de la marine*, en supposant tous les bâtimens en activité, comparées aux dépenses réelles. Le chapitre 17.e contient cet extrait qui est le résultat d'un travail auquel l'auteur a contribué. Ses calculs se rapportent aux dépenses faites pendant la guerre d'Amérique. En forçant toutes les évaluations, en supposant l'*armement général et permanent de toutes les forces navales pendant l'année entière*, mais aussi en admettant de l'ordre, et une administration ferme et dégagée de toute espèce d'entraves, la marine n'auroit dû dépenser que 85 millions, et elle fut de 190. On doit juger de l'excessive déprédation, de l'énorme dissipation d'argent qui eut lieu pendant le peu de temps que dura cette guerre aussi ruineuse qu'impolitique.

L'auteur termine son intéressant ouvrage par un coup-d'œil sur les principales puissances de l'Europe, et sur les moyens dont elles se sont servies pour parvenir à la célébrité, relativement au commerce et à l'industrie, et sur leur situation actuelle et leur crédit public. Ces aperçus sont d'un homme qui connoît très-bien la situation de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Espagne et de la Russie. Il apprécie les moyens dont ces nations maritimes ont fait usage pour la prospérité commerciale où elles sont parvenues, les causes qui en peuvent occasionner la décadence; et il les trouve dans l'excès de leur ambition, dans l'énormité de la dette publique, et dans la profusion des richesses fictives. La durée

du crédit de l'Angleterre n'est fondée, selon cet auteur, que sur un espoir illusoire qu'une opinion plus vraie peut détruire; et ce prestige n'a été prolongé que par une feinte sécurité, et surtout par des entreprises dont la hardiesse en a imposé. Mais comme les excès conduisent à la destruction, M. Micoud examine si les effets d'une banqueroute en Angleterre seroient aussi désastreux qu'on le pense : il croit que la nation entière gagneroit réellement par cette catastrophe. La plupart des rentiers, quoiqu'ayant perdu une partie de leur fortune nominale ou de leurs revenus, ne cesseroient pas d'être riches; les jouissances ne seroient point diminuées, et les facultés pécuniaires, dans toutes les classes, s'augmenteroient par la diminution de l'impôt. Nous ne déciderons pas si cette opinion est exacte, mais on peut convenir qu'elle a une apparence de vérité. « Le gouvernement ne conserveroit point la même « influence dans les relations politiques; mais la « banqueroute étant inévitable, ses effets, loin « d'être désastreux pour l'Angleterre, seroient utiles « à l'humanité, et favorables à la très-grande ma- « jorité de la nation angloise. »

On connoît quelles furent les causes des richesses de la Hollande, lorsqu'après avoir été guerrière, elle devint pacifique et commerçante. Les guerres civiles de la France et de l'Allemagne, la décadence des villes anséatiques, la léthargie de l'Italie, la chute d'Anvers rendirent cette république le centre des échanges du monde. On connoît aussi

les causes de la décadence de cette puissance factice, qui, voulant représenter dans l'ordre politique, a travaillé elle-même à sa ruine : elle est prochaine, et on peut prévoir que la Hollande aura le même sort de la Pologne.

Ce n'est pas avec des mines, même abondantes, ce n'est pas avec de l'or qu'une nation peut obtenir une prépondérance politique : l'Espagne et le Portugal en sont une démonstration ; il n'y a de richesses réelles que la culture, l'industrie et le commerce. Les sources de l'or et de l'argent, découvertes par la force et exploitées par la violence, ont appauvri l'Espagne en hommes et en industrie. Ces richesses d'opinion ont réalisé sa misère, la guerre des Pays-Bas a contribué à sa foiblesse, l'or du Nouveau-Monde a emmené sa pauvreté, l'expulsion de 900 mille Maures a achevé sa ruine : son état actuel ne fait pas espérer un changement avantageux dans son existence politique et commerçante.

La Russie, avec ses immenses possessions et un peuple dur et infatigable, ne sera jamais un état commerçant, tant que la volonté arbitraire du chef renfermera le Russe dans le cercle étroit des préjugés et de l'ignorance. L'empereur actuel sent très-bien qu'en donnant à sa nation un essor dont son caractère le dispose à profiter de tous ses avantages naturels, en brisant tous les liens d'esclavage et de soumission qui l'environne, il pourra bientôt prétendre et arriver au premier rang parmi les nations de l'Europe, sous le double rapport du commerce

et du crédit. C'est en encourageant la culture, en excitant l'industrie, en favorisant, par la liberté ou la modicité de l'impôt, l'exportation et l'importation des produits naturels et industriels, que le Russe se mettra au niveau des autres peuples. Alexandre I.er perfectionnera ce que Pierre I.er avoit commencé, ce que Catherine-la-Grande avoit continué. Que l'ambition des conquêtes le cède à celle des avantages du commerce et du bonheur de son peuple !

Nous nous sommes arrêtés sur cet ouvrage, parce qu'il nous a paru contenir des principes d'économie politique, propres à instruire ceux qui se livrent à l'étude de cette science, et ceux même qui, par état, la pratiquent. La prospérité de la nation, la tranquillité et l'aisance du peuple, la considération extérieure de cette même nation, dépendent de la justesse des vues et de la sagesse des moyens de ceux qui la gouvernent.

A. J. D. B.

PALÆOGRAPHIE.

Eclaircissemens sur l'Inscription grecque du Monument trouvé à Rosette, contenant un décret des Prêtres de l'Ægypte, en l'honneur de Ptolémée Epiphane, le cinquième des rois Ptolémées; par le C. Ameilhon, membre de l'Institut national de France, classe d'histoire et littérature anciennes. Imprimés par l'ordre de l'Institut. Paris, chez *Baudouin*, imprimeur de l'Institut national. An XI — 1803. In-4.° de 121 pages.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la célèbre Inscription de Rosette, dont nous avons plusieurs fois entretenu le public. M. Ameilhon, que l'Institut national avoit chargé de son examen, vient de publier son travail; il y a joint le texte de l'inscription figurée sur les belles copies obtenues par des procédés typographiques, et qui ont une telle exactitude, qu'une copie faite sur l'original même, ne peut guère être plus fidelle. Il donne après la même inscription en caractères cursifs, sans points ni virgules, en y joignant une traduction latine très-littérale. Il analyse ensuite l'inscription, en reprenant le texte, article par article, et en y joignant des notes.

Nous avons déja fait connoître le texte de l'inscription, d'après l'édition angloise : quoique le texte de M. Ameilhon offre quelques différences dont il rend compte dans ses notes, nous ne le reproduirons pas ici, la traduction françoise du savant interprète intéressera davantage nos lecteurs.

Traduction continue de toute l'Inscription.

Lignes.

1. Du règne de notre jeune monarque, successeur de son père à la couronne, glorieux souve-
2. rain des couronnes, réparateur de l'Ægypte et de toutes les choses qui concernent les Dieux, pieux, vainqueur de ses ennemis, réformateur des mœurs des hommes, maître des périodes de trente an-
5. nées, comme Vulcain-le-Grand, roi, comme le Soleil le grand roi, des régions tant supérieures qu'inférieures, né des dieux Philopatores, que Vulcain a approuvé, à qui le Soleil a donné la victoire, image vivante de Jupiter, fils du Soleil, Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de
4. Phtha, LA NEUVIÈME ANNÉE; Sous le Pontificat d'Aétès, prêtre et d'Alexandre, et des dieux
5. Soteres, et des dieux Adelphes, et des dieux Évergétes, et des dieux Philopatores, et du dieu Épiphane, très-gracieux; Pyrrha, fille de Philinus, étant Athlophore de Bérénice Évergéte;
6. Areia (1), fille de Diogène, étant Canephore d'Arsinoé Philadelphe; Irène, fille de Ptolémée, étant prêtresse d'Arsinoé Philopator : Le quatre du mois Xandique, et le dix-huit du mois Méchir,

(1) Ou *Arsa*.

suivant les Égyptiens : Les Pontifes, et les Pro- 7.
phètes, et ceux qui entrent dans le sanctuaire pour habiller les Dieux, et les Ptérophores, et les Écrivains sacrés, et tous les autres Prêtres qui, de tous les temples situés dans le pays, s'étoient rendus à Memphis, auprès du roi, pour la solennité de la prise de possession de cette 8.
couronne dont Ptolémée, toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Épiphane, prince très-gracieux, a hérité de son père, se trouvant réunis dans le temple à Memphis, ont prononcé, ce même jour, le DÉCRET suivant :

CONSIDÉRANT QUE, le roi Ptolémée toujours vivant, le bien-aimé de Phtha, dieu Epiphane, 9.
très-gracieux, le fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopatores, a fait toutes sortes de biens et aux temples, et à ceux qui y font leur demeure, et en général à tous ceux qui 10.
sont sous sa domination ; QU'étant dieu, né d'un dieu et d'une déesse, comme Orus, ce fils d'Isis et d'Osiris, ce vengeur d'Osiris son père, et jaloux de signaler son zèle généreux pour les 11.
choses qui concernent les dieux, IL a consacré au service des temples de grands revenus, tant en argent qu'en blé, et a fait de grandes dépenses pour ramener la tranquillité en Égypte et y élever des temples ; QU'IL n'a négligé aucun 12.
des moyens qui étoient en son pouvoir pour faire des actes d'humanité ; et QU'afin que dans son royaume (2) le peuple et en général tous les citoyens puissent vivre avec plus d'aisance, IL a

(2) Ou *son règne*.

supprimé tout-à-fait quelques-uns des tributs et des impositions qui étoient établis en Égypte,
13. et diminué le poids des autres; QUE de plus, il a remis tout ce qui étoit dû à son trésor, tant par ses sujets habitans de l'Égypte, que par ceux des autres pays de sa domination, quoique cette dette fît une masse très-considérable; QU'IL a renvoyé absous ceux qui avoient été emprisonnés
14. et mis en jugement depuis longtemps; QU'IL a ordonné que les revenus des temples et les redevances qui doivent leur être payés chaque année,
15. tant en blé qu'en argent, ainsi que les parts réservées aux dieux sur les vignobles, les vergers, et sur toutes les autres choses auxquelles ces dieux avoient droit du temps que son père régnoit, continueroient à se percevoir dans le pays;
16. QU'IL a voulu que les prêtres, pour être initiés aux mystères, ne payassent pas un droit plus fort que celui qu'ils avoient payé jusqu'à la première année du règne de son père; QU'IL a dis-
17. pensé ceux qui appartiennent aux tribus sacerdotales, de faire tous les ans le voyage par eau à Alexandrie; QU'IL a ordonné qu'on cesseroit de faire la levée des choses qui se percevoient pour le service de la marine; QU'IL a fait la
18. remise des deux tiers sur la quantité de toile de byssus que les temples devoient fournir au fisc royal; QUE, dans toutes les parties où depuis longtemps l'ordre étoit négligé, il l'a rétabli, et donné tous ses soins pour faire observer d'une manière convenable tout ce qu'on étoit dans l'u-
19. sage de pratiquer à l'égard des Dieux; QU'A l'exemple d'Hermès deux fois grands, IL a aussi fait rendre justice à chacun; QU'IL a ordonné

que les citoyens qui, après avoir quitté les rebelles armés et ceux dont les sentimens avoient été, dans les temps de trouble, opposés au gou- 20.
vernement, étoient revenus, fussent maintenus en possession de leurs propriétés; Qu'il a pourvu à ce que de grandes forces, en cavalerie, en infanterie et en vaisseaux, fussent envoyées contre ceux qui avoient fait une irruption en Égypte 21.
et par terre et par mer, et n'a épargné aucunes dépenses et en argent et en blé pour que les temples des dieux et de tous les habitans de l'Égypte fussent à l'abri de tout danger; Que, s'étant approché de cette ville de Lycopolis, qui 22.
est située dans le canton de Busiris, et l'ayant trouvée occupée (3) et munie d'une très-grande quantité d'armes et de toutes les espèces d'approvisionnemens nécessaires pour soutenir un siége, parce que depuis longtemps l'esprit de révolte s'étoit emparé des impies, qui s'y étoient 23.
rassemblé et avoient causé beaucoup de dommage aux temples et aux habitans de l'Égypte, il a établi son camp devant cette place, et l'a 24.
entourée de terrasses, de fossés et de fortes murailles; Que le Nil ayant fait, dans la huitième année (4), sa grande crue pendant laquelle il a coutume d'inonder la plaine, il a arrêté les dé- 25.
bordemens de ce fleuve par de fortes digues construites en plusieurs endroits, et a fortifié les embouchures de ses bras, ayant employé à ces travaux de très grandes sommes; et Qu'après y avoir établi des corps de troupes, tant de pied

(3) *Par les ennemis.*
(4) *Du règne de ce prince.*

que de cheval, pour garder ces ouvrages, IL a, en peu de temps, emporté de force la ville, et exterminé tous les impies qui s'y trouvoient, comme Hermès, et Orus, fils d'Isis et d'Osiris, avoient dompté autrefois dans ces mêmes lieux les rebelles; QUE s'étant rendu à Memphis à l'occasion des formalités qui devoient s'observer pour la prise de possession de la couronne, il a puni, en vengeur de son père et de sa propre couronne, comme ils le méritoient, les chefs de ceux qui s'étoient révoltés sous son père, et avoient *dévasté* le pays, et dépouillé les temples; QU'IL a fait la remise de ce qui étoit dû en grain et en argent dans les temples au trésor royal, jusqu'à la huitième année (5), ce qui faisoit un objet considérable; QU'IL a pareillement fait grace des contributions de toiles de byssus qui n'avoient point été fournies à ce trésor jusqu'à la même époque, comme aussi des dédommagemens exigibles pour celles qui y avoient été déposées, mais qui ne s'étoient pas trouvées conformes à l'étalon; QU'IL a affranchi les temples du droit d'artabe *imposé* sur chaque aroure de terre sacrée, et a de même aboli celui d'amphore qui se prélevoit sur chaque aroure de vigne; QU'IL a fait beaucoup de donations à Apis et à Mnévis, et aux autres animaux sacrés de l'Égypte; QUE, portant beaucoup plus loin que les rois ses prédécesseurs l'attention pour tout ce qui peut, dans toutes les circonstances, concerner le service de ces animaux sacrés, IL a assigné avec autant de générosité que de ma-

(5) *De son règne.*

gnificence, des fonds pour fournir aux frais de
leurs funérailles et aux dépenses des sacrifices,
des grandes assemblées religieuses et autres cé-
rémonies qui ont coutume d'avoir lieu dans les
temples dédiés au culte de chacun d'eux en par-
ticulier; QUE par ses soins les droits des temples 35.
et ceux de l'Égypte ont été conservés dans le
pays, conformément aux lois; QU'IL a fait faire
de magnifiques ouvrages au temple d'Apis, et
fourni pour ces travaux une grande quantité
d'or et d'argent et de pierres précieuses; QU'IL
a élevé des temples, des chapelles, des autels, 54.
et fait des réparations nécessaires à ceux qui en
avoient besoin, ayant le zèle d'un dieu bienfai-
sant pour tout ce qui concerne la Divinité; QUE
s'étant soigneusement informé de l'état où se 35.
trouvoient les choses les plus précieuses renfer-
mées dans les temples, IL les a renouvelées
dans son royaume de la manière qu'il convenoit:
en récompense de quoi les Dieux lui ont donné
la santé, la victoire, la force et les autres
biens..... la couronne 36.
devant lui demeurer, ainsi qu'à ses enfans, jus-
qu'à la postérité la plus reculée:

A LA BONNE FORTUNE:

IL A PLU aux prêtres de tous les temples du
pays de décréter QUE *tous les honneurs* apparte-
nans au roi Ptolémée, toujours vivant, le bien-
aimé de Phtha, dieu Épiphane, très-gracieux, 57.
ainsi que ceux qui sont dus soit à son père et à
sa mère, les dieux Philopatores, soit à ses aïeux
les dieux Évergètes, soit aux dieux Adelphes, 58.

soit aux dieux Sauveurs, seront considérablement augmentés; QUE dans chaque temple il sera érigé et posé dans *le lieu le plus apparent*, une statue du roi Ptolémée, toujours vivant, dieu Épiphane, très-gracieux, laquelle s'appel-
39. lera LA STATUE DE PTOLÉMÉE, VENGEUR DE L'ÉGYPTE : et que près de cette statue sera placé le dieu principal du temple, qui lui pré-
40. sentera l'arme de la victoire, et tout sera disposé de la manière *la plus convenable;* QUE les prêtres feront trois fois par jour le service religieux auprès de ces statues, et les pareront des ornemens sacrés, et auront soin de leur ren-
41. dre, dans les *grandes solennités*, tous les honneurs qui doivent, selon l'usage, être rendus aux autres dieux; QU'IL sera consacré au roi Ptolémée, dieu Épiphane, très-gracieux, à ce fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopatores, une statue et une chapelle dorées *dans le*
42. *plus saint des* temples; QUE la chapelle sera placée dans les sanctuaires avec toutes les autres, et QUE dans les grandes solennités où l'on a cou-
43. tume de faire sortir des sanctuaires les chapelles, on fera sortir aussi la chapelle du dieu Epiphane, *très-gracieux*..... QU'afin de rendre, dès-à-présent et pour toujours, cette chapelle plus facile à être distinguée des autres, on posera au dessus les dix couronnes d'or du roi, lesquelles porteront sur leur partie antérieure
44. un aspic..... *à l'imitation* de ces couronnes à figure d'aspic, qui sont sur les autres chapelles, et au milieu de ces couronnes sera placé cet ornement royal appelé PSCHENT (ΨΧΕΝΤ), celui qu'il portoit lorsqu'il entra à

Memphis dans *le temple* ....., 45.
afin d'y observer les cérémonies légales prescrites
pour la prise de possession de la couronne, et
Qu'au tétragone entourant les couronnes et ap-
posé à la chapelle dont on vient de parler, IL
sera attaché des phylactères d'or *avec cette in-*
scription : C'EST ICI LA CHAPELLE DU ROI, DE 46.
CE ROI QUI A RENDU ILLUSTRES LA RÉGION
D'EN HAUT ET LA RÉGION D'EN BAS; et QUE,
l'usage s'étant déja établi dans les temples d'ap-
peler du nom de ce prince le trente de ce mois
Mesori, auquel on fait mémoire de l'anniver-
saire de sa naissance, ainsi que .....
..... *celui* où a il reçu la couronne 47.
de son père, jours qui certes sont pour tous une
source de biens, ces mêmes jours seront célé-
brés comme des jours de fêtes *dans tous les*
temples de *l'Égypte*, chacun en *son* mois; 48.
QU'on fera dans ces temples des sacrifices, des
libations, et toutes les autres céremonies qu'on
a coutume de faire aux grandes solennités.....
..... dans les temples; QUE 49.
tous les ans il sera célebré une fête et tenu une
grande assemblée en l'honneur du toujours vi-
vant, du bien-aimé de Phtha, du roi Ptolémée,
dieu Épiphane, très-gracieux; QUE *cette fête*
aura lieu dans tout le pays, tant de la Haute 50.
que de la Basse-Égypte, et durera cinq jours,
à commencer de la néoménie du mois Thouth,
pendant lesquels ceux qui feront les sacrifices,
les libations et toutes les autres cérémonies d'u-
sage, porteront des couronnes; QU'ils seront
appelés ..... prêtres du dieu Épiphane, 51.
très-gracieux, et ajouteront ce nom à ceux des

autres dieux au service desquels ils sont *déjà* consacrés ; Qu'il sera mis à part des fonds pour fournir à toutes les dépenses .....
52. que pourra exiger son sacerdoce ; Qu'il sera permis à tous particuliers indistinctement de célébrer la fête, et de consacrer la chapelle dont il a été parlé ci-dessus, et d'avoir chez eux *les choses nécessaires à ce culte* .....
53. ..... pour chaque année.

Et afin qu'il soit connu pourquoi, en Égypte, l'on glorifie et l'on honore, comme il est juste, le dieu Épiphane, très-gracieux monarque, *le*
54. *présent décret sera gravé* sur une colonne de pierre dure, en caractères sacrés, et en caractères du pays, et en caractères grecs, et cette colonne sera placée dans chacun *des temples*, tant anciens que nouveaux.

Les observations de M. Ameilhon, portent sur les points difficiles qu'il explique avec beaucoup de savoir et de sagacité. Comme ces points sont principalement ceux qui peuvent prêter à des interprétations différentes, il aura surement des contradicteurs, et ce n'est même que par la discussion, et en comparant les opinions, que les difficultés peuvent s'éclaircir ; mais on ne pourra refuser au savant antiquaire les éloges que son beau travail mérite.

M. Ameilhon critique avec raison un des *fac simile*, publié par la Société des Antiquaires de Londres ; mais il est nécessaire d'observer qu'il n'a pu connoître que le premier, donné par cette Société ; elle en

a reconnu elle-même l'inexactitude, et en a fait graver un autre en trois planches, représentant chacune une des parties de l'inscription. Je possède ce nouveau *fac simile*, les erreurs y ont été corrigées, et je puis assurer qu'il est aussi précieux par le mérite de l'exécution, que par son exactitude.

La copie, publiée par M. Ameilhon, est très-exacte et bien gravée; mais le papier est parsemé de points noirs qui brouillent le caractère, et rendent la lecture plus difficile.

Ce bel ouvrage ne peut qu'ajouter à la réputation que M. Ameilhon s'est acquise dans les lettres. Nous donnerons, dans le prochain numéro, la notice d'un autre écrit qu'il vient aussi de publier.

A. L. M.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

HARLEM.

Programme de la Société batave des sciences, à Harlem, pour l'année 1803.

La Société des Sciences a tenu sa cinquante-unième assemblée anniversaire le 21 mai. Le président-directeur, J. TEDING VAN BERKHOUT, l'a ouvert par un rapport des mémoires que la Société a reçus depuis sa dernière séance anniversaire, sur cette question : *l'étude des principes de l'Histoire naturelle est-elle d'une telle utilité pour la jeunesse, qu'elle mérite d'être regardée comme une partie essentielle d'une éducation bien réglée ? Si on la croit telle ; quelles branches de cette science méritent la préférence ? et quelle est la manière la plus convenable d'encourager la jeunesse en général, et celle de ce pays en particulier, dans les différens états de la société, par l'instruction tant publique que domestique, à l'étude de cette science, et de lui en faire tirer le plus de profit.* Elle avoit été proposée de

nouveau, pour y répondre avant le 1.er janvier 1803. On avoit reçu des supplémens à trois mémoires jugés dans la séance anniversaire de l'année précédente, et nommés N.os 1, 2, 3, dans le programme de 1803; et on avoit reçu, depuis, deux mémoires, dont l'un est en allemand, ayant pour devise : *La science est cosmopolyte*, etc.; et l'autre en hollandois, ayant pour devise : *Glücklich ist der Jüngling der die Natur an die hand nimmt*, etc. — On a adjugé unanimement au dernier mémoire, le prix d'une médaille d'or, frappée au coin de la société. L'auteur est *Jean-Arnold* BENNET, *docteur en médecine, membre de la Société Batave et de plusieurs autres, à Leyde.* — On a décrété, de plus, d'offrir une médaille d'argent à l'auteur d'un mémoire en allemand, n.° 3, ayant pour devise : *Plurimum intererit*, etc, en cas qu'il veuille indiquer son nom en deux mois, et de faire imprimer ce mémoire, en retranchant seulement ce qu'on y a jugé superflu.

On avoit reçu sur la question : *Quels sont les principes de la physique du feu, concernant la production, la communication et le confinement de la chaleur, qu'il faut connoître, pour juger de quelle manière on pourroit faire l'emploi le plus économique des combustibles, pour l'échauffement à différens usages ; et comment pourroit-on améliorer, selon ces principes,* les foyers, *pour l'échauffement des chambres, et* les fourneaux *dans les cuisines, afin d'économiser, autant qu'il est possible, les combustibles qui sont en usage parmi nous ?* une réponse en allemand, ayant pour devise : *Aer est anima ignis.* On a jugé

qu'elle ne méritoit point d'attention, parce que l'auteur n'est point au courant des dernières découvertes faites sur ce sujet; et on a decreté de répéter la question, pour y répondre avant le 1.er novembre 1804.

On n'avoit pas reçu de mémoires sur les autres questions, dont le terme du concours étoit passé; on a decreté de répéter les quatre suivantes, pour y répondre avant le 1.er novembre 1804. Voici ces questions :

I. *Quelle lumière la nouvelle Chymie a-t-elle répandu sur la Physiologie du corps humain ?*

II. *Jusqu'à quel point la lumière, que la nouvelle Chymie a repandu sur la Physiologie du corps humain, a-t-elle servi à faire mieux connoître, qu'auparavant, la nature et les causes de certaines maladies; et quelles conséquences utiles, et plus ou moins constatées par l'expérience, peut-on en déduire pour la pratique de la Médecine ?*

III. *Jusqu'à quel point la nouvelle Chymie a-t-elle servi à fournir des notions précises sur l'action de quelques remèdes intérieurs ou extérieurs, usités depuis longtemps, ou nouvellement recommandés; et quels avantages peut donner une connoissance plus exacte à cet égard, dans le traitement de certaines maladies ?*

Comme plusieurs savans ont mêlé des hypothèses trop peu fondées dans les applications qu'ils ont faites des principes de la nouvelle chymie sur la physiologie du corps humain, la pathologie et la thérapie, ce qui est, sans contredit, très-nuisi-

ble au progrès de ces sciences auxquelles la nouvelle chymie promet tant de lumière, pourvu qu'en se tenant à la règle Lavoisierienne, on n'adopte rien dans la chymie ou dans l'application des principes chymiques, que ce qui est fondé sur des expériences décisives. La Société desire que ceux qui se proposent de répondre à ces questions, distinguent, avec précision, ce qu'on connoit en effet, de ce qui n'est qu'hypothétique, et qu'on se borne, à l'égard des hypothèses, à les indiquer seulement, et à en démontrer, brièvement, le peu de fondement; puisque le but principal que la Société se propose, par ces questions, est de procurer à ceux qui exercent la pratique de la médecine et de la chirurgie dans la république Batave, et qui n'ont pas assez suivi les progrès de la nouvelle chymie, et l'application des principes bien constatés de cette science sur la physiologie, la pathologie et la thérapie, des mémoires propres à leur apprendre facilement, quelle lumière la nouvelle chymie a répandu en effet sur ces sciences, et ce qu'il y a encore de trop peu fondé, de trop précipité ou de trop douteux, pour pouvoir s'y fier.

On jugera, séparément, les mémoires sur chacune de ces questions. Ceux qui se proposent de répondre à plus d'une de celles-ci, sont priés, pour cette raison, de donner des réponses séparées.

IV. *Que sait-on actuellement des causes de la corruption de l'eau stagnante, et peut-on déduire de ce qui en est connu; ou de ce qui peut en être démontré par des expériences décisives; quels sont*

les moyens les plus efficaces et non nuisibles, pour prévenir la corruption de l'eau stagnante ?

On a décrété, de plus, de répéter encore une fois la question suivante, pour y répondre avant le 1.er janvier 1804.

Une histoire naturelle et une description physique des Baleines, qui pourront servir à l'éclaircissement et à l'indication de la voie par laquelle on pourra savoir le mieux, les endroits où ces animaux se trouvent actuellement, comme aussi les moyens les plus faciles, les plus sûrs et les plus certains, soit déja connus et en usage, ou qu'on pourroit mettre en pratique, pour tuer d'abord les baleines, et s'en emparer ainsi, de la manière la plus prompte et la plus sûre ?

La société avoit reçu et approuvé, dans des séances ordinaires, pour être imprimé : 1) *Observations sur les effets du* Datura Stramonium, par J. C. B. BERNARD, docteur en médecine, à Harlem. 2) *Description d'un Héliostat universel*, par J. H. ONDERDEWYNGAARD CANZIUS, à Delft. 3) *Description d'un animal très-rare, nommé Ornythorynchus Paradoxus, de la Nouvelle Hollande*, par Joan. CALKOEN.

La Société a décrété de proposer pour cette année les trois questions suivantes, dont le terme du concours est fixé au 1.er novembre 1804 :

Jusqu'à quel point peut-on, après les observations météorologiques, faites dans les Pays-Bas, composer la Physique des Vents pour ce pays; — quels sont ici les vents les plus dominans; — de quelle manière

ils se succèdent ordinairement, ou le plus souvent ; — par quelles circonstances précédentes on peut prévoir, avec plus ou moins de fondement en certains cas, dans ces pays-ci, les changemens des vents ; — et quelle influence ils ont ordinairement sur le changement du temps ?

Comme il seroit très-utile, pour la culture de l'Histoire Naturelle dans ce pays, d'avoir un catalogue des animaux indigènes, contenant toutes leurs particularités intéressantes, observées jusquici, la Société batave demande *un Catalogue exact des mammiferes, des oiseaux et des amphibies, qui, n'étant pas des espèces transportées d'ailleurs, se trouvent naturellement dans ce pays ; contenant leurs différens noms dans les différentes parties de cette république, et leurs caractères génériques et spécifiques, décrits en peu de mots, suivant le système de Linné, avec indication d'une ou plusieurs des meilleures représentations de chaque animal.*

La société desire qu'on y ajoute, succinctement, les particularités les plus intéressantes qu'on a observées, surtout dans ce pays-ci, concernant l'économie, la génération, et le temps de l'apparition de ces animaux indigènes. A l'égard des oiseaux, on desire un catalogue particulier de ceux qui, ne faisant pas ici leurs nids, se font voir chez nous comme des oiseaux de passage, ou seulement dans des circonstances particulières.

Comme il est d'un grand intérêt, pour le progrès de chaque branche de la physique expérimentale, qu'on en ait les faits principaux clairement et

succinctement exposés, la Société desire qu'en faisant un extrait du grand nombre d'écrits publiés, soit dans les journaux, soit séparément, sur l'action de la colonne électrique de *Volta*, on compose *un Mémoire contenant les faits principaux que la colonne électrique de* Volta, *et les expériences faites à l'égard de ses effets, ont fait voir jusqu'ici.*

La société desire qu'on distingue bien, dans ce mémoire, ce que les expériences ont effectivement démontré à l'égard de l'action de cette colonne, de ce qui doit être regardé comme hypothétique. En attendant seulement les faits principaux, exposés dans un mémoire clair et court, elle verra avec plaisir qu'on ne fasse pas mention, si ce n'est en peu de mots, des expériences ou observations peu intéressantes qu'on a communiquées à cet égard. Elle attend qu'on cite, avec précision, les écrits dont on se servira pour la composition de ce mémoire.

La Société a proposé, dans les années précédentes, les questions suivantes, dont le terme du concours est fixé au 1.er novembre 1803.

I. *Qu'est-ce que les dernières observations ont appris sur l'influence de l'oxygène de l'air atmosphérique, soit combinée ou non avec l'action de la lumière, sur le changement des couleurs; et quels avantages peut-on en tirer?*

La Société desire qu'on fasse voir, succinctement et avec précision, ce qui est bien prouvé par des observations ou par des expériences, afin que l'état actuel de la science, par rapport à ce sujet, soit plus facile à saisir, et que l'on puisse en retirer

plus de profit, dans les trafics, ou dans d'autres branches d'économie.

II. *Quelles sont les connoissances acquises sur les manières dont les plantes acquièrent leur nourriture, après les découvertes concernant la décomposition de l'eau et de l'air atmosphérique ; — et que peut-on déduire de ce qu'on en a appris, pour améliorer la culture des végétaux utiles.*

III. *Qu'est-ce que l'expérience a suffisamment prouvé concernant la purification de l'eau corrompue et d'autres substances impures, au moyen du charbon de bois ; — jusqu'à quel point peut-on expliquer, par des principes de chymie, la manière dont elle se fait ; — et quels avantages ultérieurs peut-on en tirer ?*

IV. *Jusqu'à quel point connoît-on, après les derniers progrès que l'on a fait dans la physiologie des plantes, de quelle manière les différens engrais, pour différens terroirs, favorisent la végétation des plantes, et quelles indications peut-on déduire des connoissances acquises sur ce sujet, pour le choix des engrais et la fertilisation des terroirs incultes et arides ?*

V. *Que sait-on, actuellement, du cours ou du mouvement de la sève dans les arbres et dans les plantes ; — de quelle manière pourroit-on acquérir une connoissance plus complète de ce qu'il y a encore d'obscur ou de douteux dans ce sujet ; — et peut-on déduire, de ce qui est bien constaté par des expériences décisives à cet égard, des indications utiles pour la culture des arbres et des plantes ?*

Comme l'on pourroit éviter très-probablement,

en tout cas, d'être sujet à la fumée, si l'on faisoit plus d'attention aux causes physiques qui font monter la fumée dans les cheminées, excepté seulement, peut-être ces cas, dans lesquels les cheminées sont exposées aux vents réfléchis; la Société demande: 1) *Une théorie ou une explication physique, claire et succincte, des causes qui font monter la fumée dans les cheminées, ou qui l'empêche d'y monter.* 2) *Des règles déduites de cette théorie, suivant lesquelles les cheminées doivent être construites, et qui indiquent à quoi il faut faire attention, d'après les différentes circonstances qui peuvent avoir lieu, pour n'être pas sujet à la fumée?*

Ces questions suivantes continuent d'être proposées, pour un temps illimité.

I. *Qu'est-ce que l'expérience a appris concernant l'utilité de quelques animaux qui sont en apparence nuisibles, surtout dans les Pays-Bas, et quelles précautions doit-on observer à l'égard de leur extirpation?*

II. *Quelles sont les plantes indigènes, les moins connues jusqu'ici par leur vertu, que l'on pourroit employer avec utilité dans nos pharmacopées, et qui pourroient remplacer les remèdes exotiques?*

Les mémoires que la société attend sur cette question, doivent présenter, non-seulement les vertus et les avantages de ces remèdes indigènes, d'après des témoignages étrangers, mais aussi des preuves et des observations faites originairement dans nos provinces.

III. *De quelles plantes indigènes, qui ne sont pas*

en usage jusqu'ici, pourroit-on se servir pour une bonne nourriture, et à bas prix; et quelles plantes, nourrissantes, exotiques, ou qui se trouvent dans d'autres pays, pourroit-on cultiver ici dans le même but?

IV. *Quelles plantes indigènes, qui sont inusitées jusqu'ici, peuvent, d'après des expériences bien confirmées, donner de bonnes couleurs, dont la préparation et l'usage pourroient être introduits avec profit; et quelles plantes exotiques pourroit-on cultiver avec profit, sur des terres moins fertiles ou peu cultivées de cette république, pour en extraire des couleurs?*

La Société répète qu'elle a décrété, dans la séance anniversaire de 1798, de délibérer dans chaque séance anniversaire, si parmi les écrits qu'on lui a communiqués depuis la dernière séance, et qui ne sont pas des réponses sur des questions proposées, il s'en trouve, l'un ou l'autre, concernant quelque branche de la physique ou de l'histoire naturelle, qui mérite une gratification particulière, et qu'elle adjugera alors à cet écrit, ou, s'il y en a plusieurs, à celui qu'elle jugera le plus intéressant, une médaille d'argent, frappée au coin ordinaire de la Société, et, de plus, une gratification de dix ducats.

La société verra, avec plaisir, que les auteurs abrégent leurs mémoires autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question.

Tous les membres ont la liberté de concourir, à condition que leurs mémoires, comme aussi les

billets qui renferment la devise, soient marqués de la lettre L.

Les réponses peuvent être faites en *hollandois*, *françois*, *latin* ou *allemand*, mais seulement en caractères italiques; elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté qui contiennent le nom et l'adresse de l'auteur, et envoyées à M. VAN MARUM, *secrétaire de la Société.*

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la Société, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci dessus, est une *médaille d'or*, frappée au coin ordinaire de la société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, et l'année où il reçut le prix; ou TRENTE DUCATS, au choix de la personne à qui la *médaille d'or aura été décernée.* Il ne sera cependant pas permis à ceux qui auront remporté le *prix* ou un *accessit*, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelque autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la Société.

La Société a nommé MEMBRES:

MATTHIAS SIEGENBEEK, *professeur en littérature hollandoise, à Leyden;*

A. VAN BEMMELEN, *docteur en philosophie, lecteur en mathématiques, physique et astronomie, à Delft;*

J. C. B. BERNARD, *docteur en médecine, à Harlem;*

J. H. ONDERDEWYNGAARD CANZIUS, *docteur en droit, à Delft;*

C. Hauy, *professeur de minéralogie, au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris;*

F. Geoffroy, *professeur de zoologie, au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris.*

Abraham Gottlob Werner, *professeur en minéralogie, à Freyberg, en Saxe;*

Em. Develey, *professeur de mathématiques, à Lausanne;*

Carl Wilhelm Bœckmann, *professeur en physique, à Carlsruhe;*

Ferdinand Wurser, *professeur en physique et en chymie, à Bonn;*

Jan Lodewyr Erb, *ancien professeur d'économie politique, à Heidelberg;*

E. F. F. Chladni, *docteur en philosophie et en droits, à Wittemberg.*

Etats-Unis d'Amérique.

Notice sur la vie et les écrits du célèbre orientaliste William *Jones.*

Sir *William* Jones, l'un des fondateurs, et long-temps président de la Société asiatique de Calcutta, mort le 27 avril 1794, fit voir de très-bonne heure une aptitude extraordinaire pour apprendre les langues. Ses progrès prématurés dans les littératures grecque et latine furent un objet d'admiration même pour ses maîtres. Il apprit bientôt les principaux idiômes de l'Europe, le françois, l'espagnol et l'italien, qu'il parloit et écrivoit avec beaucoup

d'aisance et de précision. L'allemand et le portugais lui devinrent aussi familiers.

Il étoit fort jeune, lorsqu'il commença à étudier la littérature orientale. Il apprit d'abord l'hébreu avec autant de facilité que de succès, et plusieurs des savans les plus versés dans les langues asiatiques eurent la franchise d'avouer qu'il étoit aussi avancé qu'eux dans la connoissance de l'arabe et du persan. Il parloit aussi le turc, et il avoit appris à connoître les caractères radicaux de la langue chinoise, sans doute dans le dessein de pousser ensuite plus loin cette étude.

On devoit s'attendre qu'à son arrivée dans l'Inde, il embrasseroit avec ardeur l'occasion de s'instruire dans le *sanscrit ;* en effet, les professeurs les plus éclairés de la doctrine de Brahma avouèrent bientôt avec plaisir, avec surprise et même avec une sorte d'orgueil, qu'il avoit une connoissance profonde et classiquement exacte de leur langue sacrée.

Il n'avoit pas vingt-deux ans accomplis lorsqu'il acheva ses *Commentaires sur la poésie asiatique*, quoiqu'il ne les ait publiés que longtemps après.

Quand il n'existeroit point d'autres monumens de ses travaux, cet ouvrage fourniroit à la fois des preuves de son savoir consommé dans les langues orientales et dans celles de la Grèce et de Rome, d'un goût et d'une érudition bien au dessus de son âge, d'un talent et d'une application sans exemple.

Mais il avoit un jugement trop sain pour considérer le langage autrement que comme la clef de la science, et il auroit méprisé la réputation de

simple philologue. La science et la vérité étoient l'objet de toutes ses études, et son ambiton étoit d'être utile au genre humain. C'est dans ce dessein qu'il étendoit ses recherches sur toutes les langues, toutes les nations et tous les temps.

Tels furent les motifs qui l'engagèrent à proposer à son gouvernement ce qu'il appeloit avec raison un ouvrage d'une utilité et d'une importance nationales, la compilation d'un volumineux Digeste de la loi indienne et mahométane, tiré des originaux *sanscrit* et *arabe;* il fit en même temps l'offre de ses services pour surveiller cette compilation et la promesse de la traduire. Il avoit prévu, même avant son départ d'Europe, que sans le secours d'un tel ouvrage, les intentions qu'avoit eues le parlement d'Angleterre, en laissant jusqu'à un certain point les naturels de ces provinces en possession de leurs propres lois, ne pourroient pas être complétement remplies; et son expérience, après un court séjour dans l'Inde, lui confirma ce que la sagacité avoit prévu; que sans des principes auxquels on pût recourir, dans un langage familier aux juges et aux cours, les adjudications entre les natifs devoient être trop souvent sujettes à une interprétation incertaine et erronée, ou même volontairement fausse de ses lois.

Sa proposition fut acceptée, et l'ouvrage aussitôt entrepris. Il consacra assidument à sa direction toutes les heures qu'il pouvoit dérober aux devoirs de son état. Après avoir tracé le plan du Digeste, il prescrivit l'arrangement des différens titres, et

choisit, parmi les plus savans Hindous et Mahométans, des personnes capables d'en rédiger la compilation. Flattés par son attention, et encouragés par ses applaudissemens, ils poursuivirent leurs travaux avec zèle, et les terminèrent d'une manière satisfaisante. Mais on doit à jamais regretter que la traduction qu'il avoit promise, aussi-bien que la dissertation qu'il avoit méditée, nous aient été enlevées par cette fatalité qui se joue si souvent des desseins des hommes.

Pendant ce temps, il entreprit, comme travail auxiliaire, l'étude des ouvrages de Menou, qui est regardé par les Hindous comme le plus ancien et le plus saint des législateurs; et ayant reconnu qu'ils contenoient un système de devoirs religieux et civils, et une législation si complète dans toutes ses branches, et si minutieusement exacte, qu'on pouvoit les considérer comme les instituts de la loi des Hindous, il en présenta la traduction au gouvernement du Bengale.

Ce fut à la même époque, que ne trouvant aucun travail excessif ni superflu, lorsqu'il tendoit de quelque façon que ce fût à la conservation ou au bonheur du genre humain, il donna une version angloise du texte arabe du *Sirajlyah* ou loi mahométane sur les successions, avec un commentaire. Il avoit aussi publié, en anglois, la traduction d'un traité sur le même sujet, par un autre légiste mahométan, contenant, selon ses propres expressions, un élégant et rapide abrégé de la loi de *Zaid* sur les successions.

Rien

Rien n'auroit pu l'engager à ces travaux scientifiques et importans, si étrangers à tout amusement de l'esprit, si ce n'eût été le desir qu'il témoigna toujours de rendre ses connoissances utiles à son pays et profitables aux habitans de ces provinces. Sans nous arrêter à l'ordre chronologique, nous récapitulerons ici les autres ouvrages de littérature asiatique qu'il a publiés, ou du moins ceux qui sont parvenus à notre connoissance.

Une attaque livrée par M. Anquetil-du-Perron à quelques-uns des savans membres de l'Université d'Oxford, lui arracha une lettre écrite en françois, qui eut un très-grand succès en Angleterre. Il traduisit aussi en françois, sur l'original persan, par ordre du roi de Danemarck *la vie de Nadir-Shah.*

Ceux qui étudient la littérature persanne, lui devront toujours de la reconnoissance pour la grammaire de cette langue qu'il a composée, et dans laquelle il a montré qu'on peut réunir le goût et l'élégance à la précision d'un grammairien; et les admirateurs de la poésie arabe doivent lui avoir d'éternelles obligations pour sa traduction angloise des sept poèmes célèbres, si connus sous le nom de *Moallekat*, à cause de la distinction dont ils jouissent, d'être suspendus dans le temple de la Mecque (1). On croiroit inutile de rappeler qu'il ne dédaigna pas d'être l'éditeur d'un ouvrage sanscrit et persan, si cela ne fournissoit pas une occasion d'ajouter que le dernier fut publié à ses frais et vendu au profit de débiteurs insolvables. Il

(1) *Moallekat* signifie suspendus.

avoit fait une application pareille du produit du *Sirajiyah*.

Il ne conviendroit pas de parler avec une importance qu'il n'y attacha pas lui-même, de productions plus légères, fruits élégans de ses heures de loisir; elles comprennent des hymnes sur la mythologie des Hindous, des poèmes principalement traduits des langues asiatiques, et la version de *Sacontala*, ancien drame indien. Elles montrent l'activité d'un esprit vigoureux, sa fertilité, son génie et son goût.

On ne dit rien ici des discours adressés à la Société dont il étoit président, ni de plusieurs autres savantes et intéressantes dissertations qui forment une partie considérable des mémoires de cette Société; mais on ne peut passer sous silence un écrit intitulé *Desiderata*, qui prouve mieux que tout autre, quelle étoit l'étendue des connoissances et des vues de son auteur. Il contient tout ce qu'il y a de plus curieux, de plus important et de plus accessible dans les sciences et dans l'histoire de l'Inde, de l'Arabie, de la Chine et de la Tartarie, sujets qui furent toujours les principaux objets de ses discussions et de ses recherches dans la Société asiatique.

On n'oseroit affirmer qu'il eût formé le dessein de compléter jamais les ouvrages que son génie et son érudition avoient ainsi ébauchés. Cette tâche semble exiger un espace de temps bien au-delà de toute vie humaine. Mais tous ceux qui ont eu le bonheur de connoître sir William Jones,

qui ont été témoins de son infatigable persévérance dans ses études et dans ses recherches, et de l'ardeur qu'il mettoit à terminer tout ce qu'il regardoit comme important, qui ont connu l'étendue de ses facultés intellectuelles, ses étonnantes acquisitions dans la littérature et les sciences, et la facilité avec laquelle il composoit, ne peuvent douter, que s'il lui eût été accordé de plus longs jours, il ne fût venu à bout d'exécuter la plupart des travaux qu'il avoit projetés sur un aussi vaste plan.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de ceux qui avoient pour objet la littérature orientale. Ils sont si étendus qu'ils sembleroient avoir dû occuper tout son temps; mais ils ne le détournèrent jamais de l'attention qu'il avoit aux études de sa profession, et de celle qu'il portoit aux sciences en général. Parmi les ouvrages littéraires qu'il publia en Europe, outre ses différentes compositions en prose et en vers, on trouve une belle traduction des discours d'Isée, avec un savant Commentaire, et en matière de législation, un Essai très-estimé sur la loi des cautionnemens.

La voix et les regrets publics rendent un ample et juste témoignage de l'habilité et de l'intégrité consciencieuse avec lesquelles il remplissoit ses fonctions de magistrat, et les devoirs de juge de la suprême cour de judicature dans le Bengale. La même pénétration qui caractérisoit ses recherches scientifiques, distinguoit sa manière d'instruire les affaires et ses décisions. Ses adresses aux jurés

n'étoient pas moins remarquables par la philanthropie et la noblesse des sentimens que par la juste exposition des lois; la clarté et l'élégance de la diction; son style oratoire étoit aussi persuasif que ses argumens étoient convaincans.

Dans une épilogue, à la fin de ses *Commentaires sur la poésie asiatique*, il avoit dit adieu aux belles-lettres sans renoncer à son affection pour elles; et il terminoit en déclarant son intention d'étudier les lois, et en exprimant un desir que nous voyons maintenant avoir été prophétique.

Mihi sit, oro, non inutilis toga
Nec indiserta lingua, nec turpis manus.

On a jusqu'ici cité des connoissances acquises et des ouvrages qui semblent surpasser de beaucoup, par leur variété et leur étendue, la capacité des esprits les plus vastes; mais on en pourroit augmenter considérablement le catalogue. Aux progrès dans les langues de la Grèce, de Rome et de l'Asie, il joignoit la connoissance de la philosophie de ces contrées et de toutes les sciences curieuses et utiles qui y avoient été cultivées. Les systèmes de l'académie, du lycée et du portique ne lui étoient pas moins connus que les dogmes des *Vedas*, les idées mystiques des *Susis*, ou la religion des anciens Perses; et tandis que son génie, naturalisé avec ces sortes d'études, parcouroit avec ravissement les compositions héroïques, lyriques ou morales des plus célèbres poètes de la Grèce, de Rome et de l'Asie, il pouvoit se tourner tout à-coup avec

autant de plaisir et de connoissance, vers les plus sublimes spéculations ou les calculs mathématiques les plus abstraits.

Il y avoit réellement peu de sciences où il n'eût considérablement acquis; et dans plusieurs ses connoissances étoient profondes. La théorie de la musique lui étoit familière. Il n'avoit pas négligé de se mettre au fait des découvertes intéressantes faites en chymie dans ces derniers temps; et son admiration pour la structure du corps humain l'avait engagé à suivre, pendant une saison, les leçons du cours d'anatomie fait par le célebre Hunter, son ami.

Sa dernière et sa plus chère étude fut celle de la botanique. Il l'avoit commencée dans l'origine à l'occasion d'une fâcheuse maladie de langueur, qui eût été pour beaucoup d'esprits la cause d'une inaction générale. Elle fit ensuite son principal amusement dans ses heures de loisir. Il trouvoit dans la méthode de *Linnæus*, système, vérité, science, qui ne manquoit jamais d'attirer et de captiver son attention; et l'on peut conclure des progrès qu'il avoit faits dans la botanique, qu'il auroit étendu les découvertes déja faites dans cette science. La dernière composition qu'il lut à la Société, étoit la description d'un choix de plantes indiennes. On a lieu d'espérer que les exécuteurs de ses volontés permettront à la Société de remplir l'intention qu'il avoit de publier cette description dans un volume de ses *Recherches*.

On ne peut regarder comme inutile ni comme superflu de rechercher par quels moyens et par quelle

méthode il s'étoit rendu capable d'acquérir des connoissances presque universelles, et qui surpassoient en apparence les pouvoirs de l'homme, durant une vie qui s'étendit fort peu au-delà de 47 ans.

Les facultés de son esprit, naturellement vigoureux, étoient perfectionnées par un exercice continuel ; et sa mémoire avoit acquis, par une pratique habituelle, la faculté de retenir tout ce qu'il y avoit gravé une fois. Il joignoit à une ardeur insatiable pour l'universalité des connoissances, une persévérance dans ses recherches pour les acquérir qui venoit à bout de tous les obstacles. Ses études commençoient avec le jour, et continuoient toute la journée, pendant les momens d'intervalle que lui laissoient les devoirs de son état. La réflexion et la méditation renforçoient et assuroient ce que le travail et les recherches avoient accumulé. C'étoit pour lui un principe fixe, dont il ne s'est jamais écarté volontairement, de ne se laisser détourner par aucunes difficultés lorsqu'elles n'étoient pas insurmontables, et de poursuivre jusqu'à ce qu'il eût fini heureusement ce qu'il avoit une fois entrepris avec réflexion.

Mais ce qui paroît avoit particulièrement contribué à mettre en état de faire un usage de ses talens, si utile pour lui-même et pour le public, c'est le partage régulier de son temps, et son attachement scrupuleux à la distribution qu'il en avoit faite. C'est ainsi que toutes ses études étoient suivies sans interruption ni confusion. Nous ne devons pas non plus oublier la candeur et la complaisance avec lesquelles

il accordait son attention à tout le monde, quels que fussent la qualité, les talens ou l'éducation des personnes. Il prétendoit avec raison qu'on pouvoit acquérir des notions curieuses et importantes même avec un homme illettré; et partout où il y en avoit qu'il pût s'approprier, il savoit les voir et les saisir.

Ses vertus sociales et privées le rendoient cher à tous ceux dont il étoit connu. Son intégrité, son humanité, sa probité, sa bienveillance qui étoit universelle, l'affabilité de sa conversation et de ses manières, sa conduite modeste et sans prétention, lui concilioient l'affection générale. Il étoit exempt de toute pédanterie, de ce ton arrogant et de cette suffisance qui accompagnent et gâtent quelquefois les plus grands talens. Sa présence faisoit les délices de toutes les sociétés, où sa conversation répandoit la gaieté et l'instruction; le public, et particulièrement la société savante dont il étoit le plus bel ornement en même-temps que le patron et le guide, n'ont pas seulement à regretter la perte de ses talens et de ses connoissances, mais encore celle de son exemple.

Epitaphe de sir William *Jones, offerte à sa mémoire par sir* William *Dunkin.*

Guillielmus Jones, *Eq.*
Cur. sup. in Bengal. ex judicibus unus,
Legum peritus fidusque interpres,
Omnibus benignus,

Nullius fautor ;
Virtute, fortitudine, suavitate morum
Nemini secundus,
Seculi eruditi longè primus,
Ibat ubi solum plura cognoscere fas est
27° *Apr.* 1794.

DANEMARCK.

Monsieur BIRCH, en Danemarck, connu par son édition des *Quatre Évangiles* et par ses autres ouvrages sur la *Critique du Nouveau Testament*, s'occupe à présent d'une édition d'apocryphes inédits du Nouveau Testament, principalement de l'évangile de Nicodème dont il possède un grand fragment du texte grec, qu'il a copié à la bibliothéque du Vatican, à Rome. Il est aussi possesseur d'une copie d'un manuscrit grec, qui se trouve à la bibliothéque nationale, à Paris, et d'une collation entière d'un manuscrit latin de la bibliothéque Corsini, à Rome, qui a beaucoup de rapports avec le manuscrit *Einsidlensi*, que monsieur Hers, en Suisse, a publié, mais qu'il croit être encore plus important. Outre cela, il doit publier dix à douze différens morceaux d'apocryphes moins étendus qu'il a découverts lui-même et que d'autres savans lui ont communiqué des bibliothéques de Rome, de Paris et de Vienne.

FRANCE.

Arrivée de deux Lama à Brest.

La flûte *la Nécessité*, capitaine Kergariou, arrivée dernièrement de Saint-Domingue à Brest, a apporté, en France, plusieurs caisses d'objets d'histoire naturelle, destinés à enrichir le Muséum national. Il avoit aussi à son bord, deux *lama*, mâle et femelle.

Ces deux *lama* ont été adressés au capitaine-général Rochambeau, par le gouverneur espagnol de *Santafé*. Après qu'ils auront pris quelques jours de repos à l'hôpital brûlé où on les a descendus, ils seront envoyés au premier consul. Un dragon de la garde du capitaine-général, qui les soigne depuis un an, les accompagnera.

NICE.

On vient de découvrir, dans le terroir de Falcion, village distant de Nice de deux lieues, une caverne dans laquelle on s'introduit par une ouverture très-étroite. L'intérieur de cette caverne, dont on ne connoit point encore l'étendue ni la profondeur, offre de vastes appartemens qui ressemblent à des temples ornés de colonnes formées par la crystallisation des eaux. Une seule salle pourroit contenir quatre cents personnes. Il ne faut que très-peu de lumière, à cause du reflet, pour éclairer magnifiquement l'intérieur.

Marseille.

Fouilles faites à Fréjus.

On fait, en ce moment, des fouilles dans l'antique ville de Fréjus *(Forum Julii)*. Voici, jusqu'à présent, quel a été leur résultat :

On a d'abord découvert plusieurs bassins, dans l'un desquels on a trouvé une espèce d'urne d'une terre cuite assez commune, et trois autres vases ou bouteilles en forme de bombes. L'urne est intacte; mais on n'a pu conserver qu'un des vases dans son intégrité.

Au reste le déblaiement offre des voûtes, des canaux, etc. On a aussi trouvé un cylindre de succin ou d'ambre jaune, long d'environ trois pouces, et tourné en spirale.

Lyon.

Prix de la Société d'agriculture, etc.

La Société libre d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de cette ville, a proposé un prix sur cette question : *Quelle est la meilleure manière de cultiver la vigne dans le département du Rhône ?* Les concurrens sont invités à indiquer; 1.° le choix des plants; 2.° la manière de planter; 3.° la taille; 4.° les accidens auxquels la vigne est sujette, et les moyens d'y remédier; 5.° les engrais qui conviennent le mieux à la vigne. Les mémoires qui n'auroient traité qu'une partie des questions, seront admis au

concours. Les concurrens sont invités à ne donner, pour exemple, que des pratiques éprouvées. Tous les agriculteurs françois et étrangers, même les associés correspondans de la société, peuvent concourir; ses membres ordinaires sont seuls exclus du concours. Les concurrens ne se feront pas connoître; mais ils auront soin d'attacher à leur mémoire un billet cacheté, contenant leur nom et leur demeure. Le prix sera d'une médaille d'or de 600 fr., ou de pareille somme en numéraire, au choix de l'auteur. Les mémoires seront envoyés, francs de port, avant le 1.er ventose an XII, et adressés au secrétaire de la Société libre d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon. Le prix sera adjugé dans la séance de la société du premier jeudi du mois de floréal an XII.

STRASBOURG.

Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin.

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Bas-Rhin, séante à Strasbourg, a arrêté, dans sa séance générale du 15 germinal an XI, de proposer pour sujets de prix les questions suivantes :

1.° *Quels sont les moyens de propager la connoissance et l'usage de la langue françoise parmi les habitans de toutes les classes des départemens de la république, où la langue vulgaire est l'allemande?*

Le vœu de la Société est que les projets qui lui

seront présentés, soient basés sur la connoissance exacte de la situation de ces pays et du caractère de leurs habitans, et non pas sur une vague théorie : elle accueillera néanmoins les exemples tirés de faits historiques bien constatés.

Les mémoires seront écrits en langue françoise ou allemande : ils ne seront reçus que jusqu'au 1.er thermidor de l'an XII. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétaire-général de la société, à Strasbourg. Tout le monde sera admis à concourir, excepté les membres résidans de la Société.

Le prix sera de 400 francs, en argent ou en une médaille, au choix de l'auteur couronné. Il sera décerné dans la séance générale du 15 vendémiaire de l'an XIII.

2.° *Déterminer la proportion qu'il seroit avantageux d'établir dans le département du Bas-Rhin, entre les champs qui produisent du fourrage et ceux qui sont destinés à d'autres cultures, en ayant égard à la nature du sol, à la situation du département, et aux besoins des arts, des manufactures et du commerce.*

On n'admettra, pour la solution de cette question, que des principes fondés sur des faits positifs, et sur une expérience constante.

Les mémoires devront être écrits en françois ou en allemand : ils seront adressés, francs de port, au secrétaire-général de la Société, et seront envoyés avant le 1.er nivose de l'an XIII. Les seuls membres résidans de la Société sont exceptés du concours.

Le prix sera également de 400 francs. Il sera distribué dans la séance générale du 15 germinal de l'an XIII.

La Société vient de recevoir les CC. D'ANSSE DE VILLOISON, MILLIN et WINCKLER, au nombre de ses associés.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

La Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national a tenu le premier messidor sa séance publique :

Voici quel a été l'ordre des lectures :

1. Compte rendu des travaux de la classe dans les sciences naturelles, depuis le premier nivose dernier jusqu'au 24 prairial, par le C. CUVIER, secrétaire perpétuel.

2. Compte rendu des travaux mathématiques de la classe, pendant la même époque, par le C. DELAMBRE, secrétaire perpétuel.

3. Notice sur l'état actuel des connoissances relatives au galvanisme, par le C. BIOT.

4. Mémoire sur la force des fibres du lin de la Nouvelle-Zélande (*phormium tenax*), comparée à celle du lin, du chanvre, de l'aloès pite et de la soie, par le C. LABILLARDIÈRE.

5. Mémoire sur les pierres dites tombées du ciel, et sur leur analyse, par le C. FOURCROY.

6. Éloge historique d'Edme-Sébastien Jeaurat, par le C. DELAMBRE.

7. Voyage au sommet du Mont-Perdu, par le C. RAMOND.

Signé CHAPTAL, *président ;* DELAMBRE et CUVIER, *secrétaires perpétuels.*

Séance de la Société galvanique du 8 prairial.

Cette Société a fait le 8, pour la seconde fois, sous la direction de son président et du professeur ALDINI des expériences en grand, à l'école vétérinaire d'Alfort.

Des animaux de toute grandeur, depuis l'insecte jusqu'au cheval, ont été soumis à un appareil composé de plus de 2000 disques, disposés par piles communiquant ensemble.

Entre autres résultats, on a remarqué les suivans:

1.° Qu'on ne peut obtenir l'étincelle comme dans l'électricité ordinaire, à distance explosive, mais bien au point de contact.

2.° Que la balance électrométrique de Coulomb ne marque pas des tensions électriques, en raison du nombre des couples et de la force des piles;

3.° Qu'il faut toute la force d'un appareil formidable, pour donner la mort à un petit animal;

4.° Que les applications galvaniques peuvent déterminer après la mort des mouvemens d'inspiration et d'expiration. On en a eu la preuve en plaçant une bougie allumée près d'une petite ouverture faite à la trachée artère d'un cheval, un quart-d'heure après la mort. Au moment de la galvanisation, la flamme étoit attirée dans la poitrine par

la précipitation de l'air dans les poumons, et elle étoit repoussée et éteinte lors de sa sortie;

5.° Qu'on peut produire les contractions de la tête et du tronc d'un animal, en les plaçant à de très-grandes distances et en les faisant communiquer à la pile par un seul conducteur, l'autre étant formé par le réservoir commun.

La séance a été terminée par un banquet, à la la suite duquel ont été portés divers toasts : le président, le docteur NAUCHE, au PREMIER CONSUL, qui, par ses encouragemens, a formé du galvanisme une nouvelle branche de la physique.

Le sénateur PORCHEZ : A l'union des savans de toutes les nations, pour le progrès des sciences physiques.

Le professeur ALDINI, MM. PAROISSE, DU DAUJON, BONNET et GALLOIS, en ont porté de relatifs à la science et au succès de nos armées.

Monument de DESAIX.

Aussitôt qu'on apprit à Paris la nouvelle de la victoire de Marengo, on proposa d'ouvrir une souscription pour élever un monument au général Desaix, qui, par sa mort, avoit contribué au gain de la bataille. Plus de 600 personnes s'empressèrent de concourir à cet acte de patriotisme, et entr'autres la plupart des corps et des officiers de l'armée d'Italie, et il y eut bientôt près de 27,000 fr. de souscriptions.

L'assemblée générale des souscripteurs, qui eut

lieu le 7 thermidor an 8, nomma un comité de 13 personnes pour diriger l'exécution. Ce comité choisit la place Dauphine pour l'emplacement de ce monument, et arrêta que pour lui donner un degré d'utilité de plus, on placeroit une fontaine dans sa base. On décida que le projet seroit mis au concours, et le programe en fut publié le 12 vendémiaire an 9; un grand nombre d'artistes se mirent sur les rangs, et quatre mois après, 125 dessins et modèles furent exposés au public, dans la galerie du C. LEBRUN, rue du Gros-Chenet; cette exposition fut remarquable par la variété et le mérite de la plupart des projets.

Un jury composé de treize personnes désignées par les concurens et des membres du comité, donna la préférence au projet du C. PERCIER, et on s'occupa de suite de son exécution. On chargea le C. FORTIN de la sculpture du monument, et la première pierre fut posée le 25 fructidor an 9.

On apprit à cette époque que l'armée d'Égypte, non-contente de partager la gloire de Desaix, avoit voulu encore contribuer aux frais du monument qu'on lui élevoit à Paris, et qu'elle avoit versé à cet effet la somme de 19,000 fr. dans les coffres de l'armée. Le comité pouvant compter sur de nouveaux fonds, s'occupa alors des moyens de procurer abondamment de l'eau à la fontaine, et accepta la soumission du C. Mongolfier, de construire un bélier hydraulique placé sous le Pont-Neuf, pour fournir à la fontaine quatre pouces d'eau courante. Les travaux nécessaires pour cette nouvelle et ingénieuse machine

machine n'étant point encore terminés, le ministre de l'intérieur, qui avoit déja fourni le marbre où l'on a gravé le nom des souscripteurs, a autorisé le C. Bralle, ingénieur hydraulique du département de la Seine, à y faire couler provisoirement l'eau de la Samaritaine.

Le comité ne sauroit donner trop d'éloges au zèle et au désintéressement que les CC. Percier, architecte, et Fortin, sculpteur, ont mis à l'exécution de ce monument; ainsi que les CC. Bralle, ingénieur hydraulique; Aubineau, inspecteur de la Samaritaine; Beudot, entrepreneur de la maçonnerie, et Hersan, marbrier, qui tous se sont empressés de remplir les vues des souscripteurs et du public.

Ce monument représente la France militaire couronnant l'hermes du général Desaix; sur le devant du piédestal le nom de Desaix est en lettres d'or, entouré d'une couronne de chêne, et au bas sont ses dernieres paroles : *Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité.*

Les deux fleuves, le Pô et le Nil, témoins des victoires du général Desaix, sont représentés, avec leurs attributs, sur le bas-relief circulaire, et deux Renommées gravent sur des écussons, l'une *Thèbes et les Pyramides*, l'autre *Kehl et Marengo.* Un riche trophée, composé des dépouilles des peuples différens qu'il a vaincus, est placé derrière le piédestal.

Sur la base on a gravé les deux inscriptions suivantes;

Sur celle de devant on lit :

LANDAU, KEHL, WEISSEMBOURG,
MALTE,
CHEBREIS, EMBABÉ,
LES PYRAMIDES,
SEDIMAN, SAMMANHOUT, KENÉ,
THÈBES,
MARENGO,
FURENT LES TÉMOINS DE SES TALENS
ET DE SON COURAGE.
LES ENNEMIS
L'APPELOIENT LE JUSTE;
SES SOLDATS, COMME CEUX DE BAYARD,
SANS PEUR ET SANS REPROCHE.
IL VÉCUT,
IL MOURUT
POUR SA PATRIE.

Sur celle de derrière on lit :

L. CH. ANT. DESAIX,
NÉ A AYAT, DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME,
LE 17 AOUST 1768;
MORT A MARENGO,
LE 25 PRAIRIAL AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE.
CE MONUMENT LUI FUT ÉLEVÉ
PAR DES AMIS
DE SA GLOIRE ET DE SA VERTU,
SOUS LE CONSULAT DE BONAPARTE,
L'AN X DE LA RÉPUBLIQUE.

Cours de géologie.

B. Faujas Saint-Fond a commencé un cours de Géologie, ou d'histoire naturelle du globe, dans la bibliothèque du Muséum, le mardi 2 messidor, à dix heures du matin, et le continuera les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, à la même heure.

Ecole polytechnique.

Les connoissances exigées pour l'admission à l'école polytechnique, dans le concours qui sera ouvert le 1.er complémentaire an 11, sont : 1.° l'arithmétique et l'exposition du nouveau système métrique ; 2.° l'algèbre, comprenant la résolution des équations des deux premiers degrés ; celle des équations indéterminées du premier degré, la composition générale des équations ; la démonstration de la formule du binome de *Newton*, dans le cas seulement des exposans entiers positifs ; la methode des diviseurs commensurables ; la résolution des équations numériques par approximation et l'élimination des inconnues, dans deux équations d'un degré quelconque à deux inconnues ; 3.° la théorie des proportions, des progressions, celle des logarithmes et l'usage des tables ; 4.° la géométrie élémentaire ; la trigonométrie rectiligne, et l'usage des tables de sinus ; 5.° les propriétés principales des sections coniques ; 6.° la statique appliquée principalement à l'équilibre des machines simples ; 7.° les candidats seront tenus de composer et d'écrire sur un sujet donné par l'exa-

minateur, plusieurs phrases françoises, pour constater qu'ils savent écrire lisiblement, et qu'ils possèdent les principes de leur langue. Tous ces articles sont également obligatoires.

Par un arrêté du 21 floréal, le C. Guyton a été nommé aux fonctions de directeur de l'Ecole Polytechnique, pendant les trois années qui ont commencé au premier frimaire an XI.

Arts chymiques.

Le C. Conté a trouvé un moyen de prévenir l'*oxydation* du fer et de l'acier; ou pour parler un langage que tout le monde comprenne, d'empêcher que le fer et l'acier ne se rouillent. Ce moyen consiste à mêler avec du vernis gras à l'huile, au moins moitié, ou au plus quatre cinquièmes d'essence de térébenthine bien rectifiée, suivant le plus ou moins de solidité que l'on veut donner à l'effet. On applique ce vernis légèrement et également avec une éponge, après quoi on laisse sécher la pièce dans un lieu à l'abri de la poussière. On assure que des pièces ainsi vernissées gardent leur brillant métallique, et ne contractent aucune tache de rouille. Ce vernis peut également s'appliquer sur le cuivre, dont il conserve le poli et avive la couleur. Il s'emploieroit surtout avec avantage, pour préserver de toute altération les instrumens de physique, dans des expériences où, mis en contact avec l'eau, ils sont exposés à perdre l'éclat qui en relève le mérite et en fait la propreté.

Musée des Arts.

État des statues, bustes et autres antiquités arrivés de Rome, qui doivent être incessamment exposés au public, dans les salles du Muséum.

Vestibule. — *Au milieu.* Trépied du Capitole. — *Embrâsures.* Deux chaises en marbre statuaire. — *Arcade à droite.* Melpomène colossale. — *Niches.* Les deux statues qui y étoient. — *Pilastres.* Huit bustes de grandeur colossale avec piedouches : 1.° Adrien ; 2.° Antinoüs ; 3.° Sérapis, avec sept rayons ; 4.° Minerve, d'Albani ; 5.° Antonin Pie, voilé ; 6.° L. Vérus, voilé ; 7.° Domitien, buste d'Albani ; 8.° la Junon de Versailles.

Salle des Empereurs. — *Arcade à gauche, à l'entrée.* Néron, Othon, statues. — *Niches.* Julien l'Apostat ; Auguste, en toge ; Tibère, en toge. — *Aux pilastres.* Domitien, d'Albani ; Auguste, d'Albani ; Pupien, d'Albani ; Septime sévère, d'Albani. — *Arcade du milieu.* Grand candelabre du Vatican. — *Entrée de la salle suivante.* Minerve, dite Pallas de Velletri ; Cérès, colossale.

Salle des Saisons. — *Niches.* Esculape avec serpent ; Apollon avec gryphon. — *Aux pilastres.* Hygie, de la salle des Saisons ; Bacchante de la salle ; Antinoüs en Aristée ; Nymphe avec l'urne. — *Avant la croisée.* Vénus accroupie.

Salle des Hommes illustres. — Deux Hermes, d'Albani.

Salle des Romains. — A la place d'Auguste, en toge, la prêtresse d'Isis. A la place de la prê-

tresse d'Isis, Antinoüs en Hercule. A la place du Tibère, ... — *A l'embrâsure.* Paysan écorchant un daim.

SALLE DU LAOCOON. — Vénus de Médicis, bas-relief d'Antinoüs.

SALLE D'APOLLON. — A la place de la Vénus de Troas, Mars avec la Victoire; Antinoüs Ægyptien; buste d'Albani, entre les deux candelabres. — *Au pallier.* Les deux chaises de rouge antique.

SALLE DES MUSES. — Euripide assis.

Autres antiques qui seront placés. — Alexandre-le-Grand; Minerve; Candelabre du Priorat; Vase de Braschi; le Faune à la tache de bronze; le Médaillon d'Antinoüs; Leucothée tenant le jeune Bacchus; 20 bustes antiques, dont Démosthène, Nerva, Volusien, Ptolomée, Jules-César, Tibère, Ælius-César, Faune en bronze, Jupiter-Sérapis, etc., etc.

Académie de Législation. Séance générale du premier messidor an XI.

Voici quel a été l'ordre des lectures.

1.° Lecture du procès-verbal de la séance du 1.er prairial.

2.° Présentation des candidats proposés pour être membres de l'Académie.

3.° Compte rendu, aux termes du règlement organique, par le C. BRUGUIÈRE, du Gard, *administrateur*, de la situation morale de l'établissement, et de l'état de l'enseignement pendant le premier semestre de l'an XI.

4.° Discours du C. BOUCHER, *professeur de droit commercial et maritime à l'Académie*, sur le commerce de Lyon.

5.° Analyse sur le goût, par le C. BOURGUIGNON, *élève de l'Académie*, suivant le cours du C. *Gallais*.

6.° Plaidoirie entre les CC. TESTE et AGIER, *élèves de l'Académie*, suivant le cours du C. *Bernardi*.

Peinture chinoise de la Bibliothèque nationale.

La bibliothèque nationale possède aussi, parmi un grand nombre d'ouvrages chinois, une précieuse collection de dessins coloriés, exécutés à la Chine, et envoyés par les missionnaires françois en Europe; tel que des vases anciens de ce pays, des pierres de *Ju* travaillées en différentes formes, des vases de porcelaine, vases pour faire chauffer les boissons et les alimens, fourneaux, pots à fleurs, serres chinoises, etc. Un recueil d'agraffes, boucles, bagues, pendans d'oreille, éguilles des cheveux, et autres ornemens des dames chinoises. — Des oiseaux de la Chine, des minéraux, des fleurs, des plantes, des paysages, pavillons de l'empereur et des grands, cabinets de décoration, salles de festin et de cérémonie, ponts de parade, observatoires chinois, [illegible], pyramides, temples, tombeaux, arcs de triomphe et autres objets nouveaux et intéressans, sont exécutés, soit par le dessin, soit par

le coloris, et dignes d'être connus de toute l'Europe.

La plupart de ces objets sont accompagnés de caractères chinois explicatifs de leur dénomination ou de leur usage. J'ai d'abord commencé à traduire une partie de ces caractères, puis j'ai proposé à MM. *Piranesi*, dont le mérite dans ces sortes d'ouvrages est assez connu, d'en donner au public ce qui leur paroîtroit le plus intéressant. Étant à la veille de publier la collection des vases inédits d'*Herculanum*, ces messieurs ont pensé de choisir d'abord *les vases anciens* de la Chine, qui ont un rapport frappant avec les vases anciens des Grecs et des Étrusques; rapport qui fournit une nouvelle preuve de la communication qui doit anciennement avoir existé entre nos contrées occidentales et la Chine.

Si ce premier essai rencontre l'approbation des amateurs, on continuera à en donner la suite avec la traduction des caractères chinois qui les accompagnent, et avec des éclaircissemens nécessaires.

HAGER.

LIVRES DIVERS (1).

ASTRONOMIE.

BIBLIOGRAPHIE astronomique, avec l'Histoire de l'Astronomie, depuis 1781 jusqu'à 1802; par Jérôme DE LALANDE, ancien directeur de l'Observatoire, membre de l'Institut national de France, des Académies de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, de Bologne, etc. A Paris, de l'imprimerie de la République, et se trouve chez *Barrois* l'aîné, rue de Savoie. 930 pag. in-4.° Prix, 18 fr.

Un ouvrage où il est parlé de trois mille cinq cents auteurs d'astronomie, doit intéresser tous ceux qui ont du goût pour cette science. Il y a cinquante-sept ans que M. de Lalande s'en occupe; et, dès 1775, il avoit commencé à rédiger cette bibliographie. On en sentoit depuis longtemps l'utilité : Weidler et Scheibel l'avoient commencée; Bailly, dans son histoire de l'Astronomie moderne, qui parut en 1779, avoit donné le catalogue des manuscrits orientaux relatifs à l'astronomie, répandus dans les différentes bibliothèques de l'Europe; et, lorsqu'en 1782, il donna le troisième volume de son ouvrage, il avoit le projet d'y joindre une bibliographie, M. de Lalande lui raconta ce qu'il avoit déja fait, et Bailly abandonna l'idée d'y travailler; notre auteur se vit donc obligé de remplir l'engagement qu'il avoit contracté avec Bailly et avec le public.

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un Extrait.

Lorsque M. de Lalande publia, en 1781, le quatrième volume de son Astronomie pour servir de suite à la seconde édition de 1771, il annonça que la Bibliographie pouvoit former un cinquième volume avec la Gnomonique. Ce projet fut dérangé par diverses circonstances, et la Bibliographie ne parut point.

D'ailleurs il étoit difficile de proposer à un libraire une pareille entreprise. En parlant de ce travail, dans la Connoissance des Temps de 1796, M. de Lalande craignoit qu'il ne pût jamais paroître. M. Scheibel en desiroit la publication dans sa Bibliographie; mais il falloit que le Gouvernement en procurât les moyens.

Le C. François, de Neufchateau, étant devenu ministre de l'intérieur, et le C. Guinguené directeur de l'instruction publique, l'auteur les crut dignes de rendre ce service à l'astronomie; il leur en fit la proposition, sans leur dissimuler les objections qui se présentoient contre l'utilité d'un pareil ouvrage; le ministre et le directeur en jugerent plus favorablement, et le ministre en ordonna l'impression le 5 octobre 1797. Elle a duré plusieurs années, à cause des embarras de l'imprimerie de la République; aussi l'auteur annonce des supplémens qui paroîtront dans la Connoissance des Temps de l'an 14, qui s'imprime déja : il fait voir qu'il est impossible de faire une bibliographie complète; on voit par celle de M. Scheibel, qui ne va que jusqu'en 1650 (le vingtième cahier a paru en 1798), et qui a 800 pages in-8.°, combien il est difficile de tout connoître dans quelque genre que ce soit. La seule comète de 1618 lui fournit quarante-six articles. Il n'avoit que trois articles de l'an 1594 : Scheibel en avoit vingt; il n'a pas eu de pa-

reilles richesses depuis 1650; il n'a emprunté de Scheibel que les titres des livres, ses notes savantes étoient trop étendues pour le plan de M. de Lalande; celui de M. Scheibel est si vaste, qu'on ne peut espérer qu'il puisse finir ce qu'il a entrepris, surtout dans un âge très-avancé.

On trouve, dans ce livre, la notice de tous les astronomes anciens et modernes, depuis Empedocle qui composa un traité de la sphère 430 ans avant notre ère, et de tous les ouvrages imprimés depuis 1473 jusqu'en 1802, avec des notes sur les plus importans, et des anecdotes sur les auteurs. Cependant je n'ai pas eu la prétention, dit l'auteur, de faire un ouvrage d'érudition; il auroit fallu consulter une foule d'auteurs de tout genre, de catalogues, d'annales de l'imprimerie, etc. : c'est un genre de travail trop éloigné de celui auquel je me dois tout entier, et auquel je me suis voué exclusivement à cause du petit nombre de ceux qui s'en occupent. M. Mercier, abbé de Saint-Léger, un des plus grands bibliographes que nous ayons eus, et qui fut le commencement de la Bibliographie de Scheibel, à la sollicitation de M. de Lalande, lui donna des corrections de toute espèce, relatives aux auteurs d'astronomie, à leurs noms, aux temps où ils ont vécu, aux éditions de leurs écrits, aux dates de ces éditions, aux imprimeurs et aux fautes d'impression.

Il se plaignoit de ce que Scheibel n'avoit pas assez consulté les bibliographes, ceux même de son pays, tels que Lambec[illegible]berg, Schelhorn, Zapf, Vogt, Fabricius, les Pandectes de Gesner, Spachius dans son *Novus auctor scriptorum philosophicorum*, Cornides, Draughem, etc., à plus forte raison les étrangers, tels que Mazzucelli, Zacche-

ria, Laire, Apostolo Zeno, Tiraboschi, Quétif, Echard, Come de Villiers, Bandini, Menckenius, Beyer, David Clément, et le plus exact de tous, le P. Audiffredi de Rome.

On voit ensuite combien d'auteurs on pourroit également consulter : il n'y a aucune espèce d'ouvrage qui ne pût contribuer à nos richesses astronomiques, quand on aura le temps d'y fouiller.

Pour moi, dit M. de Lalande, le grand nombre de choses importantes qui restent à faire pour l'astronomie, et l'âge qui restreint mes projets et borne mes espérances, m'ont ôté l'idée de former une pareille entreprise ; j'aurois fait tort à l'astronomie dont je m'occupe plus essentiellement, moi et tous ceux qui m'environnent ; le fruit que j'en aurois retiré n'auroit pas compensé le temps qu'il auroit fallu y employer.

Ainsi l'auteur donne ce qu'il a eu l'occasion de recueillir : on y trouvera beaucoup plus que ce qui avoit paru jusqu'ici ; il lui suffisoit d'avoir rassemblé une immense collection de faits et de notices qui pouvoient intéresser les astronomes, et il ne devoit pas les en priver. Ce sera un secours pour celui qui voudra se consacrer à ce travail, s'il s'en trouve, ce que l'on ose à peine espérer ; il faudroit y passer sa vie, et peut-être qu'un astronome auroit tort de le faire.

L'auteur explique les titres latins tirés du grec, et ceux des ouvrages pseudonymiques, et il donne les noms de plusieurs anonymes.

Lorsque cette Bibliographie, qui a 660 pages, a été imprimée, il a vu qu'étant un supplément à l'histoire de l'Astromonie de Bailly, il étoit naturel d'y ajouter une notice des progrès de l'astronomie,

depuis 1781 où Bailly avoit fini. Il est vrai que cette notice avoit déja paru, mais en différentes années et en différens volumes de la Connoissance des Temps et du Magasin Encyclopédique.

La grosseur du volume de la Bibliographie, qui peut-être contribuera à sa durée, et dont les astronomes ne pourront guère se passer, le rendra plus propre à servir de dépôt à cet Abrégé de l'histoire de l'Astronomie; ainsi l'auteur a bien fait de l'y insérer; d'ailleurs son Traité d'Astronomie, en 4 vol. in-4.°, exigeoit aussi les supplémens que fournit le volume que nous venons d'annoncer: on y verra fort au long les éloges des astronomes morts dans ces dernières années, Pingré, Lemonnier, le président de Saron, Duséjour, etc. Celui de M.me Lepaute pourra servir de modèle et d'encouragement à son sexe; il y a mis la date de la naissance des astronomes vivans, en même temps que leurs ouvrages, l'indication des principaux mémoires d'astronomie, insérés dans les volumes de quarante-deux Académies, depuis quelques années. Il avoit fait rédiger une table de tous ces mémoires, depuis la fondation de ces Academies; il n'a pas osé augmenter son recueil d'un second volume pour les y faire entrer; mais peut-être auroit-il dû le faire pour compléter le plus grand ouvrage qu'il y ait sur l'histoire littéraire de l'Astronomie.

ARITHMÉTIQUE.

LA TENUE des livres rendue facile, ou *Nouvelle méthode d'Enseignement à l'usage des personnes destinées au commerce; par* Edme DESGRANGE, *auteur du* Nouveau traité du change et des arbitrages de commerce. V.me édition corrigée et cou-

sidérablement augmentée. 1 vol. in-8.°, caractères petit-romain et petit-texte. A Paris, chez M.me *Hocquart*, libraire, rue S.-André-des-Arcs, n.° 120, maison de Maille, vinaigrier. Prix, 4 fr. 50 cent. papier commun, 5 fr. papier fin, et 90 centimes de plus par la poste.

Autrefois l'art de tenir les Livres de Commerce, art si important, si utile, n'étoit qu'une simple pratique que l'on croyoit fermement ne pouvoir acquérir que par un travail assidu de plusieurs années chez un banquier, et, après ce terme, on n'étoit encore qu'un simple routinier.

Le C. Desgrange forma sur cette science une théorie sûre, simple et facile; il la réduisit à un seul et unique principe, et toute la difficulté de la pratique est de savoir appliquer ce principe à tous les cas qui se présentent. Ainsi, dès que l'on sait bien ce principe qui est de *distinguer et connoître le débiteur et le créditeur*, on peut faire tous les comptes possibles.

La rapidité avec laquelle se sont écoulées les éditions précédentes prouvent l'accueil que le public a fait à cet ouvrage. Les trois premières éditions ne contenoient que la théorie de la méthode de M. Desgrange. Dans la quatrième, il y ajoute l'exemple au précepte et des modèles de divers livres. Cette cinquième édition est augmentée de plusieurs opérations détaillées dans l'avertissement.

Jeux.

Analyse du jeu des échecs; par A. D. Philidor, avec une nouvelle notation abrégée et 41 planches où se trouvent figurée la situation du jeu pour les renvois et les fins de parties; par l'Auteur des

stratagèmes des Echecs ; nouvelle édition, ornée du portrait de l'auteur, avec l'épithète :

Ludimus effigiem belli. VIDA.

A Paris, chez Amand *Kœnig*, libraire, quai des Augustins, n.° 31, et à Strasbourg, chez le même. An XI.—1803. In-12 de 148 pages. Prix, 4 francs.

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'histoire naturelle, huitième cahier. Paris, chez *Levrault frères*, quai Malaquais, an XI.

Les articles contenus dans ce cahier sont :

1. *Mémoire sur une nouvelle variété de quartz ; par M. HAUY.* — 2. *Mémoire sur une grosse dent de Requin, et sur un écusson-fossile de Tortue, trouvés dans les carrières des environs de Paris ; par M. FAUJAS-DE-SAINT-FOND.* Ces deux fossiles intéressans ont été communiqués au savant professeur de géologie, par Warin, qui trouve un moyen d'être utile et d'alimenter sa famille en procurant des fossiles des environs de Paris à tous les amateurs d'histoire naturelle. — 3. *Analyse de la terre d'Ombre de Cologne, rapportée par M. Faujas, faite par M. BRONGNIART.* Cette analyse confirme l'opinion de M. Faujas que la terre d'Ombre de Cologne doit son origine à des bois enfouis et accumulés en masses énormes par un bouleversement. — 4. *Mémoire sur le Jalap ; par M. DESFONTAINE.* Ce savant professeur de botanique donne une description très-circonstanciée de cette plante dont la racine est si usitée en médecine, mais jusqu'ici mal connue ; c'est un Liseron (*convolvulus Jalapa*). M. Desfontaine

donne en deux planches la figure de la plante de ses parties anatomiques et de ses racines. — *Observations sur la famille des plantes amarantacées ; par M.* DE JUSSIEU. Cette famille est partagée en deux sections ; la première, celle des Amarantacées à feuilles nues, est enrichie du genre Achyranthes : la seconde section, celle des plantes à feuilles stipulées, est augmentée des genres *Anychia* de Michaux, *Lithophila* de Swartz, et *Polychroa* de Loureiro : en tout la famille est augmentée de quatre genres. — 6. *Mémoire sur le Vieussenxia, genre de la famille des Iridées.* Ce genre avoit été établi par M. de Laroche en 1766, il a été omis depuis. M. Decandolle le rétablit et donne le caractère ; ce genre se divise en deux sections, la première contient les espèces dont les divisions intérieures de la corolle sont linéaires, elle contient quatre espèces appelées dans les nomenclatures précédentes, *Iris tripetala*, *Iris Martinicensis*, *Iris Pavonia*, *Iris Edulis* ; la seconde section, celle où ces divisions sont à trois pointes comprend trois espèces, *la Vieussenxia spiralis de* LAROCHE, *Iris Tricuspis de* THUNBERG, et le *Vieussenxia glaucopis*, plante nouvelle dont M. Decandolle donne la figure et la description. — 7. *Description de l'école des plantes d'usage dans l'économie rurale et domestique, établie au Jardin national des plantes de Paris ; par M.* THOUIN : la description de cette école est très-intéressante ; elle est terminée par un excellent tableau des plantes économiques. — *Suite des mémoires sur les fossiles des environs de Paris ; par M.* LAMARCK. Il contient les genres buccins, vis, harpe et casque. — 9. *Copie d'une Lettre de M.* HUMBOLT, *adressée au C. Delambre, l'un des secrétaires perpétuels de l'Institut national (datée de Lima le 25 novembre* 1802). Cette

Cette lettre est imprimée entièrement dans notre dernier numéro du Magasin. A. L. M.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliquée aux Arts, principalement à l'Agriculture et à l'Économie rurale et domestique, par une Société de naturalistes et d'agriculteurs, dont les noms suivent : Sonnini, Virey, Parmentier, Huzard, Bosc, Chaptal, Olivier, Latreille, Cels, Thouin, Dutour et Patrin, presque tous membres de l'Institut national, en 20 vol. grand in-8.° *environ, ornés de planches en taille-douce, tirées des trois règnes de la Nature;* IV.me livraison, faisant les tomes 10, 11 et 12. 3 vol. in-8.° fig. Prix, brochés pour Paris, 19 fr. 50 cent. A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

Voyez ce que nous avons dit de cet ouvrage utile. Le douzième volume finit au mot Lathrobie.

Agriculture.

De l'Agriculture des Anciens; par Adam Dickson, traduit de l'anglois. A Paris, chez H.-J. *Jansen*, imprimeur-libraire, rue des Postes, n.° 6, près de l'Estrapade. An x. — 1802. 2 vol. in-8.° Prix 10 fr., et francs de port, 13 fr.

Cette traduction est d'un architecte, autrefois académicien, attaché à la maison et à la personne de Louis XVI, qu'une manière de penser, tenant à ce qu'il regarde comme son devoir, a éloigné de Paris à la fin de 1792, et qui, malgré son absence,

avoit été élu membre résident de l'Institut national, honneur que le parti qu'il avoit pris ne lui a pas permis d'accepter. Ayant abandonné son état, il s'est fixé dans un département de nos frontières, où il vit retiré dans une campagne solitaire, avec des amis qui méritent son attachement. Là, ne voulant pas être étranger aux occupations rurales, il a mêlé à celles qui tiennent au souvenir des arts, toujours si doux à ceux qui les ont exercés, l'étude de l'agriculture puisée dans les ouvrages anglois, dont il a traduit les meilleurs, afin de les mieux graver dans sa mémoire. Le hasard ayant procuré à M. Janson la connoissance de ce travail, il a cru qu'il pourroit plaire au public; il a sollicité le consentement de son ami pour livrer à l'impression, ceux de ces ouvrages qui ne sont pas encore connus en France; il n'a cédé qu'à l'espoir d'être utile; ce motif, s'il ne lui mérite pas la reconnoissance, doit au moins lui obtenir l'indulgence des lecteurs.

L'estimable traducteur donne d'abord quelques détails sur la vie de son auteur; l'ouvrage lui-même est connu dans le monde littéraire. L'auteur a rangé dans un ordre systématique tout ce qu'il a trouvé dans les auteurs anciens sur l'agriculture. Les principaux passages sont cités dans le texte original à la fin de chaque paragraphe; le tout est comparé aux procédés d'agriculture suivis en Angleterre; parmi les notes, il y en a beaucoup qui sont du traducteur.

Dickson est mort en 17.. 6, sans avoir terminé son ouvrage qui n'a été publié qu'après sa mort; il y a ainsi au moins 27 ans qu'il a été composé, l'auteur n'a donc pas pu connoître les travaux des érudits sur les anciens auteurs d'agriculture, principalement l'excellente édition de *rei rusticæ scrip-*

tores donnée par M. SCHNEIDER en 1794, et le savant commentaire que M. VOSS a joint à sa belle traduction des Géorgiques et des Bucoliques de Virgile. Il n'a pas pu connoître non plus les ouvrages nombreux qui ont été écrits sur l'agriculture. Son ouvrage n'a donc pas, malgré les additions du traducteur, toute l'utilité qu'il pourroit avoir, c'est-à-dire, qu'on en pourroit aujourd'hui composer un beaucoup meilleur; mais nous n'en connoissons encore aucun écrit en françois sur cette matière qui lui soit préférable, il est rempli de notions justes, solides, et peut être lu avec intérêt et avec fruit.

Le traducteur est, comme nous l'avons dit, un architecte, mais ce n'est pas seulement sous le rapport de l'architecture qu'il est connu; il y a peu d'artistes aussi instruits dans les lettres et dans les arts; il a un goût perfectionné par la lecture des classiques et par l'observation des monumens, et il est chéri de tous ceux qui le connoissent par les aimables qualités de son cœur et de son esprit. Il est toujours animé du desir vertueux d'être utile, et c'est dans cette vue qu'il a composé cette traduction.

Il l'a ornée de gravures instructives et agréables, tirées de monumens bien choisis.

A. L. M.

EDUCATION.

NOUVELLES vues sur l'éducation et sur l'instruction, ou différence de leur caractère respectif; par D. HEILMANN, professeur de morale, et membre du lycée des aveugles. 1 vol. in-8.°. A Paris, chez la veuve *Panckouke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, n.° 521, faubourg Saint-Germain.

Encore un ouvrage sur l'éducation que l'auteur

distingue, avec raison, de l'instruction. » Cette « distinction, dit-il, est de la première importance; « car ce n'est que par une éducation bien dirigée, « que l'homme peut devenir sage et vertueux; les « sciences qu'il peut acquérir par l'instruction, peu- « vent lui être utiles ou nuisibles, suivant l'emploi « qu'il en fait. » Cette réflexion est fondée sur l'expérience. Ces nouvelles vues sur l'éducation ne sont qu'un aperçu du travail de M. Heilmann sur un objet aussi essentiel à la société, aussi important pour le gouvernement; il nous promet un ouvrage plus étendu, plus approfondi, si cet essai lui obtient le suffrage des hommes éclairés. On applaudira, sans doute, au zèle de cet auteur qui a dirigé toutes ses méditations sur une matière qui devroit déjà être parfaitement développée, si on en jugeoit par les nombreux ouvrages qui en ont traité, mais qui est encore livrée à l'incertitude, à l'habitude, aux vues particulières des instituteurs, à des essais systématiques qui ont retardé, plus que favorisé, les progrès et le vrai but d'une science qui embrasse et le bonheur de l'individu et la stabilité de la grande famille. M. Heilmann veut qu'on s'occupe essentiellement de l'enfance, il examine quelle est l'influence des mères sur l'éducation des enfans, il passe ensuite à l'adolescence et à l'âge viril, ici il s'occupe à développer les idées de son élève. Sa raison, ses passions vont se montrer et entrer en guerre; dans des dialogues entre le mentor et l'élève, entre un solitaire que les vices de la société ont éloigné d'elle, et les deux interlocuteurs, sont agitées quelques questions métaphysiques et morales que l'auteur a rendues aussi faciles à résoudre qu'il étoit nécessaire à l'intelligence du jeune initié.

Ce ne sont pas uniquement des spéculations théo-

riques que M. Heilmann nous fait connoître; dans sa préface, il nous apprend qu'il s'est livré de bonne heure à une étude approfondie de l'homme, étude que favorisoit sa cécité et qui en étoit la consolation; après s'être pénétré des principes qu'il avoit adoptés, il voulut les mettre à l'épreuve de la pratique, il forma dans sa patrie une maison d'éducation dans laquelle il donna des leçons d'histoire universelle, de morale, de géographie et d'histoire. » Cet établissement fournit un vaste champ à ses observations sur la nature de l'homme. Je vivois avec des amis plutôt qu'avec des écoliers, je lisois dans leurs jeunes ames; pleins de confiance en moi, ils me découvroient jusqu'à leurs moindres penchans; aussi n'avois je pas de peine à prévoir ce qu'ils devoient être, et aucun d'eux n'a trompé mon attente. Leur esprit étoit devant moi comme une toile unie et transparente sur laquelle je dessinois les objets les plus propres à développer leur capacité.»

Il seroit à desirer qu'un observateur si heureux fît quelques essais de sa théorie sur l'esprit des jeunes françois élevés au milieu des secousses de la plus terrible révolution. A. J. D. B.

VOYAGES.

VOYAGE pittoresque de la Syrie, etc. XXVI.e livraison, composée de six planches.

I.re Planche. *Arc de Triomphe.* Ce monument se trouve sur la route d'Halep à Antioche. — II.e Planche. *Mausolée d'Élahélus.* Géométral de la niche extérieure du Tombeau. — III.e Planche. *Monument sépulcral des Rois de Juda.* Vue extérieure du mo-

nument. — IV.e Planche. *Monument sépulcral*, appelé vulgairement *Tombeau de Josaphat*. État actuel du monument. — V.e Planche. *Plan général des trois Piscines de Salomon.* Ces immenses réservoirs, taillés dans le roc, se trouvent à une heure de chemin de Bethléem. — VI.e planche. *Grande Pyramide, avec tous les genres d'Accessoires dont on pourroit supposer que la magnificence égyptienne décoroit ces grands monumens.*

On n'a pas entendu donner, dans cette planche, une restauration qu'aucune autorité ne justifieroit suffisamment, mais seulement une décoration dont l'idée est venue à l'auteur, à la vue des nombreux fragmens de sphinx qui se trouvent auprès des Pyramides. D'ailleurs, toutes les parties de cette décoration, sinon dans leur ensemble, au moins dans leurs détails, ne sortent point du caractère égyptien.

Romans.

Robert et Blanche, ou *les Effets de l'Orgueil*; *par l'auteur de* Sélisca. A Paris, chez J. *Garnier*, imprimeur-libraire, rue Jean-Robert, près celle Saint-Martin. An XI. — 1803. 2 vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. francs de port.

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Notice des ouvrages sur les sciences naturelles, et sur l'économie, publiés en Italie vers la fin du dix-huitième siècle. 232

Journal de Physique, de Chymie et d'Histoire naturelle. Floréal an XI. 416

GÉOMÉTRIE.

Mémoire sur un Graphomètre souterrain, destiné à remplacer la bousole dans les mines; par M. le général *Komarzewski*. 259

Mesures de degrés en Laponie et en Espagne. 121

Tables du chevalier Mendoza-Rios, imprimées en Angleterre. 92

ASTRONOMIE.

Bibliographie astronomique, avec l'Histoire de l'Astronomie, depuis 1781 jusqu'à 1802; par Jérôme *de Lalande*. 553

JEUX.

Analyse du jeu des échecs; par A. D. *Philidor*. 558

HISTOIRE NATURELLE.

Annales du Muséum d'Histoire naturelle; huitième cahier. 559

Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique; par une *Société de naturalistes et d'agriculteurs*. 44, 561

ZOOLOGIE.

Elémens de l'histoire naturelle du règne animal; par A. J. G. C. *Batsch* (en allemand). 264

Deux Lama envoyés au premier Consul. 537

BOTANIQUE.

Commentatio inauguralis sistens historiæ vegetabilium et geographicæ specimen. Auctore Friderico Stromeyer. 54

Les Liliacées; par P. J. *Redouté*. Cinquième et sixième livrais. 265. 417

Histoire des Conferves d'eau douce, contenant leurs différens modes de reproduction, et la Description de leurs principales espèces, suivie de l'Histoire des Trémelles et des Ulves d'eau douce; par Jean-Pierre *Vaucher*. 418

Moyen qui semble rendre aux vieux arbres la vigueur de leur jeunesse. 244

Arachis hypogea, plante huileuse cultivée dans le département des Landes. 109, 251

MINÉRALOGIE.

Essai sur l'étude de la Minéralogie, avec l'application au sol français, et surtout à celui de la Belgique; par *Rozin*. 421

Esquisse d'une nouvelle classification de Minéralogie, suivie de quelques remarques sur la nomenclature des roches, par M. Jean *Pinkerton;* traduit de l'anglois par H. J. *Jansen*. 422

Journal des Mines; par les CC. *Haüy*, *Vauquelin*, *Baillet*, *Brochant*, *Tremery*, et *Collet-Descotils*. 79.e cahier. 266

Découverte, à Londres, d'un nouveau métal noble. 245

Roches de Feldspath, découvertes en Transylvanie. 87

GÉOLOGIE.

Cours de Géologie au Muséum d'Histoire naturelle. 547

Cavernes intéressantes découvertes près de Nice. 557

CHYMIE.

Méthode pratique pour l'Analyse des Minérais; par G. A. *Lampadius;* trad. de l'allemand en italien, par M. *Fabbroni*. 267

PHYSIOLOGIE.

Fragment d'Anatomie physiologique sur l'organisation de la matrice dans l'espèce humaine; lu à la première classe de la Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, dans sa séance du 10 ventose an XI. Par J. F. *Lobstein*. 350

Système physique et moral de la femme, par P. *Roussel*. Edition deuxième et posthume, augmentée de l'éloge historique de l'auteur, par J. L. *Alibert*. 37

Traduction angloise des Elémens de Physiologie de M. Richerand; par le docteur *Hooper*. 90

MÉDECINE.

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie; par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. Prairial an XI. 268
Médecine légale et Police médicale, de P. A. O. *Mahon*; avec quelques notes du C. *Fautrel*. 17
Rapport fait au nom de la commission nommée par la classe des sciences mathématiques et physiques, pour l'examen de la méthode de préserver de la petite vérole par l'inoculation de la vaccine. 164
Du Degré de certitude de la médecine; par P. J. G. *Cabanis*. 425
Essai sur l'Ivrognerie; par Jean *Lecœur*. 424
Effets dangereux de l'usage du phosphore. 90
Essai médical sur les Sympathies; par F. *Chaumeton*. 457
Le Sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt? par le C. *Le Gallois*. 130

VACCINE.

Rapport du Comité central de la Vaccine. 118, 128
Lettre du Ministre de l'intérieur au Comité central de la Vaccine. 118
Inoculation de la Vaccine en Russie; par le docteur *Buttaz*. 81
Observations sur la Vaccine, accompagnées de quelques remarques; par D. A. F. *Nolde* (en allemand). 268

ECONOMIE POLITIQUE.

Sur les Finances, le Commerce, la Marine et les Colonies; par M. *M*. . . 327, 490

AGRICULTURE ET ECONOMIE RURALE.

De l'Agriculture des anciens; par Adam *Dickson*; trad. de l'anglois. 561
Troupeaux de Mérinos à Perpignan. 106
Procédé ingénieux d'arrosement. 91

ARTS UTILES ET TECHNOLOGIE.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. Numéros VII et VIII. 270

Moyen de prévenir l'oxydation du fer et de l'acier, trouvé par M. *Conté*. 548
Machines du C. *Douglas*. 252
Découverte d'une couleur violette durable. 248
Moyens de conserver l'eau potable. 92
Rapport fait à l'Institut national, sur le monnoyage du C. *Droz*. 122
Lit économique inventé par le comte de Rumfort, et construit par les soins de M. Delessert. 402

COMMERCE.

Cahiers III, IV et V, de la Bibliothèque commerciale; par J. *Peuchet*. Seconde souscription. 269

ARITHMÉTIQUE.

La tenue des livres rendue facile, *ou* Nouvelle méthode d'enseignement à l'usage des personnes destinées au commerce; par Edme *Desgrange*. 557

GEOGRAPHIE.

Carte de la Hongrie. 86

VOYAGES.

Mémoire sur la collection des grands et des petits Voyages, et sur la collection des Voyages de Melchisedech Thevenot; par A. G. *Camus*. 138
Voyage en Autriche et en Italie; par J. J. *Gerning* (en allemand). 135
Voyage pittoresque de la Syrie, etc. Vingt-sixième livraison. 565

STATISTIQUE.

Lettre du chevalier John *Sinclair*, baronet, à M. Louis *Ballois*, rédacteur des Annales de statistique. 272

HISTOIRE.

C. Cornelii Taciti opera, ex recensione Joh. Augusti Ernesti, *denuo curavit Jer. Jac.* Oberlinus. 159

Lettres philosophiques et historiques à mylord S*, sur l'état moral et politique de l'Inde, des Indoux, et de quelques autres principaux peuples de l'Asie, au commencement du dix-neuvième siècle, traduites en très-grande partie des *Asiatic Researches*, des *Worcks of William Jones*, et d'autres ouvrages anglois les plus récens et les plus estimés; par l'auteur de l'Essai historique sur l'art de la guerre, depuis son origine jusqu'à nos jours.** 337

Vie privée du Maréchal de Richelieu, contenant ses amours et intrigues. 276

La Couronne d'or de Théophanie; publiée par Christophe-Théophile *de Murr* (en latin). *Ibid.*

Rapport fait à la Société galvanique, par ses commissaires MM. *Duplessi*, *Dudanjou* et *Jadelot*, membres de la Société, sur un ouvrage intitulé : *Moyens d'amélioration et de restauration, proposés au Gouvernement et aux habitans des Colonies*, ou *Mélanges politiques, économiques, agricoles et commerciaux, relatifs aux Colonies; par le C. J. F.* Charpentier-Cossigny. 433

Histoire diplomatique du Chevalier Portugais *Martin Behaim* de Nuremberg, avec la description de son globe terrestre; par M. Christophe Théophile *de Murr*. Trad. de l'allemand par le C. H. J. *Jansen*. 273

Sur la prétendue sainte Ampoule à Reims; par C. G. *de Murr* (en allemand). 275

Tableau analytique, chronologique et comparatif des histoires de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Louis XVI. 141

Tableau historique et politique de l'Europe, depuis 1786 jusqu'en 1796; par L. P. *Ségur*. 141

Annales historiques, civiles, littéraires et statistiques de Bordeaux, depuis la fondation de cette ville jusqu'en 1802; par l'auteur des *Antiquités Bordelaises*. 424

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chacun des jours de l'année, un Tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au premier janvier 1803; par les CC. *Noel* et *Planche*. 423

ANTIQUITÉS.

Choix des Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité; dessiné, gravé et rédigé par *Willemin*. 13 et 14 livraisons. 277

Moulage de la Colonne Trajane. 246

Relation d'un Voyage à Ostie et à la ville de Pline, dite *Laurentinum*; par l'avocat Carlo *Féa* (en italien). 430

Monumens antiques, inédits ou nouvellement expliqués; par A. L. *Millin*. Tome I, *sixième* livraison. 431

Fouilles faites à Fréjus, et antiquités qu'on y a découvertes. 538

PALÆOGRAPHIE.

Eclaircissemens sur l'Inscription grecque du Monument trouvé à Rosette, contenant un décret des Prêtres de l'AEgypte, en l'honneur de Ptolémée Epiphane, le cinquième des rois Ptoléméées; par le C. *Ameilhon*. 505

NUMISMATIQUE.

Description des Monnoies courantes d'or, d'argent et de cuivre, de Maroc; par M. F. de *Dombay* (en allemand). 143

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Supplément aux Siècles littéraires de la France; par M. *Desessarts*. 142

Le Musée national d'histoire naturelle à Paris, depuis sa première origine jusqu'à sa splendeur actuelle; par Gotthelf *Fischer* (en allemand). 62

Relevé de la fécondité littéraire des François en 1803. 108

Séance publique de l'Institut national de France, du premier messidor, tenue par la Classe des sciences mathématiques et physiques. 541

Vol des fonds de l'Institut. 109

Musée des Arts. Etat des statues, bustes et autres antiquités arrivées de Rome, qui doivent être incessamment exposés au public dans les salles du Musée. 549

Ecole polytechnique. Connoissances exigées pour l'admission au concours du premier vendémiaire de l'an XI. 547

Société galvanique. 230, 403, 542

Athénée des Arts. 6.e séance publique. 115

Athénée des Etrangers. Veillée des Muses, du 21 prairial. 405

Académie de Législation. Séance générale du premier prairial an XI. 124
——— du premier messidor. 550
Exposition des objets de l'industrie françoise. 124
Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin, à Strasbourg; prix proposés par elle. 539
Extrait des délibérations de l'école spéciale de médecine de Strasbourg. 130
Prix proposés par la Société d'agriculture de Lyon. 538
Société de Grenoble. 103
Société d'Emulation d'Amiens. 103
Société d'Agriculture et de Commerce de Caen. 101
Société d'Agriculture de Boulogne-sur-mer. 102
Procès-verbal de la quatrième séance publique de la Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts de Boulogne-sur-mer. 594
Société d'Agriculture du département des Ardennes. 105
Ecole militaire à Trèves. 107
Programme de la Société batave des sciences, à Harlem, pour l'année 1803. 514
Institut de la République italienne. 87
Nouvelle organisation de l'université de Bologne. 88
Cabinet d'histoire naturelle, de Vienne, enrichi par M. Fichtel fils. 86
Présent fait au sculpteur Canova par le roi d'Etrurie. 87
Censure en Bavière. 246
Dons faits à la Société de Botanique de Ratisbonne. 589
Lettre du roi de Prusse à M. Cadet-de-Vaux, sur la gélatine des os. 109
Société littéraire à Varsovie. 85
Société libre d'économie de Pétersbourg. 81
Prix proposés par la même Société. 390
Académie impériale des arts à Pétersbourg. 82
Université de Dorpat, en Russie. 84, 390
Don de M. Dimidoff, en faveur des Universités, etc. de la Russie. 85, 243
Lettre de M. *Jefferson*, au C. *Lacépède*. 254

BIOGRAPHIE.

Notice sur la vie et les écrits du célèbre orientaliste William *Jones*. 525
Notice sur quelques Femmes auteurs de la Grande-Bretagne; par le C. *Labaume*. 203

Vie de François-René *Molé*, comédien françois. 145
Notice sur madame *Guyard*. 125, 405
Notice sur Louis *Gouffier*. 126
Mort de D. Ant. *Polafox y Croy*, évêque de Cuenca. 392
Mort du comte *de Sparre*. 389
Obsèques du cardinal *de Bernis*, à Nimes. 104

BIBLIOGRAPHIE.

Sur une Edition ancienne et très-rare de l'*Explanatio in Psalterium*, par Joannes de *Turrecremata*, et sur quelques autres raretés typographiques; Dissertation littéraire et bibliographique, par le conseiller intime *Zapf* (en allemand). 278
Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle Littérature françoise. 280
Anecdote bibliographique; par le C. *Barbier*. 295
Editions d'apogryphes inédits du Nouveau Testament, publiées par M. *Binh*. 536

MÉTAPHYSIQUE.

Sur les notions du Temps et de l'Espace. 289

MORALE.

De l'Homme considéré moralement, de ses mœurs, et de celles des animaux; par J. C. *Delamétherie*. 145
Cours de morale, à l'usage des jeunes demoiselles; par François de Sales *Amalric*. 7
Réponse à une question faite par madame *M....*, *ou* Observations sur le Dictionnaire de l'Enfance, et sur le sens que les Enfans peuvent donner à certaines expressions qui sont au dessus de leur portée. 298

EDUCATION.

Nouvelles vues sur l'éducation et sur l'instruction; par D. *Heilmann*. 565
Lettres sur les Etudes; par *Delpierre* (*du Tremblay*). Seconde édition. 269

De ce que l'éducation, surtout l'éducation publique, peut contribuer à inspirer l'amour de la patrie; par L. *Engelstoft* (en danois). 150

SOURDS-MUETS.

Notice sur un enfant sourd et muet de naissance, auquel on a appris à parler; par le docteur *Portal*. 109
Sourds-Muets que l'abbé Margaron fit parler. 249

GRAMMAIRE.

Théorie complète de la langue allemande; par *Glèdlach*. 282
L'Alphabet raisonné, *ou* Explication de la figure des lettres; par l'abbé *Moussaud*. 285

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Fables de *Loqmân*, surnommé le Sage, traduites de l'arabe, et précédées d'une notice sur ce célèbre fabuliste; par J. J. *Marcel*. 382
Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ juxtà vernaculi idiomatis usum. Accessit vocabularium latino-mauro-arabicum operâ et studio Fr. de Dombay. 281

LITTÉRATURE GRECQUE.

Lettre de J. C. *Schweighæuser* au C. *Millin*, sur quelques passages de Théophraste, Suidas et Arrien. 438

POÉSIE.

Traduction complète des poésies de Catulle, etc.; par Fr. *Noël*. 284
Les Saisons de Thompson, poème. Traduction nouvelle, par J. P. F. *Deleuze*. 67

FABLES.

Ésope en trois langues, *ou* Concordance de ses Fables avec celles de Phèdre, de Faerne, Desbillons, de La Fontaine, et autres célèbres fabulistes françois. 73

THÉATRE.

Opéra de Moscow. 83

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Hermann et Werner. 257

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Colombine philosophe soi-disant. 414

ROMANS.

Robert et Blanche, *ou* les Effets de l'orgueil; par l'auteur de *Sélisca*. 566

BEAUX-ARTS.

Vente des Tableaux de la galerie d'Orléans. 90

Notice des ouvrages qui ont paru en Angleterre sur la théorie et l'histoire des beaux-arts, pendant les années 1799 et 1800. 93

Peintures chinoises de la Bibliothèque nationale. 551

Monument de *Desaix*. 543

Architecture civile. Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres; par L. A. *Dubut*. 2.e livraison. 271

Etat de la Musique en Angleterre. 393

MÉCANIQUE.

Le Classique des Dames; par *Guimar-Laoureins*. 288

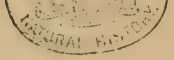

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,
rue des Maçons-Sorbonne, n.° 406.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE.

Rapport fait à la Société galvanique, par ses commissaires MM. *Duplessy*, *Dudanjou* et *Jadelot*, membres de la Société, sur un ouvrage intitulé : *Moyens d'amélioration et de restauration, proposés au Gouvernement et aux habitans des Colonies*, ou *Mélanges politiques, économiques, agricoles et commerciaux, relatifs aux Colonies; par le C. J. F.* Charpentier-Cossigny. 433

LITTÉRATURE GRECQUE.

Lettre à M. *Millin*, sur quelques passages de Théophraste, Suidas et Arrien. 438

MÉDECINE.

Essai médical sur les Sympathies; par F. *Chaumeton*. 457

ECONOMIE POLITIQUE.

Sur les Finances, le Commerce, la Marine et les Colonies; par M. M... 490

PALÆOGRAPHIE.

Eclaircissemens sur l'Inscription grecque du Monument trouvé à Rosette, contenant un décret des Prêtres de l'AEgypte, en l'honneur de Ptolémée Epiphane, le cinquième des rois Ptolémées; par le C. *Ameilhon*. 503

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Programme de la Société batave des sciences, à Harlem, pour l'année 1803. 514

Notice sur la vie et les écrits du célèbre orientaliste William *Jones*. 525

Danemarck. 536

FRANCE.

Arrivée de deux Lama à Brest. 537

Nice. — Découverte d'une caverne. *Ibid.*

Marseille. — Fouilles faites à Fréjus. 538

Lyon. — Prix de la Société d'agriculture, etc. *Ibid.*

Strasbourg. — Société d'agriculture, sciences et arts du département du Bas-Rhin. 539

PARIS.

Institut national. — Séance publique du premier messidor, tenue par la classe des sciences mathématiques et physiques. 541

Séance de la Société galvanique, du 8 prairial. 542

Monument de *Desaix*. 543

Cours de Géologie. 547

Ecole polytechnique. *Ibid.*

Arts chymiques. 548

Musée des Arts. 549

Académie de Législation. Séance générale du premier messidor an XI. 550

Peintures chinoises de la Bibliothèque nationale. 551

LIVRES DIVERS.

Astronomie.

Bibliographie astronomique, avec l'Histoire de l'Astronomie, depuis 1781 jusqu'à 1802; par Jérôme *de Lalande*. 555

Arithmétique.

La tenue des livres rendue facile, *ou* Nouvelle méthode d'enseignement à l'usage des personnes destinées au commerce; par Edme *Desgrange*. 557

Jeux.

Analyse du jeu des échecs; par A. D. *Philidor*. 558

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'Histoire naturelle, huitième cahier. 559

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique; par les CC. *Sonnini*, *Virey*, *Parmentier*, etc. 561

Agriculture.

De l'Agriculture des anciens; par Adam *Dickson*, traduit de l'anglois. *Ibid.*

Education.

Nouvelles vues sur l'éducation et sur l'instruction; par D. *Heilmann*. 565

Voyages.

Voyage pittoresque de la Syrie, etc. vingt-sixième livraison. 565

Romans.

Robert et Blanche, *ou* les Effets de l'orgueil; par l'auteur de *Sélisca*. 566

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.